



HAL
open science

GAM info 2023-2024

Nicolas Meunier, Héloïse Schomas, Axelle Migeon, Stéphane Bas, José Raymond, Daniel Barthélemy, Gilles Rollier

► **To cite this version:**

Nicolas Meunier, Héloïse Schomas, Axelle Migeon, Stéphane Bas, José Raymond, et al.. GAM info 2023-2024. GAM info 2023-2024, 2024, pp.68. hal-04815984

HAL Id: hal-04815984

<https://hal.science/hal-04815984v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

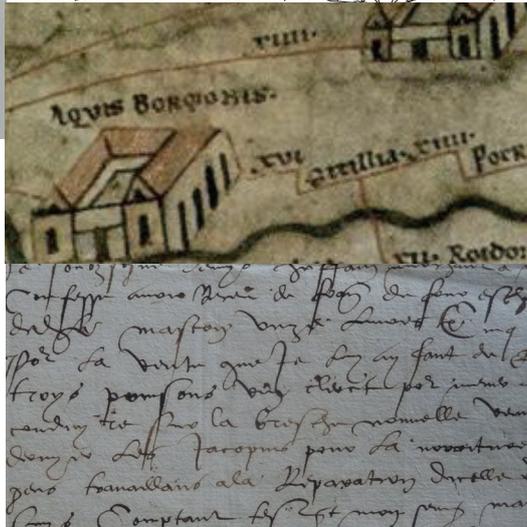
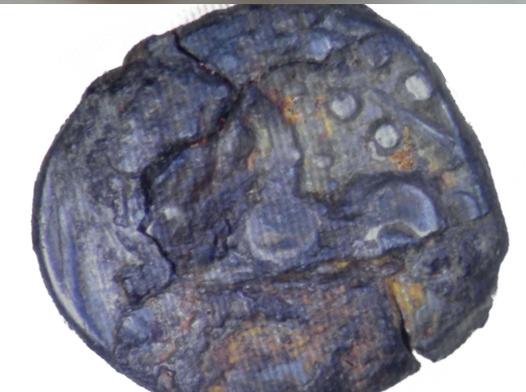
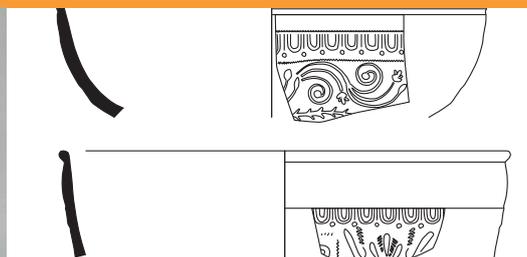


GAM

Groupement
Archéologique
du Mâconnais

info

2023
2024





BUREAU DU GAM

Président

Daniel Barthélemy

57, rue Gambetta
71000 Mâcon
03.85.38.90.35

Vice-Président

Dominique Spay

Allée Bellevue
71960 La Roche Vineuse
03.85.36.63.58

Trésorier

François Benoit

Route du Lobis
01380 DOMMARTIN
09 80 50 90 45

Trésorière adjointe

Brigitte Morand-Massat

32, rue de la République
71000 Mâcon

Secrétaire

Jean-Bernard Michel

18, allée du Teil,
Le Perthuis,
71850 Charnay-lès-Mâcon

SOMMAIRE

- 5** **VESTIGES D'UN ATELIER DE TAILLE NÉANDERTALIEN
À SAINT MAURICE-DE-SATONNAY.** Étude réalisée dans le cadre
d'une prospection déclarée (DRAC-SRA).
NICOLAS MEUNIER
- 15** **LES MONNAIES GAULOISES DU SITE LATÉNIEN
DE SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES (71) :**
une monnaie de la vallée du Rhône passée inaperçue.
HÉLOÏSE SCHOMAS
- 19** **LE HAUT-CLUNYSOIS GALLO-ROMAIN,
APPROCHES HISTORIOGRAPHIQUE ET TOPONYMIQUE.**
AXELLE MIGEON
- 33** **ÉVOLUTION DU MOBILIER CÉRAMIQUE
DU I^{ER} SIÈCLE APRÈS J.-C. À MÂCON.**
STÉPHANE BAS

42

AUX DÉTOURS DES ARCHIVES DE LA VILLE DE MÂCON.
Petites histoires de nos remparts.

JOSÉ RAYMOND

45

NOTE À PROPOS DE L'ARTICLE DE JOSÉ RAYMOND.

DANIEL BARTHÉLEMY

48

COLLOQUE INTERNATIONAL : *Du traité de Verdun à l'an Mil : frontières, pouvoirs, économies. Regards croisés de l'histoire et de l'archéologie.*

GILLES ROLLIER

VESTIGES D'UN ATELIER DE TAILLE NÉANDERTALIEN À SAINT MAURICE-DE-SATONNAY.

Étude réalisée dans le cadre d'une prospection déclarée (DRAC-SRA).

⋮ NICOLAS MEUNIER¹

De nombreux sites d'occupation de plein air néandertaliens sont connus dans le Mâconnais, par exemple celui de *La Sénétrière* (Combier, 1950) et des *Vignes du Colombier* (Connet *et al.*, 2006) à Sennecé-Lès-Mâcon ou encore la *Cave Denuziller* à Solutré (Martineau *et al.*, 2015 ; Combier 1956). Les occupations du Paléolithique moyen de type « atelier de taille », installées directement sur un gîte de matière première sont courants (Lafay, 1932).

La vallée de la Mouge constitue un lieu privilégié pour la Préhistoire, avec un registre paléolithique important issu d'une longue histoire et de nombreuses recherches comme, par exemple, les sites des grottes d'Azé (Floss *et al.*, 2005 ; Combier *et al.*, 2000) ou encore les ateliers de taille du *Bief Tord* à La Salle-Charbonnières-Clessé (Ferry, 1870 ; Arcelin, 1881).

Le nouveau gisement identifié sur la commune de St Maurice-de-Satonnay, de par sa densité et son isolement, offre l'opportunité d'étudier les modalités d'acquisition et d'exploitation du silex par les Néandertaliens, en relation directe avec ses conditions d'accessibilité et d'abondance, sa nature ou encore ses qualités et caractéristiques morpho-dimensionnelles. Le présent article expose le potentiel de ce site découvert récemment en prospection.

1. Membre du GAM et de la SHC (Société d'Histoire de Cuisery)

1. LOCALISATION DU SITE

Le site a été découvert lors d'une prospection pédestre à la faveur d'un défonçage agricole qui a touché directement la couche archéologique, en limite immédiate du plateau dominant la vallée.

Le gisement apparaît en hauteur, à la rupture de pente. Pratiquement au sommet de la colline, le site est bien placé pour avoir une vue dominante sur la vallée de la Mouge et sur la vallée de la Petite Mouge, non loin de la confluence.

Au sol, l'occupation se devine par un espace bien délimité, comprenant une forte concentration de silex taillés couvrant environ 200 m². Un peu de matériel a glissé dans la pente.

Le sol, d'abord argileux sur le plateau, devient de plus en plus riche en nodules ferreux, en gravillons et en blocs roulés de toutes tailles. Il s'agit d'une haute terrasse composée d'un apport de roches gréseuses associées à quelques silex roulés de mauvaise qualité.

C'est immédiatement au-dessus de cette couche géologique que se rencontrent quelques nodules de silex dégrossis ainsi que des nucléus taillés jusqu'à épuisement par les néandertaliens. Autour de ceux-ci, une multitude d'éclats de taille et quelques outils indiquent clairement un atelier de taille. Comme il s'agit d'une mise au jour récente, le matériel est peu patiné, encore concrétionné et peu choqué par les engins. Le silex a gardé sa couleur grise d'origine.

Cinq prospections systématiques ont eu lieu, notamment grâce à l'équipe du centre EDEN de Cuisery.

2. UNE MATIÈRE PREMIÈRE EXCLUSIVEMENT LOCALE

La matière première utilisée est exclusivement locale et provient du démantèlement par érosion des argiles à silex des versants ravinés du *Bois de la Roche* d'Igé, situé de l'autre côté de la petite vallée. Les rognons de silex introduits sont de module moyen à petit (10 à 20 cm de diamètre), avec peu de cortex. Un choix de qualité a déjà été effectué sur gisement avant que la matière ait été ramenée sur site de taille. Le silex est de couleur grise avec des fossiles de bryozoaires en branches. Certaines qualités de silex ont été recherchées (silex translucide jaune, jaspoïde, noir...).

3. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE : un atelier de taille mais pas seulement

Quelques artefacts d'autres époques, trouvés dans le même champ, rappellent que la vallée de la Mouge a été fréquentée régulièrement au fil des millénaires. Depuis des dizaines de millénaires, les hommes ont circulé partout et il n'y a pas une parcelle qui ne livre quelques silex égarés, jetés ou débités :

- un grand biface à talon réservé, très patiné et usé, datant de la phase ancienne du Paléolithique moyen, voire plus ancien (Fig.1) ;
- un petit nucléus bipolaire à lamelles patiné du Paléolithique supérieur ;
- une petite hache polie en silex d'importation du Néolithique.

Les artefacts formant la concentration du Paléolithique moyen ont tous le même aspect et la même technique de façonnage. Ils se présentent sous forme de silex taillés (nucléus, éclats, ébauches) dont les formes ne sont pas forcément équivoque d'un premier abord mais caractéristiques des productions néandertaliennes.

Parmi les milliers de silex débités, on compte actuellement 88 nucléus ainsi qu'une centaine d'éclats ayant servi d'outils (couteaux, raclours, encoches, becs, pointes).

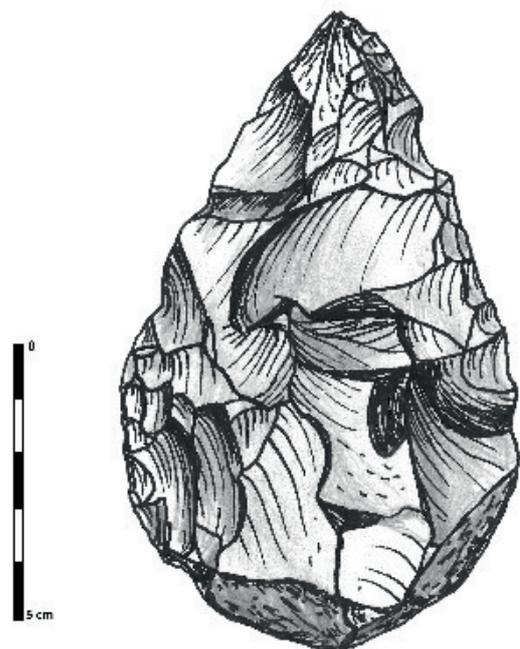


Fig.1 Biface à talon réservé, fortement patiné.

Comme souvent dans ces sites voués en partie au débitage, la production dépasse largement les besoins du campement. La quantité de matériel brut indique une forte production avec un tri des meilleurs éléments qui, non mis en forme sur place, ont dû être déplacés vers un campement de vie plus pérenne.

Il y a peu d'outils bien retouchés ou usés mais ils existent et rappellent que ces campements saisonniers ont aussi servi pour les activités de la vie quotidienne : découpe, râclage, grattage, perçage.... Quelques galets et silex brûlés indiquent certainement une zone foyère centrale.



Fig.2 Percuteurs en galets de quartz et silex.

4. PLUSIEURS CONCEPTS DE DÉBITAGE MOUSTÉRIENS

Le débitage est en apparence fruste mais il s'agit, en fait, de techniques mises en œuvre parfaitement maîtrisées répondant à des besoins bien précis et typiques du Moustérien.

« Plus nous en apprenons sur la fabrication d'outils en pierre par l'homme de Néandertal et ses contemporains, plus elle apparaît élégante. La sophistication évidente dans cet artisanat suggère plutôt des capacités cognitives semblables aux nôtres que le contraire. » (Dr Metin Eren).

Les chaînes opératoires ont été entièrement réalisées sur place. Le débitage a été réalisé au percuteur dur. Quelques galets ou nucléus ovoïdes découverts sur site portent des stigmates typiques de chocs répétés (**Fig.2**).

Les plans de frappe des nucléus ont été aménagés sommairement de façon à recevoir la percussion directe, avec une orientation donnée. Les talons des produits débités sont lisses. Généralement le débitage est court, les éclats épais, d'où un faible indice laminaire.

Du point de vue quantitatif, la production d'éclats est largement prédominante. La production de lames ou de pseudo-lames Levallois n'est qu'anecdotique.

4.1 Le système de débitage dominant est de conception Levallois (Boëda, 1994)

La méthode de débitage Levallois consiste en une préparation minutieuse du bloc de pierre initial de manière à prédéterminer la forme : l'une est la surface de plans de frappe, l'autre est la surface de débitage. Cette dernière est aménagée de façon à présenter des convexités qui détermineront la forme et les dimensions des futurs éclats Levallois. Des enlèvements périphériques d'éclats de direction centripète sont détachés du nucléus-bloc avant d'en extraire les éclats utiles ou éclats Levallois qui serviront d'outils et dont la forme est volontairement standardisée.

Cette technique est représentée par la modalité à éclat préférentiel (ou unique), mis en œuvre à partir de rognons et d'éclats issus de ces rognons, parfois sur nodule (**Fig.3**).

Des nucléus retrouvés ont été débités selon d'autres modalités : le tailleur adapte sa technique à la forme, pas toujours régulière, de son bloc. Il oriente son débitage aussi selon ses besoins (éclats Levallois préférentiels, éclats tranchant, pointe triangulaire, éclat épais...). Ainsi, le débitage Levallois est représenté aussi selon toutes ses techniques (linéale, récurrent unipolaire, bipolaire ou centripète, **Fig.4 n°1 et 2**) avec les éclats associés (**Fig.5, n°1 à 4 et 12**).

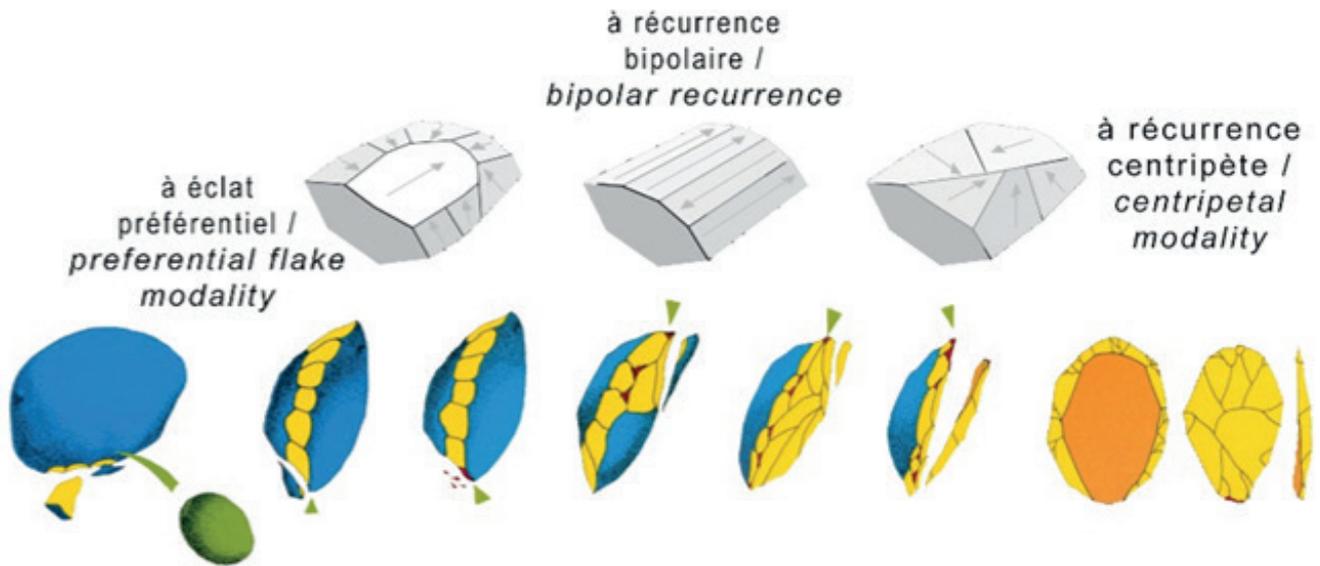


Fig. 3 Quelques techniques de débitage Levallois.

4.2 Le débitage discoïde

Proche du débitage Levallois, le débitage discoïde se caractérise, lui, par la production d'enlèvements de direction centripète aux dépens des deux surfaces du nucléus. Au fur à mesure des enlèvements, celui-ci prend alors une structure bipyramidale. Chacune des faces peut être alternativement utilisée comme surface de débitage. Les produits recherchés sont des éclats prédéterminés :

- des « pointes pseudo-Levallois ». Ces pointes ont une forme déjetée par rapport à l'axe de l'éclat (Fig.5, n°6 à 11) ;
- des éclats débordants ;
- des éclats quadrangulaires (Fig.5, n°5) ;
- des éclats à talon débordant.

Le débitage discoïde présente un avantage technique en comparaison à une production levallois, notamment la production importante de supports prédéterminés normalisés avec un minimum de préparation.

Comme pour le Levallois, cette seconde technique existe sur ce site mais les nucléus n'ont pas forcément une forme bien symétrique, le tailleur s'adaptant souvent aux contraintes naturelles du bloc (Fig.4, n°3 et 4).

Les auteurs proposent que l'existence de plusieurs techniques de taille serait en lien avec les modèles d'organisations et de mobilité des groupes de chasseurs néandertaliens. Les différences techniques et comportementales découleraient ainsi des modalités d'acquisition d'espèces animales différentes (espèces grégaires/migratrices/solitaires...) (Thiébaud, 2013).

5. UN OUTILLAGE DIVERSIFIÉ MAIS À RETOUCHES DISCRÈTES

L'ensemble typologique se compose de près de cent pièces. Le panel des formes est large, la plupart porte uniquement des traces d'usage ou de discrètes retouches.

La retouche est essentiellement directe et peu étendue. La variante « Quina », écailleuse scalariforme, n'est attestée que sur trois outils (Fig.6, n°3, 7 et 8).

On note une production spécifique de pointes (droites) et pseudo-pointes (obliques) Levallois qui ont eu des fonctions multiples (Fig.5) : percer, inciser, découper ou racler les matières dures ou souples ; le tout avec une bonne préhension.

L'assemblage retouché avec une forte composante de raclours latéraux simples, parfois amincis et majoritairement de délinéation convexe (Fig.6).

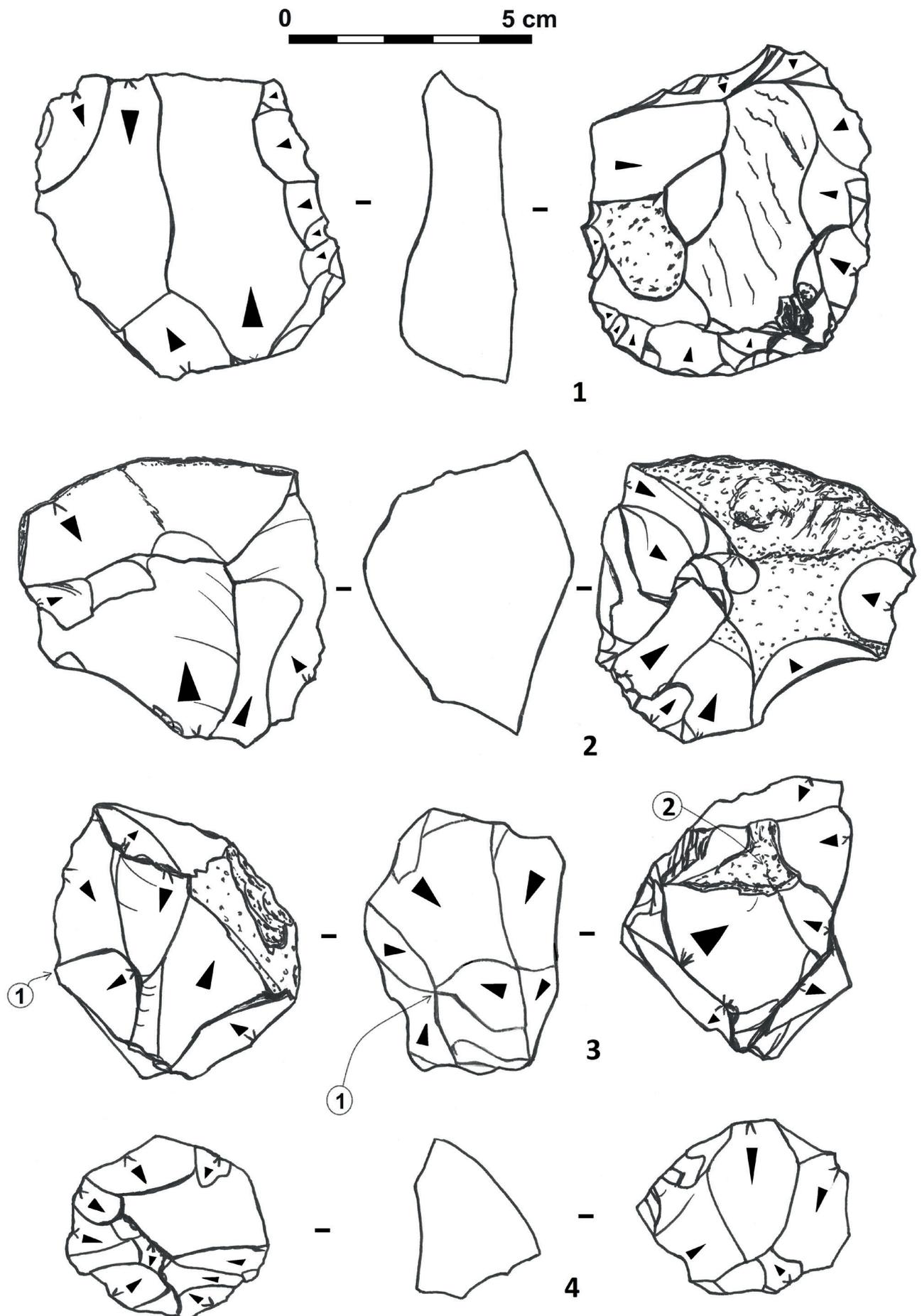


Fig.4 n°1 nucléus Levallois récurrent bipolaire, **n°2** nucléus Levallois récurrent centripète, **n°3** nucléus discoïde « non strict » (les sommets n°1 et 2 sont les points de convergence du débitage bipolaire), **n°4** nucléus discoïde « strict ». Les flèches correspondent au sens des enlèvements.

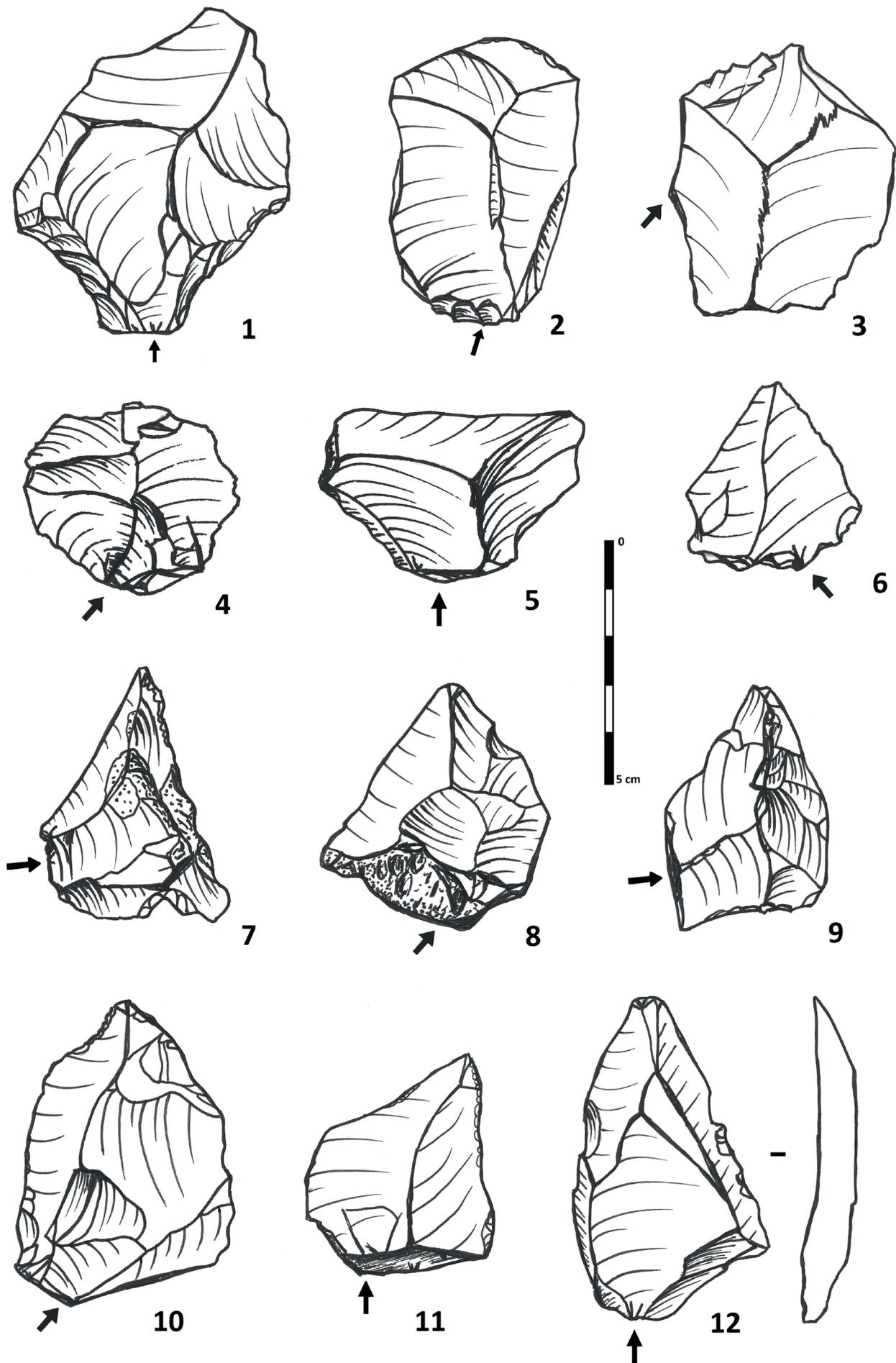


Fig.5 n°1 à 4 différents types d'éclats Levallois, n°5 éclat quadrangulaire, n°6 à 11 pointes pseudo-Levallois, n°12 pointe Levallois.

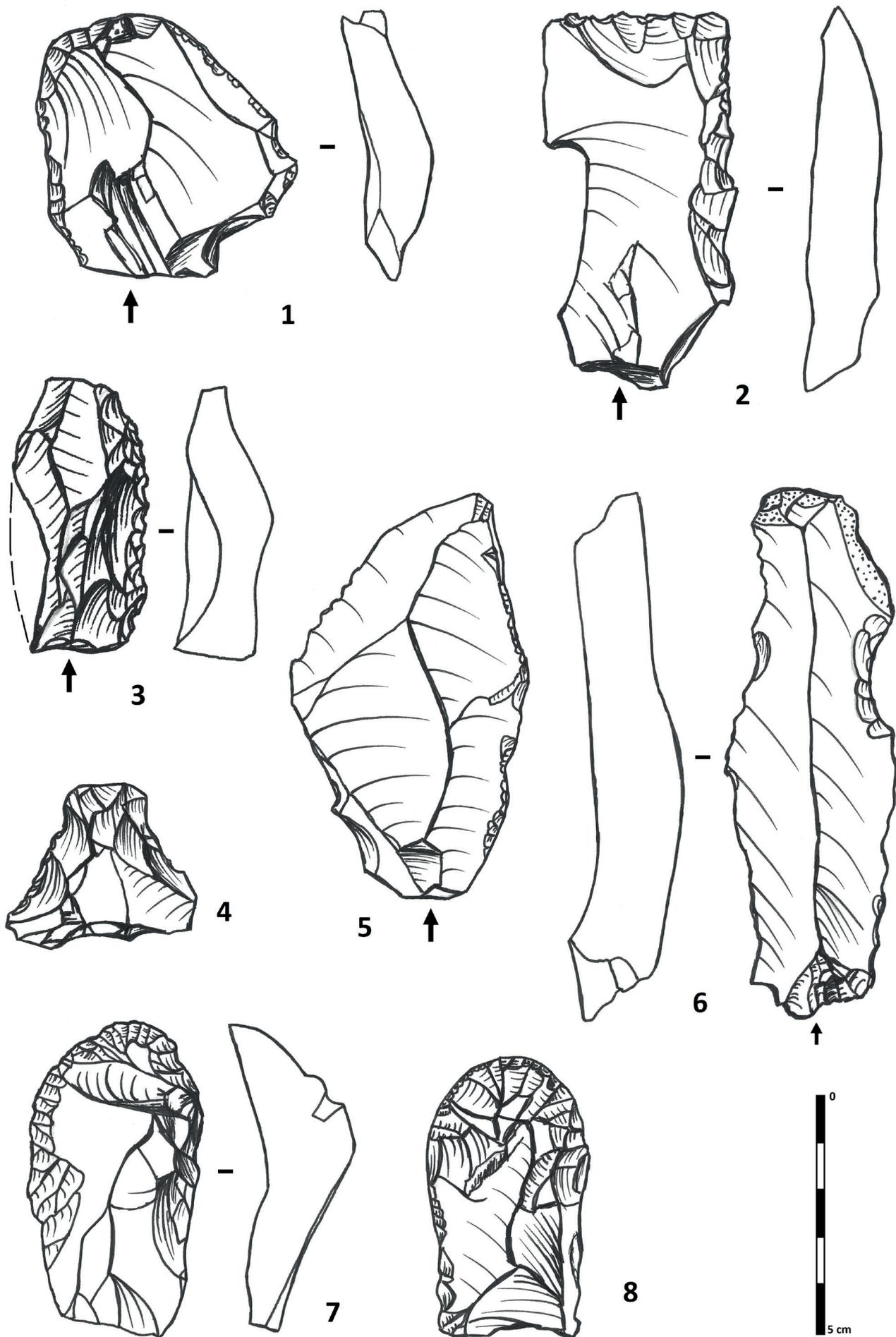


Fig.6 n°1 à 4 racloirs, n°5 couteau, n°6 lame Levallois encochée, n°7 grattoir-racloir, n°8 grattoir.

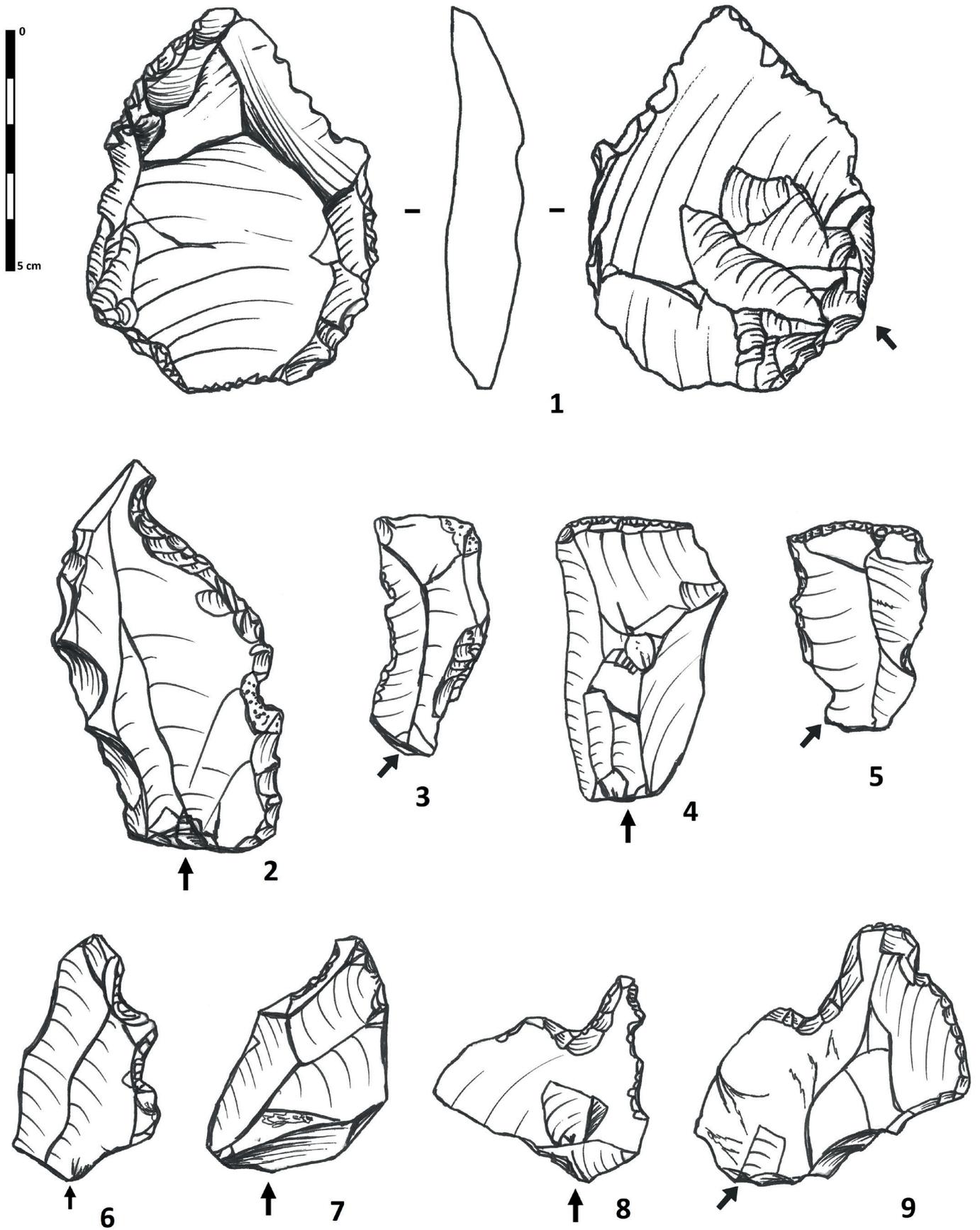


Fig.7 n°1 racloir sur éclat Levallois retouché, n°2 et 3 encoches, n°4 et 5 raclettes, n°6 à 9 denticulés (n°6 brûlé).

Le groupe denticulés/encoches est bien représenté, de même que celui des pièces à retouche limitée qui regroupe les supports qui n'ont subi qu'une modification très légère de l'acuité de leur tranchant ou dont l'extension de la retouche sur le support est très circonscrite (Fig.7, n°2 à 9 et Fig.6).

Enfin, l'ensemble est complété par un groupe d'outils divers et hétéroclites. Il n'y a pas de pièce bifaciale mais une pièce esquissée pourrait être une ébauche de biface abandonnée (Fig.7, n°1).

Le matériel reste à étudier par de futurs chercheurs.

6. UN ATELIER DE TAILLE MAIS PAS SEULEMENT, calage chronologique de l'occupation

La fonction du site apparaît axée sur des activités d'exploitation de la matière première (Geneste, 1985 et 1997) dont l'objectif est une production spécialisée, qu'elle soit Levallois ou autres, répondant vraisemblablement à des objectifs de rendement. Les productions n'ont, en outre, pas été ou très peu, retouchées sur le site, et ont probablement fait l'objet d'une consommation en partie différée et délocalisée.

Il est aussi à envisager, vu la présence d'outils, que le site ait aussi servi, au moins pendant quelques saisons, d'habitat en tant que tel. Le fait d'avoir déplacé des rognons de silex pour le débités sur un site ayant une vue dominante, de surveillance n'est pas anodin.

Dans la vallée de la Mouge, on connaît quelques campements d'habitats ayant fourni de l'outillage en plus grand nombre et mieux travaillé mais reste la question de la contemporanéité des itinérances néandertaliennes à travers le temps et l'espace. De même, le vaste site de préparation de bifaces de Charbonnières/La Salle reste à caler dans le temps.

Le site de *St-Maurice-de-Satonnay* est à rattacher à un Moustérien Levallois mais une datation reste complexe. En effet, la Bourgogne est partagée entre des techno-complexes à débitage Levallois en cours de redéfinitions régulières, selon les nouvelles découvertes et des particularités régionales (Fig.8).

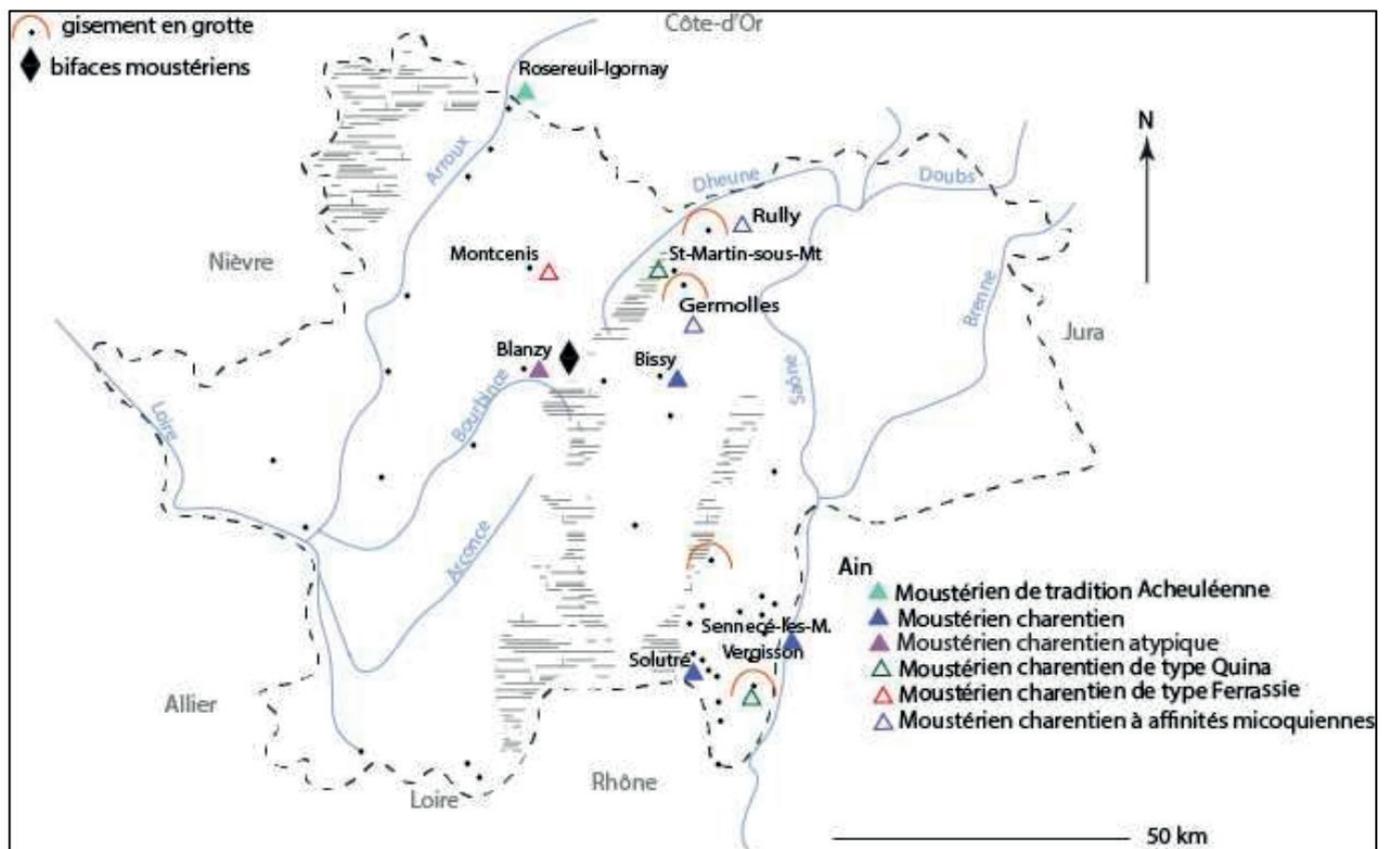


Fig.8 Principaux gisements de Saône-et-Loire évoqués dans la littérature et leur attribution culturelle

(Selon Combier 1995, modifié par Massoulie 2022)

L'occupation reconnue à St Maurice-de-Satonnay, certainement récurrente durant plusieurs saisons, peut être rattachée au Paléolithique moyen récent (-130 000 -35 000 ans).

Nous avons tendance à imaginer les petits groupes de Néandertaliens entassés dans un campement, affrontant les terribles glaciations, à attendre du gros gibier, mais il n'est pas à exclure que ce genre d'occupation de plein air ait eu lieu lors d'un interstade glaciaire comme l'Émien (-130 000 à -115 000 ans), avec un paysage forestier et une faune proche de ce que nous connaissons actuellement.

BIBLIOGRAPHIE

ARCELIN A., 1881. Explication de la carte géologique des deux cantons (nord et sud) de Mâcon, *Annales de l'académie de Mâcon*, 2e série, T III. F. Savy, Paris.

BOEDA E., 1994. *Le concept Levallois : variabilité des méthodes*. Monographie du CRA. CNRS éditions, Paris.

COMBIER J., 1950. Typologie du Périgordien final mâconnais. La Sénétrière. Fouilles de 1928. *Bulletin de la Société préhistorique de France* 47, 364-369.

COMBIER J., 1956. *Solutré : les fouilles de 1907 à 1925. Mise au point stratigraphique et typologique*, Travaux du Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon 2, Imp. de Trévoux, Mâcon.

COMBIER J., GAILLARD C. et MONCEL M.H., 2000. L'industrie du Paléolithique inférieur de la Grotte d'Azé (Saône-et-Loire) Azé I-1, *Bulletin de la SPF*, tome 97, pp. 349-370.

CONNET N., CHAUSSE C., STANIASZEK L., 2006. *Sennecé-les-Mâcon (71), Les vignes du Colombier : occupation préhistorique et nécropole du V^e-VII^e siècle* (Rapport de diagnostic d'archéologie préventive). Passy/Dijon, Inrap/SRA. Bourgogne 49 p.

FERRY H. de, 1870. *Le Mâconnais préhistorique : mémoire sur les âges primitifs de la pierre, du Bronze et du Fer, en Mâconnais et dans quelques contrées limitrophes*, Ed. Durand, Mâcon.

FLOSS H., BEUTELSPACHER T., 2005. Le site gravettien « Azé, camping de Rizerolles », Recherches Archéologiques en Mâconnais, *Groupement Archéologique du Mâconnais*.

GENESTE J.-M., 1985. *Analyses lithiques d'industries moustériennes du Périgord : une approche technologique du comportement des groupes humains au Paléolithique moyen*. Talence Thèse de doctorat Université de Bordeaux 1, 567 p.

GENESTE J.-M., JAUBERT J., LENCIR M., MEIGNEN L., TURQ A., 1997. Approche technologique des Moustériens charentiens du Sud-Ouest de la France et du Languedoc oriental, *revue Paléo*, n°9, p. 101 -142.

LAFAY G., 1932. Album préhistorique du Mâconnais, *Journal du Naturaliste*, 1895.

MARTINEAU R., PAUTRAT Y., LEMERCIER O. dir., 2015. *La Préhistoire en Bourgogne : état des connaissances et bilan 1994-2005, 39^{ème} supplément à la Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, S.A.E., 320 p, ill. N & B et couleur, ISBN 978-2-915544-31-X - ISSN 1773-6773

MASSOULIE M., 2022. *Le seuil de Bourgogne au Paléolithique moyen récent. Le cas Charentien*, Thèse ss. Dir. SORIANO, Université Paris Lumières, UMR 7041 ArAcAn, 373 p.

THIEBAUT C., 2013. Le débitage discoïde stricto sensu : une méthode adaptée à la grande mobilité des groupes humains du Paléolithique moyen, VARIA, *Paléthologie*, ISSN 2108-6532, 19 p.

LES MONNAIES GAULOISES DU SITE LATÉNIEN DE SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES (71) : une monnaie de la vallée du Rhône passée inaperçue.

⋮ HÉLOÏSE SCHOMAS¹

Lors des travaux de l'autoroute A6, une gravière est ouverte en 1967 sur la commune de Varennes-les-Mâcon (71) et une autre sur la commune de Saint-Symphorien-d'Annelles (71). Le *Groupement Archéologique du Mâconnais* commence des travaux qui permettent d'identifier deux sites laténiens occupés entre la fin du II^e s. et la II^e moitié du premier s. avant notre ère (BARTHELEMY 1986). Plusieurs monnaies gauloises sont mises au jour et étudiées (GRELU 1985). Cependant, une monnaie pourtant découverte lors des fouilles, ne fait pas partie de l'étude. « Redécouverte » au cours d'un inventaire récent, nous allons voir ici de quelle monnaie il s'agit et en profiter, par la même occasion, de revoir les monnaies découvertes sur ces site à la lumière des connaissances actuelles.

1. Docteur en Archéologie, chercheur associé UMR 6298 ARTeHIS/CNRS

1. IDENTIFICATION ET SPÉCIFICITÉ DE LA MONNAIE

La monnaie est identifiée comme provenant de la fosse XV. Le terme « fosse » désignant les restes d'habitats, des constructions en matériaux périssables sur poteaux, à fond excavé et foyer central.

La monnaie pèse 1,6 g, présente un diamètre de 14 mm avec une orientation des coins à 10h (**Fig.1**). Sa surface est d'argent, mais le métal est irrégulier, déformé et craquelé. Des traces de corrosion marron orangées ferreuses apparaissent dans ces craquelures. Au droit, la monnaie porte une effigie laurée à gauche. Un cheval libre à gauche est représenté au revers avec un objet stylisé dans la partie supérieure du champ monétaire : une tige avec cinq points entourant une de ses extrémités. Ce symbole est vu comme un caducée ou une épée.

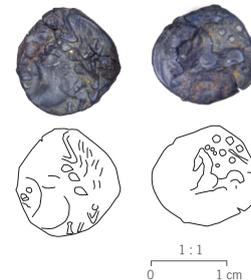


Fig.1 Monnaie en argent découverte lors des fouilles sur le site de Varennes-les-Mâcon et absente des recherches de l'époque.

L'iconographie permet de voir ici une drachme allobroge (peuple de la vallée du Rhône) LT 2895, DT série 863 : type au cheval galopant anépigraphique, classe 1 au profil réaliste. Ces séries sont datées de la première moitié du premier siècle avant notre ère.

Cependant cet exemplaire présente des anomalies métrologiques : les monnaies similaires ont un poids autour de 2 grammes : l'exemplaire de Varennes-les-Mâcon est donc particulièrement léger pour un diamètre similaire à d'autres exemplaires de cette série monétaire. Cette différence de poids ne peut s'expliquer par l'usure de la monnaie.

Les singularités de l'aspect de la surface de la monnaie précédemment décrites (déformation et traces de corrosion ferreuse que des analyses métallographiques pourraient confirmer) et sa légèreté laissent à penser que notre exemplaire est une monnaie fourrée. Une monnaie fourrée se compose d'une âme en métal vil plaquée d'or ou d'argent : l'apparence de la monnaie est la même, sa valeur faciale ne change pas, mais sa valeur métallique est réduite : on a donc besoin de moins de métal précieux à investir pour produire des monnaies qui, elles, ne subissent pas cette perte de valeur. Certains pouvoirs émetteurs ont parfois utilisé cette astuce afin de s'enrichir et les Gaulois n'ont pas dérogé à la règle.

2. LES AUTRES MONNAIES DÉCOUVERTES SUR CES VILLAGES

Comme indiqué précédemment, cette monnaie n'est pas une découverte isolée dans ces contextes d'habitats groupés du val de Saône mâconnais, J. Grelu a dessiné les monnaies découvertes (GRELU 1985) (**Fig.2**).

Pour plus de simplicité, les monnaies sont désignées avec la numérotation de J. Grelu. Les monnaies 1, 5, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 31, 32, 33 et 36 sont des potins séquanais dits à la grosse tête et au bandeau lisse (DT série 854A) émis entre la fin du 2^e s. av. notre ère et le 1^{er} tiers du 1^{er} s. av. notre ère.

Les monnaies 6 (DT 3210) et 34 appartiennent à la série DT 899 de potins éduens émis dans le premier tiers du 1^{er} s. av. notre ère (identification incertaine pour la monnaie 34).

Les potins n°16 et 17 ont été émis sur le territoire des Leuques entre la fin du II^e s. av. notre ère et la première moitié du I^{er} s. av. notre ère, il s'agit du potin DT 225 au sanglier enseigne.

Enfin, quatre oboles de Marseille, n°9, 10, 39 et 20 bis, complètent l'ensemble avec une effigie à gauche au droit, et le champ du revers divisé en quatre cantons et les lettres M et A occupant deux cantons (Brenot-Scheers série 20, groupe 3). Ces monnaies sont déjà émises au III^e s. av. notre ère et jusqu'au milieu du I^{er} s. av. notre ère.

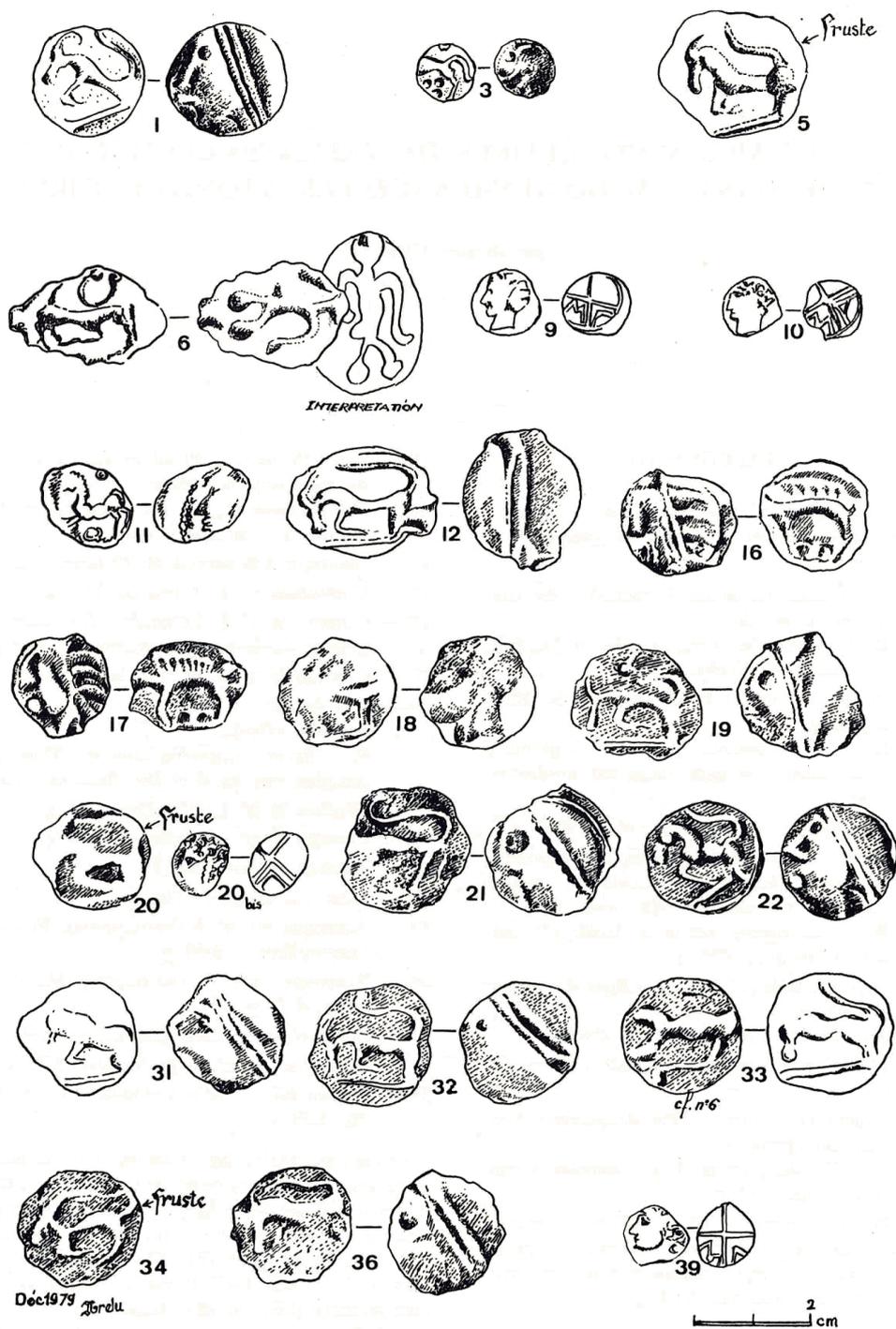


Fig.2 Planche de GRELU 1985.

3. REMISE EN CONTEXTE DE CES TROUVAILLES MONÉTAIRES À LA LUMIÈRE DES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LES MONNAIES GAULOISES

Les sites de Varennes-les-Mâcon et Saint-Symphorien-d'Ancelles se trouvent en territoire éduen, tout proche de la Saône. Le territoire séquane commence de l'autre côté de la Saône, à quelques kilomètres, les Allobroges ne sont pas loin au Sud à Vienne et le peuple Leuque occupait, pour simplifier, la Lorraine actuelle. Toutes ces monnaies proviennent donc de peuples gaulois présentant une certaine proximité géographique avec les Eduens.

Bien sûr, des monnaies de Marseille ont une origine plus éloignée. J. Grelu était plutôt étonné par le faciès monétaire du site en 1985. Cependant, une unité chronologique se dessine sur des monnaies toutes émises durant la première moitié du 1^{er} s. av. notre ère.

La diversité de l'origine des monnaies découvertes n'est aujourd'hui plus une surprise pour les décennies avant la guerre des Gaules. Les peuples gaulois avaient développé leurs systèmes monétaires et la zone privilégiée de la vallée du Rhône et l'axe commercial qui en découle fait de la région mâconnaise une zone où le commerce a été rapidement développé. L'économie gauloise est monétisée avant la guerre des Gaules et le commerce est très développé comme le prouve l'entente monétaire appelée zone du denier Gaulois (SCHOMAS 2011) mise au point entre Eduens, Lingons et Séquanes afin de faciliter les échanges monétaires et ce, bien avant la conquête romaine. Sorte de zone euro avant l'heure, les trois peuples ont unifié leur métrologie et leur iconographie et les ont alignées sur des monnaies romaines, les Romains étant déjà des partenaires commerciaux privilégiés.

Les oboles massaliètes sont des émissions monétaires qui ont été produites pendant presque cinq siècles, elles représentent le plus gros volume d'émissions monétaires de l'époque et leur aire de diffusion est également très grande avec une forte pénétration au nord, dans un arc allant de la vallée du Rhône au lac Léman (GENECHESI, PERNET, 2017) : la région mâconnaise est située au cœur de cette zone. Entre le III^e s. et le II^e s. av. notre ère, Marseille domine la circulation monétaire en vallée du Rhône. Elle a eu une telle influence commerciale que certains peuples gaulois ont imité des types monétaires massaliètes pour certaines de leurs émissions monétaires, comme les Séquanes par exemple (SCHOMAS 2011).

Toutes ces monnaies représentent donc un faciès traditionnel pour des sites gaulois de la première moitié du 1^{er} siècle avant notre ère occupant une position géographique stratégique au cœur des courants commerciaux déjà très développés et actifs de l'époque. La Saône est un axe majeur Nord-Sud pour les liens avec Marseille, et la zone du denier gaulois favorisait les liens avec Rome. Les sites à la rencontre de ces deux piliers économiques pouvaient profiter de toutes les opportunités offertes pas ce contexte privilégié. Le commerce était déjà fortement développé en Gaule avant la guerre des Gaules et la Romanisation avait déjà débuté avant cet événement militaire via, entre autres, le commerce avec les Gaulois.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHELEMY A., 1986, Structures d'habitats celtiques en Mâconnais, RAE 1986, tome XXXVII, éd. CNRS.

BRENOT Cl., SCHEERS S., 1996, *Catalogue des monnaies massaliètes et les monnaies celtiques du Musée des Beaux-Arts de Lyon*. Leuven : Peeters, 1996.

DT = DELESTRÉE L.-P., TACHE M., 2002, 2004 et 2007, *Nouvel atlas des monnaies gauloises*. T. I, *De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 2002, 136 p., XXIX pl. T. II, *De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 2004, 149 p., XXVI pl. T. III, *La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 2007, 176 p., XXXII pl.

GENECHESI J., PERNET L. (dir), *Les celtes et la monnaie*. In folio, 2017.

GRELU J., 1985, Trouvailles monétaires de Varennes-les-Mâcon et de Saint-Symphorien-d'Ancelles (Saône-et-Loire), 6^e supplément RAE, 1985, éd. CNRS.

LT = LA TOUR H. de, 1892, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892. Mise à jour par FISCHER B., Paris, éd. Florange, 1994, 80 p.

Schomas H., 2011, *Les images monétaires des peuples gaulois : figures primitives ou expressions d'une société en mutation ? L'exemple des Arvernes, Bituriges, Carnutes, Éduens, Lingons, Meldes, Parisii, Sénons et Séquanes*, Thèse de 3^e cycle, Dijon, Univ. de Bourgogne. Vol.1, 530 p ; vol. 2, 234 p.

LE HAUT-CLUNYSOIS GALLO-ROMAIN, APPROCHES HISTORIOGRAPHIQUE ET TOPONYMIQUE.

⋮ AXELLE MIGEON¹

La région dite du Haut-Clunyois qui clôt au sud le département de la Saône-et-Loire nous met face à une situation paradoxale. Exclusivement agricole et dévoué aujourd'hui à l'élevage bovin, cet espace, en raison de l'absence de projets d'infrastructure, n'a que peu bénéficié de l'intervention de l'archéologie préventive (hormis autour de Cluny) qui aurait permis de s'intéresser en profondeur à un périmètre qui semble néanmoins, par son histoire, avoir régulièrement été occupé en particulier depuis la fin de la période celtique. L'attrait des sites voisins préhistoriques des grottes d'Azé ou de Blanot, la roche de Solutré et l'omniprésence de l'abbaye bénédictine de Cluny ont majoritairement cristallisé l'intérêt aux dépens d'un passé gallo-romain méconnu et peu étudié. Néanmoins, certains historiens ont envisagé pour cette enclave relativement inhospitalière cernée entre le Charolais et le Mâconnais une continuité de peuplement avec une effervescence particulière durant l'antiquité, période qui nous occupera pendant cette étude. Le territoire semble avoir été propice à l'établissement d'une population dès la fin de la période laténienne développant une économie et des réseaux d'échange qui se sont intensifiés et pérennisés de la période augustéenne jusqu'au milieu du III^e s. de n. è. avant de sombrer dans une période plus obscure. Les peu nombreux mais toutefois riches sites gallo-romains qui ont été découverts et fouillés depuis le XIX^e s. sur le territoire témoignent de la curiosité qu'il a pu susciter et génèrent encore des interrogations sur ce choix de lieu d'installation qui ne semble pas au premier abord justifié par une richesse des ressources naturelles ou une facilité d'accès.

Dans un premier temps, nous nous référerons à l'ensemble de l'historiographie relative aux lieux anciens du Haut-Clunyois afin de dégager les principaux centres d'intérêt. Puis nous nous appuierons nos recherches par l'examen des chartes de l'Abbaye de Cluny, qui restent la source textuelle la plus ancienne qui fait référence à l'organisation administrative du territoire à l'aube de l'an Mil. C'est ensuite grâce aux compléments apportés par la cartographie ancienne et moderne que nous allons tenter ici de faire revivre ce passé antique à travers les précieux indices offerts par la toponymie et lorsque cela est possible la croiser avec les découvertes archéologiques. L'entreprise de cette étude toponymique a pour but initial d'étayer mon travail de mémoire d'université consistant en l'établissement d'une monographie du site archéologique gallo-romain du *Champ des Bois* à la Chapelle-du-Mont-de-France. Cette "villa", qui fera l'objet d'un futur article, quoiqu'isolée, est remarquable par l'abondance, la qualité, et la diversité de son mobilier au point de susciter une attention particulière. L'étude de la toponymie environnante va nous montrer que ce site est véritablement aux portes des voies de communication qui relient plusieurs agglomérations dont l'existence de certaines précède la conquête romaine. Nous nous attarderons en particulier sur l'une d'entre elles qui potentiellement pourrait avoir le profil d'une « *statio* » romaine inscrite au cœur d'un véritable réseaux d'échanges.

1. Archéologue, Attachée de conservation du patrimoine, SAPDA (03).

1. HISTORIOGRAPHIE

Le Haut-Clunyois n'est pas un territoire dont les contours sont officiellement définis. Il se situe dans la région la plus méridionale de la Bourgogne dans le département de la Saône-et-Loire (71) jusqu'aux limites du Rhône (69). Son espace occupe globalement une zone de basse et moyenne altitude d'environ 1000 km² comprise entre les campagnes charolaises à l'ouest et les coteaux des vignobles du Mâconnais à l'est, les reliefs du Haut-Beaujolais au sud et au nord les vastes plateaux forestiers à l'ouest de Cluny au nord. Son espace se situe globalement à l'intérieur des limites que forme le triangle des trois communes suivantes : Cluny, Suin et Matour. La justification de la détermination de ce cadre tient principalement à l'homogénéité de ses paysages peu habités alternant bocages et crêtes forestières et ses activités liées essentiellement à l'élevage bovin et au tourisme.

1.1 En territoire Eduen

Traditionnellement le Haut-Clunyois est intégré au territoire gaulois éduen, César précisant que le peuple occupait l'Arar, (la Saône) sur ses deux rives à hauteur du territoire séquane (B.G. I, 12) et que la frontière avec les Arvernes est proche de l'Allier. *Matisco*, Mâcon, fait partie du territoire éduen qui s'étend à l'est jusqu'à *Decetia*, Decize, en limite de l'actuel département de la Nièvre c'est-à-dire qu'il était englobé entièrement dans l'actuelle Saône-et-Loire. Une délimitation de la *Civitas Aedorum* est proposée par Otto Hirschfeld par un principe basé sur le croisement des mentions de cités dans la Guerre des Gaule : *Decetia*, *Matisco*, et *Cabillonum* et les informations qu'il recueille sur les diocèses médiévaux intégrant à cet espace, la plus grande partie du diocèse d'Autun et de Mâcon entre autres (1) (HIERSCHFELD, 1899, p.439). En 1993, Christian Peyre (2) décrit un territoire éduen en s'appuyant sur la considération du texte de César, les mentions des bornes milliaires ainsi que les éléments de toponymie relatifs aux limites de territoires. Mais cette démarche nous donne peu d'éclairage sur l'appartenance du Haut-Clunyois au peuple éduen. Une étude en 2002 menée par Ph. Barral, J.-P. Guillaumet et P. Nouvel (3) concentre son argumentaire pour délimiter le territoire sur l'analyse des circulations numismatiques mais s'il confirme les postulats antérieurs sur la majeure partie du territoire, il n'est pas d'une grande pertinence pour l'extrême sud en l'occurrence celui qui nous intéresse (BARRAL *et alii*, 2002). Les limites méridionales avec le territoire ségusiave semblent assez fiables (DUBUIS, 2011) et des éléments numismatiques récents permettent de confirmer la limite avec les Arvernes entre les cours d'eau de la Loire et de l'Allier (Lallemand, 2008). Toutefois, la mention d'un peuple mystérieux : les Brannovices, dans la Guerre des Gaules tend à brouiller les pistes car elle pourrait remettre en question l'organisation de l'espace éduen sur le Haut-Clunyois.

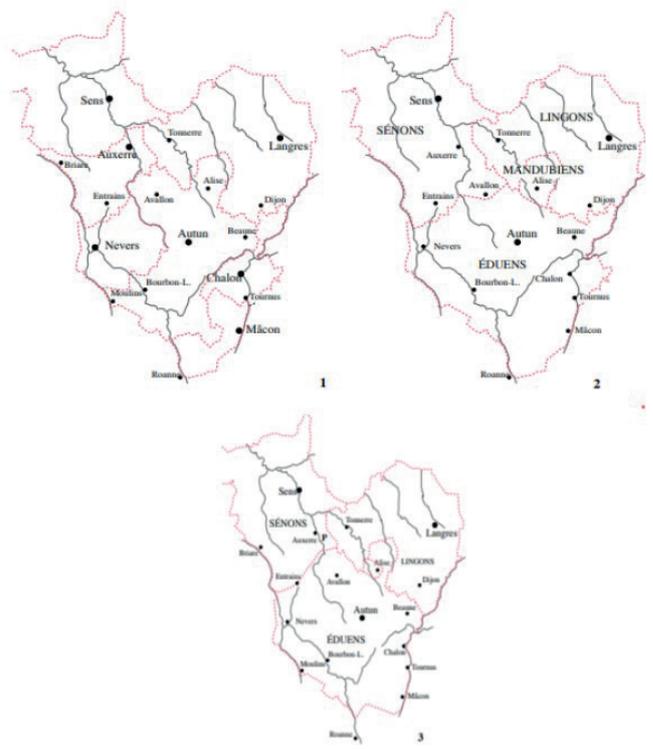


Fig.1 Territoire éduen selon Hirschfeld (1), Peyre (2) et Barral *et alii* (3)

1.2 Le berceau du peuple des Brannovices ?

La quasi-absence d'écrits, du moins antiques, sur le Haut-Clunyois laisse la possibilité aux spéculations diverses et quelques bribes d'indices laissés notamment par Jules César dans son *De Bellum Gallicum* permettent d'envisager pour certains historiens la possibilité de l'établissement du peuple gaulois des Brannovices dans cette région. « *Imperant Haeduis atque eorum clientibus, Segusiavis, Ambivaretis, Aulercis Brannovicibus, Brannovii, millia XXXV* » : tels sont les mots de Jules César qui énumère les peuples clients des Eduens, fidèles alliés gaulois du consul, composant les 35000 hommes engagés à ses côtés contre Vercingétorix (César, *De Bellum Gallicum*, 52 av. J.-C., livre VII Chap. LXXV). Si les Ségusiaves ou les Ambarres sont des peuples dont les frontières territoriales peuvent être ébauchées, la localisation du territoire des *Brannovii* semble bien plus sibylline (Fig.2).

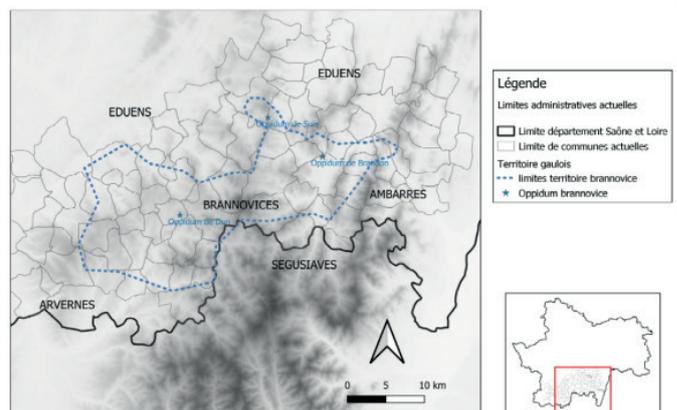


Fig.2 Limites potentielles du territoire brannovice © d'après IGN, Axelle Migeon

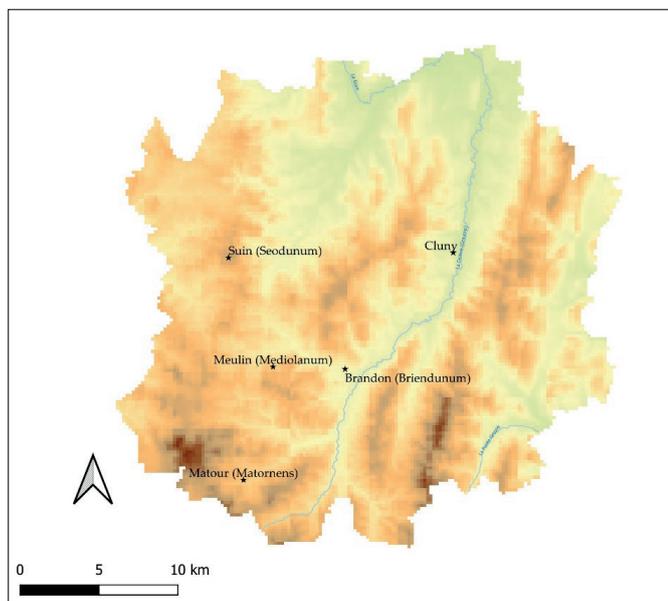


Fig.3 Agglomérations d'origine celtique

Vraisemblablement accolée au territoire des Eduens voire insérée dans celui-ci, certains historiens placent de façon évasive la mystérieuse contrée entre le Charolais, le Mâconnais et le Beaujolais potentiellement sur l'extrême sud-est de l'actuelle Saône-et-Loire. Elle serait à mettre en relation linguistique avec l'actuel Brionnais (ROSSI, 2009, p.57), mais sans pouvoir véritablement être confirmée archéologiquement encore aujourd'hui. Il existe néanmoins une commune du Haut-Clunyois qui apparaît comme une bonne candidate en tant que site de peuplement des *Brannovii*. Brandon (Fig.3), est un lieu très marqué par la toponymie celtique, qui passe pour être un *oppidum* gaulois au carrefour de plusieurs voies antiques (DELAMARRE, 2003, p.85). Sur le territoire se trouve le lieu-dit le *Champ de Bran* qui pourrait confirmer la construction du toponyme. A ce postulat, s'oppose un autre lieu d'implantation des Brannovices à l'opposé du territoire éduen dans le département de l'Yonne actuelle et dont les limites étaient comprises entre les cités d'*Intaranum*, Entrain-sur-Nohains et *Autessiodurum*, (DESVAUGES, 1988 ; THEVENOT 1969 ; GOUDINEAU et PEYRE 1993, p.148). L'étymologie du terme latin d'*aulerci* associé au peuple *Brannovi* a lui aussi fait couler beaucoup d'encre. D'une certitude relative, il serait un composé de la racine gauloise *lergo-* avec une consonne vélaire dénuée de son voisement par extension et associée au préfixe *au-* privatif indiquant la rupture, la séparation, l'éloignement. Il y a donc à travers ce terme une idée de morcellement de territoire que l'on peut traduire par « ceux qui sont loin de leurs traces ». (DELAMARRE, 2003, pp 198-199, Lambert, 1994, pp 26).

Ce qualificatif fut associé à trois autres peuple de la Celtique : Cénomans, Eburovices, Diablintes situé au NO des limites du territoire éduen. Ceux-ci pourraient être issus de la dislocation d'une seule et même entité de population. Ce peuple, bien souvent nommé dans les textes simplement *aulerci* et passant pour l'un des plus anciens de la Gaule est mentionné par Tite-Live aux cotés des Eduens et ses autres clients comme ayant participé à l'expédition du chef gaulois Bellovèse en Italie, à l'époque de Tarquin l'ancien. Vainqueur des Etrusques, ils se fixèrent sur la terre dite des Insubres pour fonder *Mediolanum*, actuelle Milan (TITE-LIVE, V, 34). Etant donnée la description, il semble que la mention d'Aulerques renvoie davantage aux Brannovices compte tenu de l'éloignement des autres peuples partageant ce vocable et établis sur les régions septentrionales de la Gaule. L'idée de déplacement et de réimplantation de peuple n'est pas à écarter comme certains l'ont suggérée pour les autres *aulerci*. Ainsi pour le cas des Aulerques Brannovices, on peut imaginer que ce peuple dont le substantif celtique signifierait « vainqueur par le corbeau », client des Eduens a pu être déplacé par ceux-ci à un endroit stratégique pour des raisons politiques. Le sud du territoire Eduen étant en lien direct avec les peuples des Ambarres, Ségusiaves et Arvernes, le territoire brannovice n'aurait-il pas pu servir de zone tampon pour préserver ou prévenir les Eduens d'éventuelles agressions ?

1.3 Une *Mediolanum* celtique

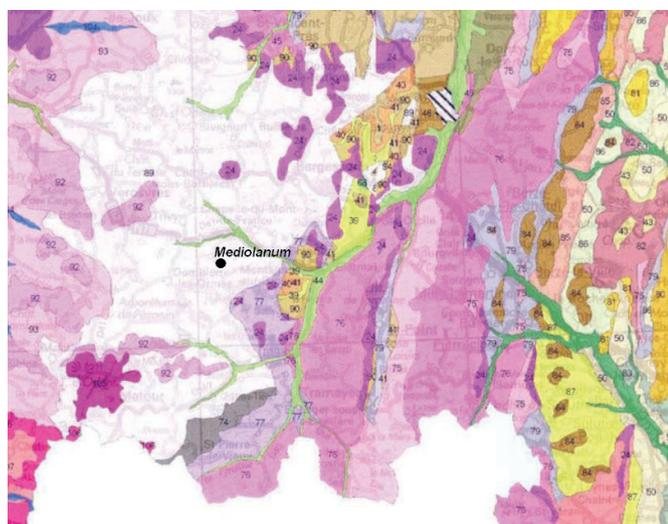


Fig.4 Carte géologique de la limite des formations granitiques (en blanc) et volcanique (en rose) et calcaire en (jaune et orange) © Géoportail, mai 2021

Coincidence ou pas, une distance de seulement six kilomètres sépare un autre *Mediolanum*, de la possible capitale des Brannovices, Brandon. Ce vocable d'origine gauloise porte aujourd'hui le nom du hameau de Meulin rattachée à la commune de Dompierre-les-Ormes. Le *Mediolanum* de Saône-et-Loire est positionné à un emplacement stratégique aux confins de l'ouest du Haut-Clunyois aux portes du Charolais. Il passe pour être un lieu majeur de rassemblement des peuples gaulois. Au XIX^e s., un alignement de pierres levées disposées en forme d'amphithéâtre a été constaté sur les hauteurs de la commune ; cependant il n'est plus visible aujourd'hui et n'est pas confirmé par l'archéologie (JEANTON, 1926, p.56). Le terme *Mediolanum* désigne une bande de terre (*-lanum*) médiane (*medio-*) (DELAMARRE, 2001, p.34-35, 2003, p.221-222) ou « le centre de la plaine » séparant deux terrains géologiques différents (DESBORDES, 1971, p.187). En analysant les multiples itérations du vocable *Mediolanum*, J. M. Desbordes constate que la construction du toponyme correspond souvent à une réalité topographique (Fig.4). Pour le cas de notre Meulin, il se trouve d'une part à la convergence de formations géologiques entre les roches calcaires du Mâconnais et le Charolais granitique.

La commune est aussi et surtout sur la ligne de partage territorial entre les eaux atlantiques et Méditerranée. Généralement *Mediolanum* signe une limite de territoire, plus exactement de diocèse : c'est le cas de Mâlain à la limite des diocèses d'Autun et de Langres ou encore Miolan, hameau d'Hurigny, qui marquait la frontière avec l'ancien diocèse de Besançon, caractéristique redondante pour les multiples vocables de la Gaule mais qui ne semble pas confirmée pour Meulin (DESBORDES, 1971, p.194). Toutefois lorsque nous aborderons les textes médiévaux nous corrigerons cette erreur d'appréciation. Enfin, il apparaît que quasi systématiquement les *Mediolanum* dénotent la proximité d'un *oppidum* occupé aux périodes La Tène D1 ou D2 comme c'est le cas pour Châteaumeillant dans le Berry qui contient en lui-même l'idée de fortification ou pour notre cas du Haut-Clunyois la possible présence de la capitale fortifiée des Brannovices sur la commune de Brandon.

1.4 Un oppidum? : Suin



Fig.5 Butte de Suin. Au pied entre l'église et le rocher apparaissent en négatif les vestiges de substructions antiques découverts par Sabatier © F. Cognot (1992)

L'existence de l'*oppidum* gaulois de Brandon n'est encore aujourd'hui que pures spéculations, qui ne sont fondées que sur la possibilité de vestiges enfouies sous l'actuel château de la commune. Le raisonnement de J.M. Desbordes n'en est pas moins altéré puisque c'est la proximité très probable d'un autre *oppidum* qui vient conforter la théorie de l'archéologue : celui de Suin. Le passé antique de Suin qui semble remonter au néolithique avec un atelier de pierre de taille trouvé récemment près de la *Grande Borne* au nord de la commune est surtout connu par les travaux de l'archéologue et ancien pharmacien M. Sabatier pour lequel un musée a été consacré en 2010 sur la commune proche de Saint-Bonnet-de-Joux. L'établissement rassemble l'ensemble du matériel trouvé sur le site de Suin au cours des fouilles des années 30 ainsi que le site de *Sainte Colombe* tout proche et de *Ballore* dans le Charolais. La butte de Suin (**Fig.5**) porte son nom du fait de son amas de rochers qui culminent à 600 m en offrant une vue à 360° sur le Charolais, le Haut-Clunyois, le nord du Brionnais et les contreforts du Beaujolais. Sur ce sommet placé sur le tracé

actuel du GR7, Bulliot au XIX^e s. voit un plateau artificiel propice à l'établissement d'un camp antique et reconnaît par les vestiges d'une construction rectangulaire « en pierres indestructibles » flanquée de multiples ouvertures, la physionomie et les proportions de systèmes défensifs qu'il a rencontrés dans son étude du camp du *mont Dardon* près de Toulon-sur-Arroux. Il précise également que les habitations liées à ce *castrum* se seraient développées sur ce même plateau à l'emplacement de l'actuelle église de la Vierge (BULLIOT, 1856, p.85-86).

2. SOURCES DOCUMENTAIRES

2.1 L'apport des Cartulaires de Cluny

Brandon, Meulin, Suin sont les principaux lieux d'origine celtique qui retiennent l'attention des érudits et scientifiques en particulier du XIX^e et du début du XX^e s. se basant sur des racines toponymiques parfois équivoques, ou des "dires" de vestiges dont l'authenticité n'est pas attestée, à l'exception de Suin qui a largement livré du mobilier sur une continuité temporelle.

Avant la naissance des communes au XII^e s., le paysage français était composé de *pagi*, entités territoriales d'origine romaine, subdivisions de la *civitas* qui s'apparentent aujourd'hui à des sortes de chefs-lieux exerçant un pouvoir public sur une région donnée. Dans un environnement rural comme celui qui nous concerne, à ces *pagi* sont rattachés un certain nombre de domaines fonciers ou *villae* elles-mêmes liées à des terroirs ou *agri* dont il est parfois difficile de définir les contours. La meilleure source de renseignements précis sur les limites territoriales anciennes du Haut-Clunyois est offerte par les textes des cartulaires de Cluny puisque l'abbaye se trouve dans notre périmètre. Les cartulaires de l'abbaye rédigés entre le IX^e et le XI^e siècle permettent d'obtenir une photographie de l'organisation administrative du Haut-Clunyois au haut Moyen-Âge.

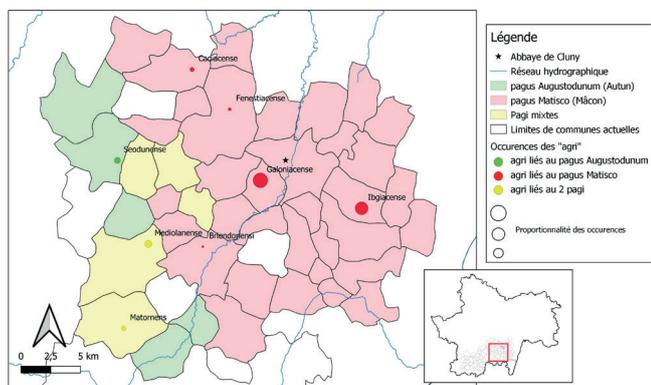


Fig.6 Répartition des *pagi Augustodunum/Matisco* d'après le cartulaire de Cluny, IX^e-XI^e s. © A. Migeon, sources IGN, cartulaires de Cluny, dictionnaire topographique de 71, Jean Rigaud

L'examen des cartulaires de l'abbaye fait état de 1150 chartes mentionnant un *ager*; 876 concernent globalement le périmètre du Haut-Clunyois rassemblées en 96 *agri*. En-dessous de trois occurrences d'*ager*, nous avons considéré que la mention était anecdotique et la charte a donc été écartée de l'étude. Il en résulte la mention de 34 *agri* partagés en deux grands *pagi* sur le sud de la Bourgogne médiévale (Fig.6), nous avons représenté en couleur la répartition des principaux *agri* entre le bailliage d'*Augustodunum* et celui de *Matisco*. Il se détache clairement une ligne de séparation passant à l'ouest de la carte par les *agri* de *Seodunense*, *Suin* et *Mediolanense*, *Meulin* jusqu'à *Matornens*, *Matour*. Certains domaines liés à un *ager* se trouvent parfois rattachés aux deux bailliages. La frontière passant certainement à travers cet *ager*, certaines *villae* dépendant de celui-ci se trouvent liés à l'un ou de l'autre *pagus*.

Encore une fois *Suin* et *Meulin*, évoqués précédemment pour alimenter les discussions sur leur passé gallo-romain, sont mises en avant cette fois-ci pour leur rayonnement régional au milieu de la période médiévale. *Seodunum* qui semble coïncider avec l'actuelle *Suin* apparaît pour sa forme la plus ancienne sous le toponyme *Seotunense*. La désinence qui indique qu'il correspond bien à un *ager*, apparaît en 901 dans la charte 73 des cartulaires de Cluny (CC, Vol 1, Ch 73, 901, p.82). La forme *Seduno*, correspondant à l'entité « *villa* » n'apparaît qu'à la fin du X^e s. La première occurrence de *Mediolanum* datant de 909 est *Meolanense* encore sous sa forme d'*ager*, seule entité administrative sous laquelle elle est connue (CC, Vol 1, Ch 103, 909, p.105). La forme *Mediolanense* plus courante est aussi plus tardive.

Il y a fort à penser que ces deux lieux aient connu une certaine pérennité de peuplement depuis l'antiquité et qu'elles sont étroitement liées à des limites anciennes de territoire. De plus, parmi les listes des *agri* mentionnés dans le cartulaire, elles comptent parmi la minorité concentrée sur l'ouest du Haut-Clunyois aux racines linguistiques celtiques : *Seo-dunum*, *Medio-lanum*. La plupart des formations des autres *agri* datent de la conquête romaine associés à la désinence *-aco* révélatrice d'un propriétaire foncier d'origine romaine (Arbois de Jubainville, 1890). On note d'ailleurs à l'époque le statut émergent de *Cluniaco* comme simple *villa*.

2.2 La cartographie : la Table de Peutinger

On peut remonter encore plus loin dans le temps pour tenter d'en connaître davantage sur les origines du Haut-Clunyois, mais nous ne sommes plus dans les sources textuelles à proprement parlé mais cartographiques. La Table de Peutinger est un outil précieux pour quiconque souhaite obtenir un instantané des itinéraires routiers et commerciaux sous l'empire romain. Elle est le seul témoignage cartographique de l'antiquité en particulier pour la Gaule où sont inscrits des repères toponymiques et numériques des étapes qui scandent et articulent l'organisation de ce que l'on appelait le *cursus publicus*. Le visuel que l'on connaît n'est autre que la retranscription médiévale du XII^e s. d'une carte ancienne. Ce parchemin n'est pas réellement une image figée d'une période historique mais plutôt une compilation d'un ensemble de voies routières qui jalonnèrent le territoire romain de la fin de la République jusqu'à la fin de la période impériale.

Le réseau dit d'Agrippa, du nom du bras droit d'Octave futur Auguste, est mis en place à l'aube du premier millénaire afin d'optimiser la gestion en Gaule des provinces romaines qui se multiplient avec les victoires de l'Empire. Notre attention se concentrera plus particulièrement sur le point de jonction de deux voies E/O parallèles visibles sur la table de Peutinger entre d'une part les stations d'*Augustodunum*, Autun (71) et *Decetia*, Decize (58) et d'autre part sur le tracé de la Via Agrippa de Lyon à Saintes entre les stations de *Lugdunum*, Lyon et *Aquis Calidis*, Vichy (Fig.7) (Nouvel, 2010, p.7-8). Ces deux portions de voies sont, sur toute leurs longueurs séparées par un cours d'eau nommé *Garunna* (visible stricto sensu sur la première copie) qui prend sa source dans les reliefs sont placés sur la table au nord de la *statio* de *Foro Segusiav(...)* et au NO de la *statio* de *Lugdunum*. Seul existe un point de jonction entre les deux voies qui semble se dessiner proche de la *statio* de *Sitillia*, (*Suitillia* ou *Sutillia*). C'est justement le périmètre de la *statio* de *Sitillia* qui nous intéresse ici car selon la démonstration qui va suivre elle pourrait correspondre à une étape routière antique située dans le Haut-Clunyois contrairement aux postulats avancés jusqu'à présent.

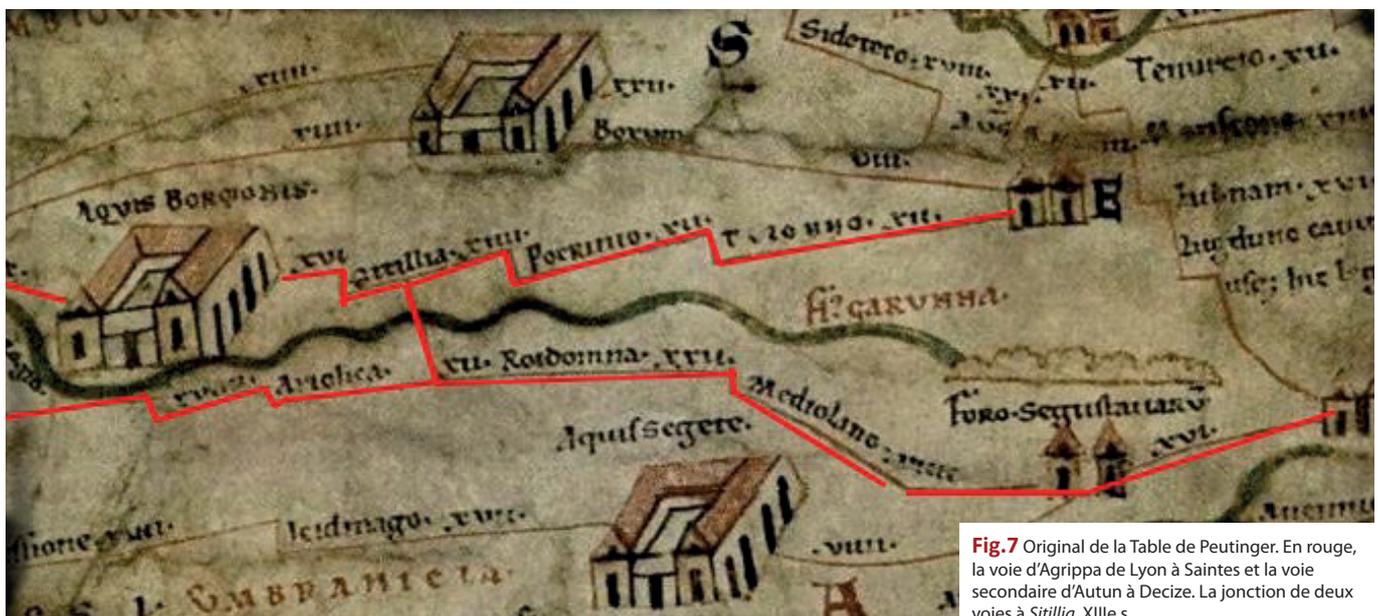


Fig.7 Original de la Table de Peutinger. En rouge, la voie d'Agrippa de Lyon à Saintes et la voie secondaire d'Autun à Decize. La jonction de deux voies à *Sitillia*. XIIIe s.

3. ANALYSE DES ÉLÉMENTS TOPOGRAPHIQUES

3.1 Les reliefs

Pour donner une cohérence aux propositions de placement des différentes *stationes*, il est nécessaire d'appuyer notre raisonnement par les quelques éléments topographiques distillés par la Table de Peutinger. En premier lieu, c'est la zone de relief matérialisé sur la *statio* Foro Segusiav (...) que la plupart des spécialistes s'accordent à associer à Feurs dans la Loire qui attire notre attention (Fig.8). Les deux voies partant d'Autun et de Lyon semblent prendre soin d'éviter cette zone de relief qui correspond très vraisemblablement au massif du Beaujolais car encadrée au Nord par la Bourgogne méridionale actuelle Clunyois, à l'est la Vallée de la Saône entre *Lugdunum*, *Matisco* et le sud par la région du Forez. Toutefois, cette zone rocheuse qui sépare le nord de l'actuel région Auvergne-Rhône-Alpes du Sud de la Bourgogne n'est jamais nommée par les auteurs antiques. Sa position très approximative mais indiquée avant *Roidomna*, Roanne en venant de *Lugdunum* interdit la confusion avec le *Cemmene*/*Cebenne*/*Cevenna* qui a laissé sa trace dans le nom de l'actuel massif des Cévennes mais qui correspondait de façon plus large au Massif Central. Il est nommé à plusieurs reprises par les auteurs antiques notamment pour désigner un élément remarquable du parcours de la voie de Lyon à Saintes mise en place par Agrippa sous le règne d'Auguste : « Agrippa [...] a fait [de Lyon] le point de départ des grandes routes : celle qui traverse les monts Cemmènes et aboutit chez les Santons et en Aquitaine » (STRABON IV, 6, 11). Il y a donc ici une ambiguïté qui consiste à penser que l'ensemble des reliefs de la frange occidentale de Lyon était désigné sous le terme générique de *Cemmene*. Toutefois cette furtive remise en question est évacuée lorsque l'on constate que ce qui serait identifié comme le *Cemmene* ne constitue pas une unité rocheuse. En effet, la Table de Peutinger fait également apparaître un second pictogramme situant un relief entre les *stationes* de *Aquis Calidis*, Vichy et *Augusto Nemeto*, Clermont-Ferrand. Il matérialise très clairement le Massif Central sans le nommer.



Fig.8 Visualisation de la vignette du relief du Beaujolais © Table de Peutinger, XIII^e s.

3.2 Les cours d'eau

Ce qui va permettre de corroborer notre précédent postulat réside dans la révélation de l'identité du cours d'eau qui prend sa source dans ce relief. Le scribe le nomme *fl* ? *Garunna*. De la même façon qu'il écrit *fl* ? *Liger*, et *fl* ? *Arar* (Fig.9), il semble émettre des réserves quant à leur localisation. L'*Arar*, Saône paraît être placée de manière plausible courant aux portes de *Cabillonum*, Chalon-sur-Saône. En revanche pour le *Liger*, Loire, son tracé n'est pas logique, d'une part car selon la Table de Peutinger, il prend sa source dans la même montagne que l'*Arar* alors que l'un est sensé naître dans le Massif Central et l'autre dans les Vosges. Il y a donc nécessairement un élément qui a entraîné une confusion dans la retranscription justifiant l'utilisation du point d'interrogation. C'est sans doute parce que le nom de *Garunna*, dont on pense spontanément qu'il est utilisé pour désigner la Garonne, a perturbé le rédacteur, la plaçant au nord d'une ligne Lyon/Bourbon-Lancy en passant par Roanne et l'obligeant ainsi à décaler plus au nord le *Liger*. Il est indéniable que ce qui a été pris pour la Garonne n'est autre que la Loire, tout du moins à partir de Roanne et qui borde la commune de Bourbon-Lancy.



Fig.9 Visualisation du positionnement trop septentrional de la Loire et de la Saône © Table de Peutinger XIII^e s.

Mais alors quel est ce mystérieux *fl. Garunna*? Il y a logiquement un toponyme approchant qui est responsable de cette confusion. En considérant que notre massif représente bien les monts du Beaujolais, une rivière modeste prend sa source sur le versant nord du relief et possède une graphie étrangement semblable. La Grosne est un affluent de la Saône et sous-affluent du Rhône d'une longueur de 97 km et qui creuse son lit sur la frange orientale du Charolais, bifurque à l'est au niveau de la commune de Clermain pour rejoindre Cluny jusqu'au Chalonnais (Fig.10). Sa mention la plus ancienne du IX^e s. est inscrite dans les cartulaires de Cluny. À plusieurs reprises la forme latine



Fig.10 Confluence de la Grosne et de la Noue à Clermain, carrefour antique © Géoportail, 2021.

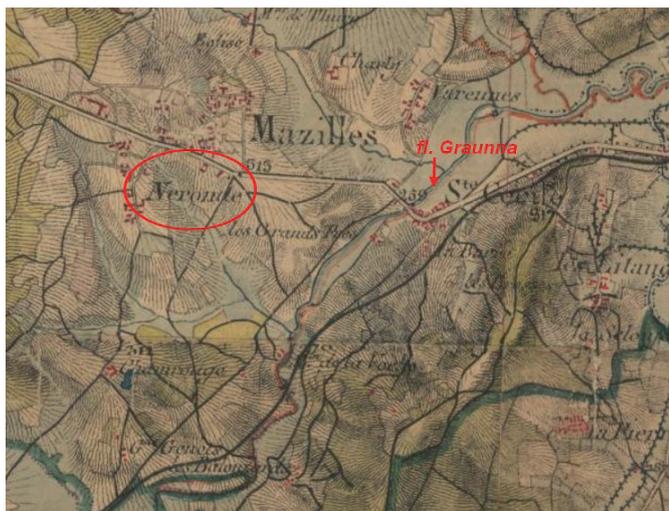


Fig.11 Illustration des chartes de Cluny n° 721 et 774, le hameau de Néronde lié à la commune de Mazille surplombant la Grosne © carte d'État Major Napoléonien XVIII^e s., Géoportail. 2003, p.44.

de la rivière apparaît comme point de repère pour la localisation des différents biens fonciers qui font l'objet de transactions avec la célèbre abbaye. Bien souvent aux points cardinaux s'ajoutaient des précisions sur le passage à proximité de *viae publicae* ou de *viae volvente/currente*. La forme latine la plus ancienne de la Grosne répertoriée dans le cartulaire est *Grauna* (CC, Vol 1, ch 53, 893). Mais on dénombre également des variations sous la forme de *Graonna/Graona* avec 29 occurrences. Il y a toutefois une mention de la Garonne dans la charte 3385 correspondant bien au fleuve Garonne car évoquant l'ager *Ageniacense*, Agen. Entre le X^e et le XI^e s. la graphie *Graunna* apparente dans six chartes est extrêmement proche de la mention de la TP en considérant d'autant plus que l'inversion des phonèmes (ici *Graunna/Garunna*) est fort courante dans l'antiquité romaine. Pour les bornes de sa localisation, le *fluvius Graunna* dans ces itérations est signalé des communes de Mazille dans la première vallée traversée sur le versant nord du Beaujolais aux rives de Chalon-sur-Saône. Il est à noter que la rivière est précédée de la désignation générique de *fluvium* malgré sa taille modeste (**Fig.11**)

3.3 Analogie Grosne et Loire

Pour revenir à la Table de Peutinger, il est donc tout à fait recevable d'imaginer que le cours d'eau désigné était la Grosne qui à l'époque de la réalisation de la copie de la carte au XII^e s. devait être une rivière connue du fait de sa proximité avec l'influente Abbaye de Cluny. La rivière, après avoir franchi la frange nord du Haut-Beaujolais prend une direction est, au niveau de Néronde, hameau de Mazille. Le terme d'origine ancienne Néronde serait un composé de *ner-* renvoyant à un « dieu celtique des eaux » et *-randa* signifiant « limite, frontière » (Lacroix), « *Sunt autem predictae, res in pago Matisconense, in villa que dicitur Macerias et in altera que vocatur Neronda, super fluvium Graona* » (CC, Ch 721/774, Vol 1, 948). Son acception très discutée peut trouver une résonance pour notre cas. Il ne serait pas une limite de territoire dessinée par un cours d'eau mais une modification du statut du cours d'eau lui-même car c'est précisément à cet endroit que la Grosne après avoir dévalé les montagnes et s'être grossie de multiples ruisseaux, est canalisée pour suivre son cours de la vallée de Cluny au Chalonnais. Néanmoins un problème persiste. Sur la Table de Peutinger ce *Fluvium Garunna* est censé prendre une direction ouest pour longer les *stationes* de *Sitillia* et *Aquis Borgionis*. A partir de la commune de Clermain quelques kilomètres en amont de Néronde, la rivière se divise et son affluent la Noue (qui n'est autre qu'un terme standard moderne pour désigner un cours sinueux) prend une direction ouest. Il est relayé ensuite par la Semence puis l'Arconce cette dernière se jetant dans la Loire à 30 km d'*Aquis Borgionis*. Tout porte à croire que le *fluvium Garunna* de la Table de Peutinger correspond en amont aux sources de la Grosne et de la Loire à la jonction de son affluent l'Arconce. Nous avons sans doute ici à faire à une erreur née des textes médiévaux qui ont déclenché la confusion entre Grosne et Garonne en entraînant par là même la remise en question du positionnement du *Liger* et de l'*Arar* sur la Table de Peutinger. Il y a donc tout lieu de croire que *Garunna* et *Liger* ne formeraient qu'un seul et même cours d'eau.

Le tableau ainsi dressé nous permet de proposer une première déduction. Toutes les *stationes* situées au nord du *fluvium Garunna* se trouvent de fait sur la rive droite de la Loire et par corollaire de la Grosne et de ses affluents. En d'autres termes, les *stationes* de *Sitillia*,



Fig.12 Détail Table de Peutinger rive gauche rive droite de la *Garunna/Liger*. XIII^e s.

Pocrinio, *Telonno*, pour ne citer que les plus sibyllines ne peuvent se trouver dans la vallée de l'Allier qui est située rive gauche de la Loire comme certains le prétendent. Il ne subsiste ainsi plus aucune confusion possible avec la rivière Allier. Pour preuves les *stationes* de *Decetia* et *Aquis Borgionis* sont bien situés sur la Table de Peutinger comme dans la réalité, bordant la rive orientale de la Loire. Ainsi, on en déduit que les *stationes* de *Foro Seg.* à *Aquis Calidis* se trouvent rive ouest de la Loire. Nous avons donc fort à penser que le périmètre de la Table de Peutinger autour de la *statio* de *Sitillia* se trouve dans le Haut-Clunysois (Fig.12).

3.4 L'étrange analogie Suin/Sitillia

Si *Sitillia* se trouve dans le Haut-Clunysois, il y a possiblement une agglomération ancienne candidate qui élèverait durant l'antiquité romaine cette région au rang de lieu stratégique.

Une coïncidence géographique

Outre ces éléments graphiques et linguistiques, la TP originale nous offre des indices chiffrés des distances qui séparent les *stationes* plus ou moins lisibles. *Sitillia* se trouve au carrefour de trois routes entre les *stationes* de *Pocrinio*, d'*Aquis Borgionis* et d'*Ariolica*. Voici ce que l'on peut dire des indications de la Table :

D'abord *Pocrinio* est communément associée à Perrecy-les-Forges et non Digoïn comme certains voudraient le croire. Emile Thevenot soulignait pour réfuter l'association de *Pocrinio* à Digoïn, qu'elles ne présentent aucune similitude de racines linguistiques, et que la commune était connue sous les vocables antiques de *Denegontium* puis *Digonium*. Elle est signalée à XIII lieues gauloises de *Sitillia* soit environ 35 km. Ensuite, la table devient plus confuse. Deux indications numériques sont notées sur la portion *Aquis Borgionis/Sitillia* séparées par la vignette de la station thermale puisque la *statio* est associée à Bourbon Lancy. XXX à sa gauche et XVI à sa droite. Il y a vraisemblablement eu un problème de place puisque la portion *Sitillia/Ariolica* ne porte pas de chiffre comme le souligne Desjardins (CHAMPIGNEULLE, 1963, p78). Si XXX lieues séparent *Aquis Borgionis* et *Sitillia* alors la distance correspond à 75 km. Il s'agit enfin de comprendre les XVI lieues qui précèdent la mention de *Sitillia*. Pour indiquer ce segment coupé par un carrefour et obstrué par la vignette du *fluvium*, le dessinateur contraint, avait soit la possibilité d'écrire la distance en dessous, ce qui risquait de créer une confusion avec la distance de *Pocrinio*, ou bien de la faire précéder *Sitillia*. Il est donc très plausible que XVI corresponde au nombre de lieues entre *Sitillia* et *Ariolica* soit environ 40 km. *Ariolica* est fréquemment associé à la *Pacaudière* qui n'a absolument aucune proximité linguistique et de façon plus anecdotique à Avrilly plus plausible étymologiquement que nous retiendrons ici. *Sitillia* se trouverait donc à 35 km environ de Perrecy-les-Forges, 75 km de Bourbon Lancy et 40 km d'Avrilly. La seule agglomération qui répond à ces trois exigences est la commune de Suin qui se situe à 33 km de Perrecy-les-forges, 70 km de Bourbon Lancy et 48 km d'Avrilly. En prenant en compte les reliefs, ce postulat est assez cohérent (Fig.13).

Stationes contiguës	distances en lieues	traduction en km	distances réelles
Augustodunum (Autun)/Telonno(Toulon s/Arroux)	XII	30 km	39 km
Augustodunum(Autun)/Boxum(Bibracte)	VIII	20 km	26 km
Telonno(Toulon s/ Arroux)/Pocrinio(Perrecy-lès-forges)	XII ou VII	30 km ou 17,5 km	13 km
Pocrinio(Perrecy-lès-forges) / Sitillia(Suin)	XVIII	35 km	33 km
Sitillia(Suin) / Aquis Borgionis(Bourbon-Lancy)	XXX	75 km	70 km
Aquis Borgionis(Bourbon-Lancy)/Decetia(Decize)	XIII ou XVI	35 km ou 40 km	38 km
Decetia(Decize) / Aquis Nisincii(Saint-Honoré-lès-Bains)	XVIII	35 km	34 km
Sutillia(Suin)/Ariolica(Avrilly)	XVI ou ?	40 km	48 km
Ariolica(Avrilly)/Roidomna(Roanne)	XII	30 km	36 km
Roidomna(Roanne)/Mediolano(Poncharra S/Turdine)	XXII	55 km	49 km
Mediolano(Poncharra S/Turdine)/Foro Seg.(Feurs)	XVIII	35 km	34 km
Foro Seg.(Feurs)/Lugdunum(Lyon)	XVI	40 km	82 km
Ariolica(Avrilly)/Vorogio(Varennes-s/Allier)	XVIII	47,5 km	52 km
Vorogio(Varennes-s/Allier)/Aquis Calidio(Vichy)	VIII	20 km	24 km

Fig.13 Tableau des distances entre stationnes calculées selon proposition d'identification © Axelle Migeon, 2022

Suin comme « statio » romaine

Si la position de Suin semble respecter les critères topographiques exigés par la Table de Peutinger pour correspondre à la localisation de *Sitillia*, il convient à présent de savoir si elle a le profil pour un lieu d'implantation plausible d'une *statio*. Pour y répondre, il est indispensable de bien identifier la fonction requise de ces relais routiers et les logiques d'implantation qui en découlent.

Statio est un terme latin utilisé pour désigner à l'origine des ensembles de structures de ce qui préfigure le *Cursus Publicus*. (LEVEAU, 2014, p.17) L'auteur latin Suétone nous apprend que ce réseau créé sous Auguste formait la *vehiculatio* et permettait à la fois de garantir la bonne gestion d'itinéraires bien établis et contrôlés dans une perspective de maintien de l'ordre et de paix romaine mais également afin de favoriser une communication rapide entre Rome et les provinces de l'empire (SUETONE, *La vie des Douze Césars*, Auguste XLIX). Ce réseau évolue ensuite sous Tibère en fixant des points de contrôle militarisés, des postes de garde qui informaient

les gouverneurs des provinces des différents faits sur la région. Parallèlement, ce maillage mettait à disposition personnes et matériel (voitures, équipements, entretien, etc.) le long des routes majeures pour acheminer le courrier nommé *Cursus Publicus*. Au IV^e s., le recueil dit de l'itinéraire d'Antonin, faussement associable à la dynastie des empereurs du II^e s., et plus justement intitulé table Théodosienne consigne l'ensemble du tracé de ce réseau complexe. La *statio* est définie donc non seulement comme un relai routier mais aussi un poste militaire, un local de réunion, et remplit des fonctions douanières comme bureau de recette. Et même si elle permettait un contrôle de l'empire, elle n'était pas considérée comme un lieu d'exercice du pouvoir proprement dit (*Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 1893–1980).

Le castrum de Suin

Dans les textes antiques, les auteurs associent fréquemment la *statio* au *castrum*, *castellum*, *praesidium* tout en les distinguant en même temps : « *validamque stationem procastris* » (TITE LIVE, 6.23.12), « *stationes ab omnibus castris partibus* » (TITE LIVE, 25.25.8) « *quibus in castellis interdum stationes ponebantur* » (JULES CESAR, de Bellum Gallicum, 7,69). Le lieu est donc lié à la présence d'édifices militaires sans toutefois être confondu avec cette unique fonction. Cependant, ces liaisons linguistiques recouvrent une volonté d'implantation dans un lieu propice et stratégique. L'*oppidum* de Suin d'origine laténienne, implanté sur une butte pourrait en faire un emplacement idéal. Les fouilles effectuées sur la butte aux XVIII^e et XIX^e s. ont fourni des monnaies des I^{er} au III^e s (Tibère à Aurélien) prouvant la continuité d'activité pendant tout le Haut-Empire ainsi qu'une molette d'éperon, des fers de coutelas, des médailles et un bas-relief représentant deux guerriers (CAG71, Tome III, p.381-382). Ces éléments vont dans le sens d'une présence militaire dès l'antiquité. En 1934, à l'ouest du *castrum* a été mis au jour par Sabatier un bâtiment qui a tout à fait le profil d'une annexe militaire de 25 x 6 m (Fig.14) présentant un mobilier varié à la fois de stockage (nombreux fragments de céramiques, bases d'amphores à vin) mais aussi militaire : deux pointes de javelot et un fer de lance. La position de Suin en limite de deux *pagi* : *Augustodunum* et *Matisco*, pouvait donc nécessiter la présence militaire et donc l'établissement d'une *statio* à cet endroit précis. Parfois cette garnison était réclamée car nécessaire pour sécuriser un lieu stratégique. Suin apparaîtrait donc possiblement comme un pont idéal entre les deux voies d'Agrippa pour faciliter la circulation en réduisant les distances et surtout en évitant en venant de *Lugdunum* le relief accidenté. Rappelons pour corroborer notre raisonnement que l'étymologie de la commune *Seo-dunum* contient en elle-même l'idée de place forte.

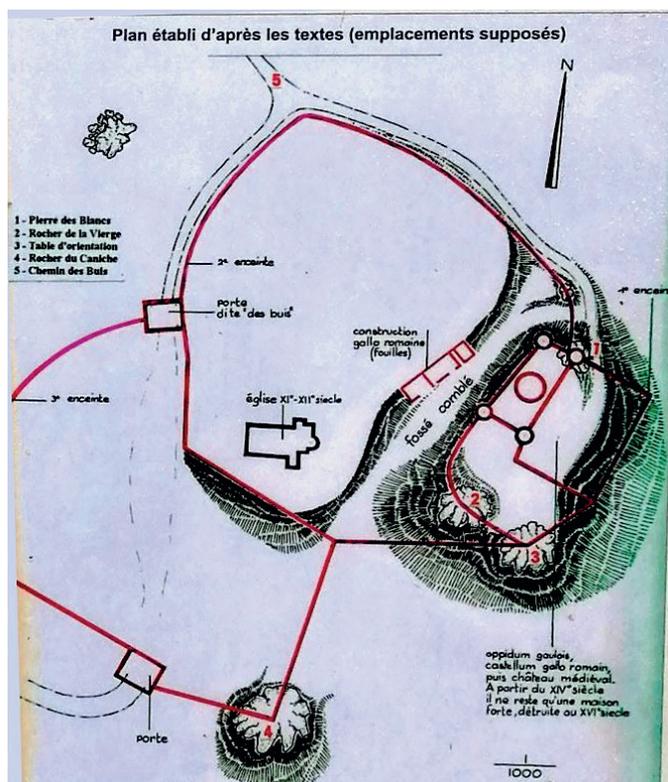


Fig.14 Plan de l'*oppidum* de Suin et des substructions gallo-romaines attenantes © Sabatier, 1934

Une découverte épigraphique à Suin

En juin 1963, des travaux de modifications d'une maison de Suin ont permis de dégager une pierre utilisée comme jambage de porte d'une importance capitale pour le passé antique de la commune. Ce bloc de grès de 1,06 x 0,50 m x 0,20m, taillé totalement sur la partie droite et arrière a été prélevé après avoir été séparé en deux pour faciliter sa manipulation. Il est en fait un document épigraphique précieux dont le texte fut retranscrit comme tel par l'archéologue et historien L. Armand Caillat :

Mer(curio) sac(rum) \ Sex(tus) Gabiniu[s] / Censorinu[s] \ Dagot[ou]t[i] [(i)lius] \ / pro M[otu]con[e]s \ filio.

Il s'agit d'une stèle antique dédiée au dieu Mercure. Elle est adressée à priori par un père pour son fils pour des raisons qui nous échappent. Le dédicant est citoyen romain puisqu'il se présente par les tria nomina avec la particularité de posséder un cognomen d'origine celtique. Cette dédicace participe à l'éventualité de la présence d'un temple en l'honneur du dieu sur la butte durant le Haut-Empire. Dieu des voyageurs et du commerce, gardien des voies de communication, l'emplacement de son sanctuaire ajoute un nouvel argument en faveur du statut stratégique de l'agglomération et la proximité d'un carrefour au sein d'un important réseaux d'échanges (Fig.15 et 16)



Fig.15 Photographie des deux fragments des blocs de l'inscription de Suin
© Musée Sabatier, Saint-Bonnet-de-Joux, 1963.

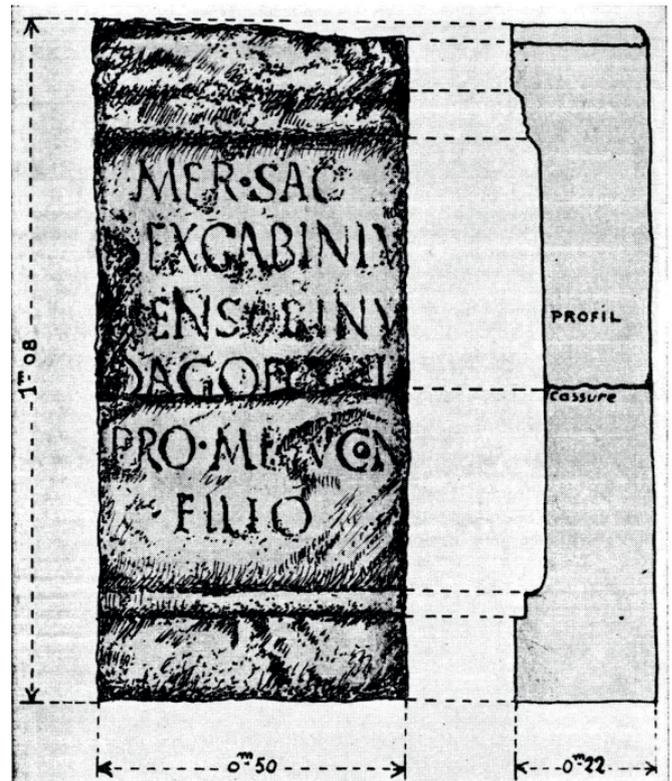


Fig.16 Fac simile de l'inscription de Suin.

4. LA TOPONYMIE MODERNE

4.1 Les indices d'itinéraires

L'ancienne *Seodunum* correspond donc à une étape majeure au cœur d'un maillage de voies ponctuées de carrefours dont certains indices sont repérables encore aujourd'hui dans la toponymie. Hérités de la langue latine, certains lieux expriment encore cette empreinte forte. À 8 km au sud de Suin, juste avant de franchir la Noue et de passer sur l'autre rive de la *Fluvium Graonna* se trouve la commune de Trivy. Son étymologie est très intéressante puisqu'elle est le composé des termes latins *tri-via* dont l'origine est attestée dans les chartes de Cluny sous la forme *Tirvis* ch.937 livre II « *in pago Augustidunensi, in villa Tirvis, in agro Mediolanense, [...] terminat a mane terra Francorum, a medio die et a sero via publica, a cercio terra Leotaldi ou Terviaco, « in pago Augustidunense, in villa Terviaco, in agro Vimasono ».* (CC, ch. 2052,2095,2718,5024 livre III et IV). Suivant la même construction linguistique que la ville de Trèves en Allemagne, la signification relativement transparente indique la présence d'un croisement de trois itinéraires plus ou moins majeurs qui par extension a servi de vocable pour désigner le domaine foncier durant l'antiquité puis la commune au Moyen-Âge. Le sens de Trivy est conforté par la présence d'un second toponyme sur la commune : *aux truges* (Fig.17), qui représente son pendant franco-provençal et que l'on trouve principalement dans le Rhône et sur plusieurs communes du Brionnais et autour de la Montagne de Dun dans le Haut-Beaujolais.

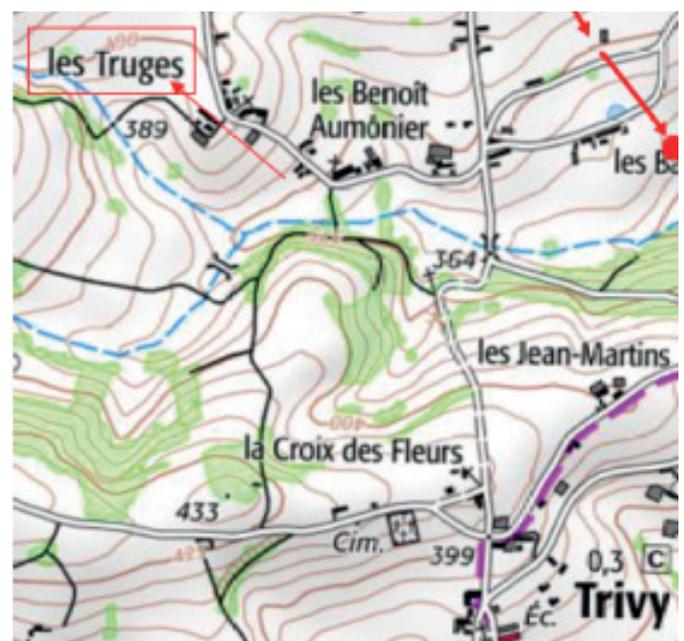


Fig.17 Situation du hameau des Truges, commune de Trivy © Géoportail, Juin 2021.

4.2 Les traces conservées de fines

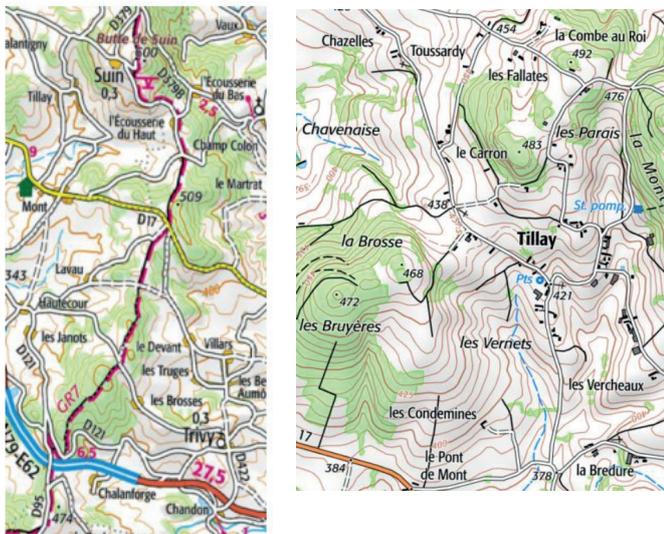


Fig.18 Hameau de Tillay à l'ouest de la commune de Suin, en-dessous situations des hameaux de Chazelles et la Bredure © Géoportail, Juin 2021.

D'autres toponymes antiques rendent compte également de la proximité d'une zone frontière. À l'ouest de Meulin apparaît un toponyme relevant du champ lexical *du fines* c'est-à-dire la limite ou borne d'un territoire en l'occurrence d'un *pagus* (GENDRON, p.87). En effet, au-delà se trouve le diocèse d'Autun et les terres du Charolais dont les limites sont matérialisées par une chaîne de relief. Il est donc tout à fait compréhensible que venant de l'est et du sud de Meulin les itinéraires prennent une direction nord en direction de Trivy et Suin pour longer les limites du territoire sans les franchir. Le toponyme *les fins* contient une ambiguïté. Dans l'Est de la France, cela pouvait indiquer la présence d'un terrain en jachère (TAVERDET, 1990). Toutefois, cette éventualité est balayée par la confirmation *du fines* que l'on trouve une nouvelle fois dans le cartulaire de Cluny. Le hameau de Chandon, sur la route menant à Trivy en venant du sud avant de franchir le *fluvium* est signalé comme étant un *fines* « *in comitatu Augustudunense, in villa que dicitur in fine Candonensi* » (CC, Ch.1743, 1.III). C'est également le même constat plus au nord en arrivant au hameau de Tillay au SO de Suin à laquelle elle est rattachée administrativement. Le lieu-dit est considéré comme un *fines* comme l'indique la charte suivante « [...] *vendo vobis campo qui est in paugo (corr: pago) Augustudinense, in fine Telliedense, in villa a Kasal Bertrudo* » (CC, Ch 60, LI, 897). Il y a une unique mention de Tillay dans les textes mais la précision de la *villa* associée *au fines* est suffisante pour situer précisément l'indication entre les hameaux de Chazelles (*Kasal*) et La Bredure (*Bertrudo*) et authentifier l'ancien vocable du hameau (Fig.18).

4.3 Les étapes routières

Un toponyme et son champ lexical récurrent sur l'actuelle RCEA qui correspond a priori au tracé d'une portion de voie romaine est particulièrement évocateur d'itinéraires anciens. L'endonyme *Maison Rouge* (Fig.19) est présent trois fois dans le périmètre des communes citées précédemment : un sur la commune de Clermain lié aujourd'hui à Brandon à la jonction de La Grosne et de son affluent la Noue, le long de la voie rapide; un second au sud de Meulin par un toponyme visible sur une carte de Nicolas De Fer en 1720 et enfin un troisième dans le cadastre Napoléonien comme lieu-dit sur la commune de Trivy. Les trois occurrences sont liées à la proximité d'un cours d'eau et d'une voie ancienne attestée. Emile Thévenot reconnaît cette récurrence en territoire Eduen mais ne l'impute pas forcément à une origine antique mais plutôt à des voies modernes. *Maison Rouge* aurait donc des racines antiques à partir du moment où les tracés modernes se superposent avec les voies anciennes. Ces constats montrent l'importance des carrefours dans les tracés des voies économiques de l'époque gallo-romaine (BEAUDOT LE TOUZ, 1999, p.239). Une analyse approfondie du contexte de ces *Maison Rouge* fait état d'une corrélation avec leur proximité des carrières anciennes d'argile ou de tuileries ou de briqueteries (GENDRON, 2004, p.104). Bien souvent elles correspondraient, tout comme *Champ Rouge*, *Grange Rouge* ou *Borde Rouge*, à des structures longeant les voies pour faciliter l'acheminement des matières premières ou des productions. Nous avons d'ailleurs précisé un *Champrouge* un peu au nord de la RCEA entre les communes de Mazille et Clermain, tout près du hameau de Néronde cité précédemment venant corroborer notre démonstration. *Le Maison Rouge* de la commune de Trivy, se trouve à proximité de portions routières connues anciennes encore visibles par les prospections aériennes.

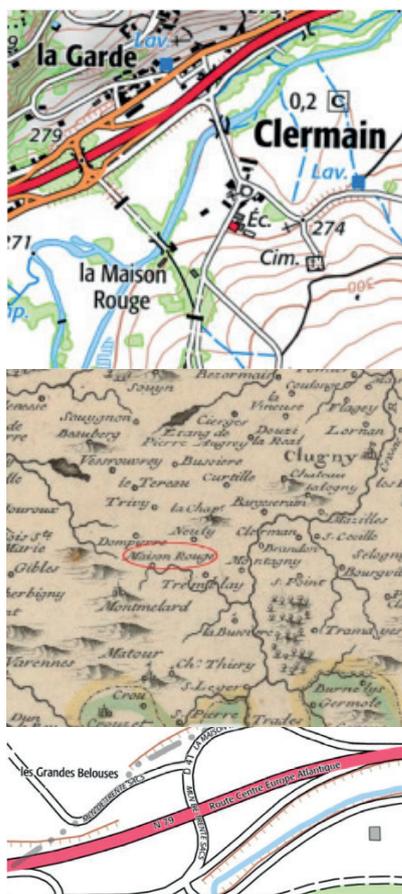


Fig.19 Différentes occurrences de l'endonyme *Maison Rouge* sur le Haut-Clunyois © Géoportail Juin 2021, Nicolas de Fer 1720.

C'est ce qu'a révélé la mission photographique de François Cognot sur la commune en 1992. Son travail a permis de mettre en évidence sur près de 3 km une portion de voie romaine rectiligne très proche de notre voie portant le nom de *Maison Rouge* (Fig.20 et 21).

Celle-ci met en relation en une ligne droite presque parfaite Suin avec le prolongement de l'ancienne voie portant le nom du toponyme «Maison rouge». Le point de jonction des deux tracés coïncide parfaitement avec ladite villa gallo-romaine du *Champ des Bois* de la Chapelle-du-Mont de-France qui a fait l'objet de fouilles archéologiques dans les années 1950 et pour lesquelles une monographie a été réalisée en 2022 en travail de mémoire de master (MIGEON, 2022).

Les vestiges du *Champ des Bois*, au carrefour d'une voie antique ponctuée de *Maisons Rouges* trahissant sémantiquement des structures économiques anciennes et d'une voie rectiligne menant à Suin pourraient s'apparenter à des étapes d'un réseau viaire important et possiblement indiquer la proximité d'une statio en l'occurrence celle de *Sitillia*. Toutes proches, les agglomérations de *Seodunum* et *Mediolanum* à une dizaine de kilomètres renforcent l'idée que cette partie du Haut-Clunyois était un lieu de passage important durant l'antiquité. La commune de Suin et ses alentours en particulier la commune de Tillay pour laquelle des vestiges ont été découverts lors de travaux de construction d'une réserve d'eau réclameraient que l'on réouvre les investigations. Il est aussi tout à fait possible linguistiquement d'établir des possibles liens entre les racines de Suin, et Tillay et *Si-tillia* agglomération qui aurait subi une division à un quelconque moment de son histoire pour des raisons qui restent mystérieuses.



Fig.20 Photo de la commune de Trivy. Au bas de la photo se situe le lieu-dit *Maison Rouge*. Une voie rectiligne traverse le paysage jusqu'à la butte de Suin en arrière-plan © F. Cognot, 1992.

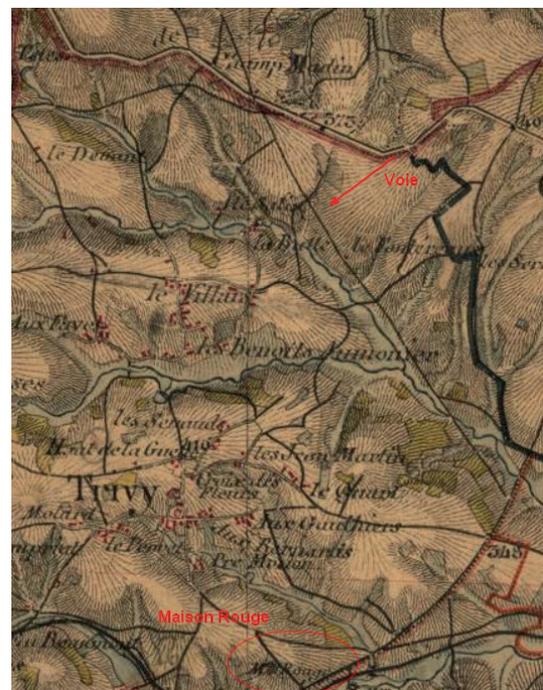


Fig.21 Visualisation de la voie romaine de Trivy à Suin © Géoportail juin 2021, Carte de l'Etat Major XIX^e s.

BIBLIOGRAPHIE

Annales de l'Académie de Mâcon, 3^e série, Tome XXVI, Macon, 1942-1943

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry, DOTTIN Georges, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, éd. Thorin, Paris, 1890.

BANGE François, *L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen-Âge (IX^e-XI^e siècles)*, dans *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*. 39^e année, N. 3, 1984, p. 529-569

BARRAL Ph., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P., Le territoire des Éduens d'après les dernières découvertes, in : Garcia D., Verdin F. dir., *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations, Actes du 24^e colloque international de l'AFEF, Martignes, 1-4 juin 2000*, Paris, éd. Errance, 2002, p. 271-296

BAUDOT LE TOUZ Florence, Promenade toponymique le long des voies romaines de Côte d'Or, dans *Nouvelle Revue d'Onomastique* N°33-34, 1999

BERNARD Auguste, BRUEL Alexandre, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, Tomes I à IV (de 802 à 1070), imprimerie nationale, Paris, 1876

BERLIER Patrick, *Le Guide du Pilat et du Jarez*, Ed. Actes Graphiques, Saint-Etienne, 2002

BULLIOT Jean-Gabriel, Colonne in *Revue Archéologique*, Nouvelle série, Vol. 31 presses universitaires de France, janvier à juin 1876, p.46-54

BULLIOT Jean-Gabriel, *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays Éduen*, Du- moulin, Paris, 1856

CERISAY Thomas, *Un Mediolanum des Ségusiaves : le site de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine (Rhône)*, Mémoire de Master, 2018

CHAMPIGNEULLE Alexis, Le problème de Ségora, in *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 70/1, 1963

CHAUME Maurice, Les origines du duché de Bourgogne. *Géographie Tome II*, éd. Rebourseau, Dijon, 1937

COGNOT François, Photos de prospections, *rapport 1992, service régional de l'archéologie*, Dijon, site 584.

COQUIDE et AL., Rapport final de fouille : CLUNY « le Jaillot » (Saône-et-Loire - Bourgogne), 2005.

DELAMARRE Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux celtique continental*, Éd. Errance, Paris, 1^e et 2^e versions 2001 et 2003

DESBORDES Jean Michel, Un problème de géographie historique : le *Mediolanum* chez les Celtes - Persée in *Revue archéologique du centre de la France*, Paris, 1971

DEVAUGES Jean Bernard, *Entrains gallo-romain*, éd. Groupe de recherche archéologique d'Entrains (Nièvre), 1988

DUBUIS Bastien, *Entre Reins et Trambouze : six mille ans d'Histoire en Haut-Beaujolais*, Saint-Just-la-Pendue, 2011.

DUPIEUX Paul, Les traces germaniques dans la toponymie bouronnaise, *Revue internationale d'onomastique* 1/3, 1947, p. 277-288

GENDRON Stéphane, *La Toponymie des voies romaines et médiévales (les mots des routes anciennes)*, Paris, 2004

GUYOT Antoine, *Rapport de fouilles Lournand*, 1979.

HIRSCHFELD Otto, *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*, Berlin, Reimer (CIL, XIII), 1899

JEANTON Gabriel, *Le mâconnais gallo-romain : répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Mâcon (71)*, 1926

JULES CESAR, *Bellum Gallicum (Livre VII, Ch. LXXV, 58-52 av. J.-C.)*, éd. Hachette, Paris, 1913.

LACROIX Jacques, *Les Noms d'origine gauloise. La Gaule des combats*, éd. Errance, Paris, 2003

LALLEMAND David, *Le département de l'Allier au carrefour des Arvernes, des Bituriges et des Éduens, II^e-I^{er} siècles av. J.-C.*, Thèse de doctorat, Univ. Paris I, 3 vol., 2008

LAMBERT Pierre-Yves, *La Langue gauloise*, Éd. Errance, Paris, 1994

LEVEAU Philippe, Stations routières et *stationes viarum* in FRANCE J., NELIS- CLÉ- MENT J., *La statio : Archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'empire romain*, éd. Ausonius, Bordeaux, 2014.

LONGNON Auguste, *Pouillés de la Province de Sens*, Paris, 1904

MIGEON Axelle, *Monographie du Champ des Bois, Mediolanum, un site antique au cœur du Haut Clunyois*, Mémoire de Master I et II sous la dir. de Matthieu Poux, université Lumière Lyon II, 2022-23.

MONNIER A. Emmanuel, *Annales de Saône et Loire*, Mâcon, 1873.

NOUVEL Pierre, Les voies romaines en Bourgogne antique : le cas de la voie dite de l'Océan attribuée à Agrippa, *20^{ème} colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes*, Saulieu, Oct. 2010

NOUVEL Pierre, Le Centre-Est de la France, in REDDE M. *Gallia Rustica, 1. Les campagnes du nord-est de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, éd. Ausonius, Bordeaux, 2017, p.683-732

PEGORIER André, *Les noms de lieux en France. Glossaire de termes dialectaux*, Institut géographique national, 2^{ème} édition, Paris, 1997

PEYRE Christian, 1993, L'Empire Éduen, in GOUDINEAU Chr., PEYRE Chr., *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*, Paris, éd. Errance, 1993

REBOURG Alain, *Carte Archéologique de la Gaule, CAG 71/1 à 4*, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris 2016.

RIGAULT Jean, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire : comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, éd. CTHS, Paris, 2008.

ROSSI Mario, *Les Noms de lieux du Brionnais-Charolais*, éd. Publibook, Paris, 2009

SABATIER M.A., Les fouilles de la Chapelle-du-Mont-de-France aux Bois Verchères de l'Écluse, *Gallia*, 1943, p. 263-266.

SAVIGNAC Jean-Paul, *Dictionnaire français-gaulois*, éd. la Différence, Paris, 2014

STRABON, *Géographie, Livre VI La Gaule, 6, 11*, trad. par Amédee Tardieu, éd. Hachette, Paris, 1867.

SUETONE (trad. ALLOUD Henri), *La vie des Douze Césars, Auguste XLIX*, ed. Folio, Paris, 1975

TAVERDET Gérard, *Lieux-dits de Saône-et-Loire*, éd. A.B.D.O., Fontaines-les-Dijon, 1985,

THEVENOT Emile, Le Pays Eduen in *La Tabula imperii romani, sté des annales de Bourgogne*, Dijon, 1945

THEVENOT Emile, L'*oppidum* éduen de Decize-sur-Loire : la position et le rôle de cette place dans la campagne de 52 avant J.-C. in *La Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 1, fasc. 3, 1962, p.195-200

THEVENOT Emile, Les Voies romaines de la cité des Eduens, *Revue archéologique du centre de la France*, tome 8, fasc. 2, 1969

TITE-LIVE, *Histoire romaine*. Livre V, 34. Traduction nouvelle, éd. Garnier-Flammarion-GF840, Paris, 1995

TREMBLAY Alban, *Les occupations gallo-romaines du site de Collonges* (Lournand 71), mémoire de master, 2019

VILLENEUVE Camille, Le *Fanum* du grand Joux : Un sanctuaire Gallo-Romain à Donzy le Pertuis, *Groupeement Archéologique du Mâconnais*, 2015.

ÉVOLUTION DU MOBILIER CÉRAMIQUE DU I^{ER} SIÈCLE APRÈS J.-C. À MÂCON.

⋮ STÉPHANE BAS¹

Le site de la rue Lacretelle prend place dans l'agglomération antique de Mâcon, de son nom antique *Matisco*, située sur la rive droite de la Saône à soixante kilomètres au nord de Lyon. Implantée sur le territoire des Eduens et sur le tracé de la voie remontant vers le nord du réseau d'Agrippa, la ville est une étape commerciale importante entre Lyon et Chalon-sur-Saône. La rue Lacretelle dont il est question ici se situe au sud-ouest de de l'agglomération du Haut-Empire. C'est d'ailleurs cette fouille menée en 1997 par l'AFAN avec l'aide de bénévoles du GAM (Barthélemy *et al.* 1997) qui a permis d'établir les limites méridionales de l'emprise de l'agglomération car on retrouve une centaine de mètres plus au sud, la nécropole des Cordiers, espace funéraire en activité durant la période gallo-romaine et le haut Moyen-Âge (Fig.1).

Les fouilles ont mis au jour deux secteurs (Fig.2) : le premier, au sud, comprenant un fossé (F3) qui a livré un abondant mobilier, un empièchement (F5) à l'extrême nord-ouest, et plus à l'est, un puits comblé sans doute au III^e siècle de notre ère. Le deuxième secteur situé plus au nord, a permis de relever une coupe comprenant un caniveau de pierre (F4).

Le fossé F3 se présente en un creusement dont le profil en V s'élargit d'ouest en est (Fig.3). Il présente une stratigraphie continue et permet la visualisation de trois comblements correspondant à trois phases successives d'occupation du site (Fig.4). Ce phasage nous a donné l'opportunité de montrer l'évolution du mobilier céramique à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère, jusqu'au début du II^e siècle. La sélection de ce mobilier céramique s'est portée sur celui contenu dans les US (unités stratigraphiques) les plus fournies, en quantité et en diversité.

1. Archéologue à l'Inrap. Cet article est tiré d'un travail de Mémoire de Master 2 réalisé dans le cadre du laboratoire ArAr, UMR 5138, Lyon 2 (BAS 2020)

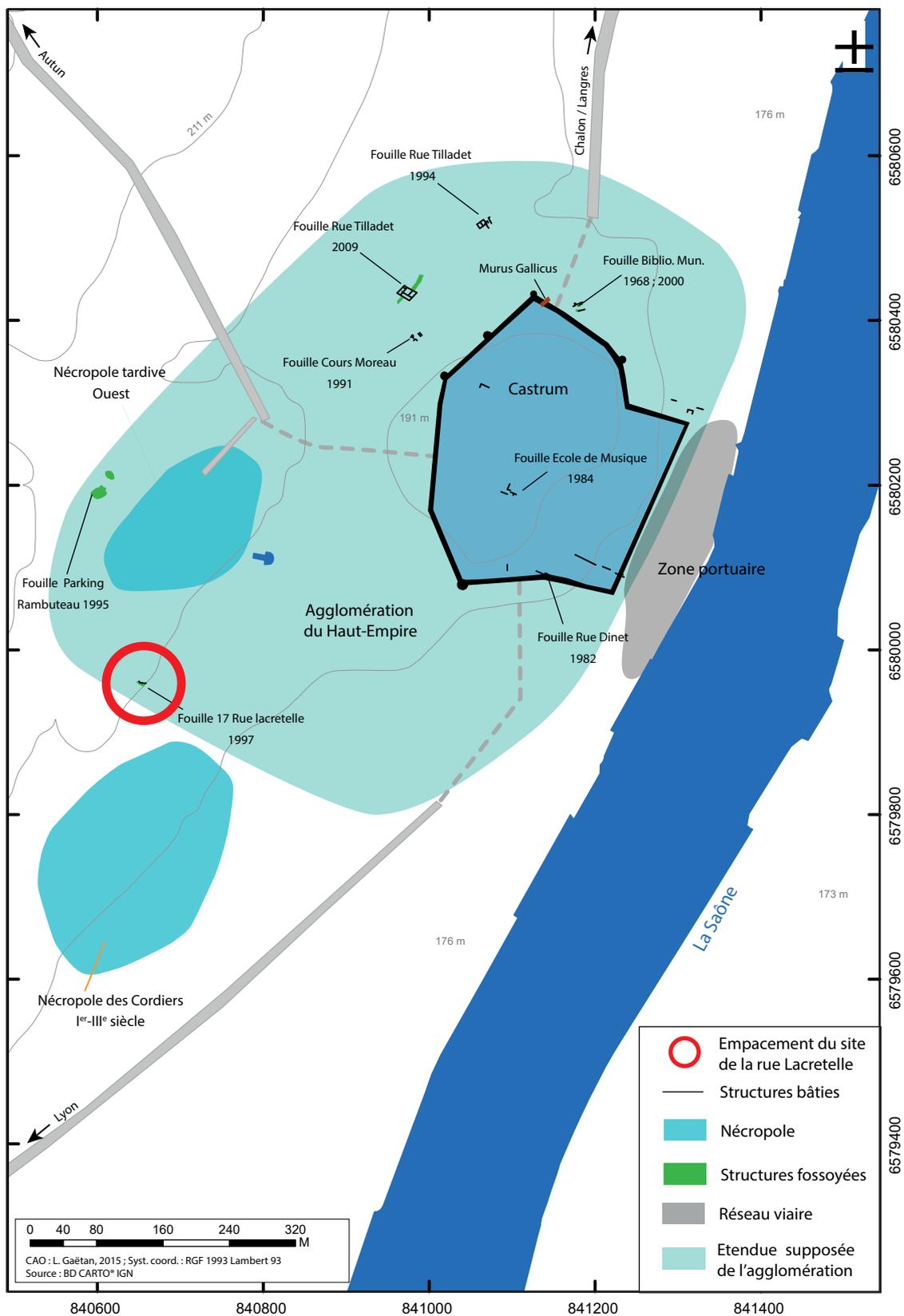


Fig.1 Carte archéologique de la ville de Mâcon © Loïc Gaëtan, Inrap

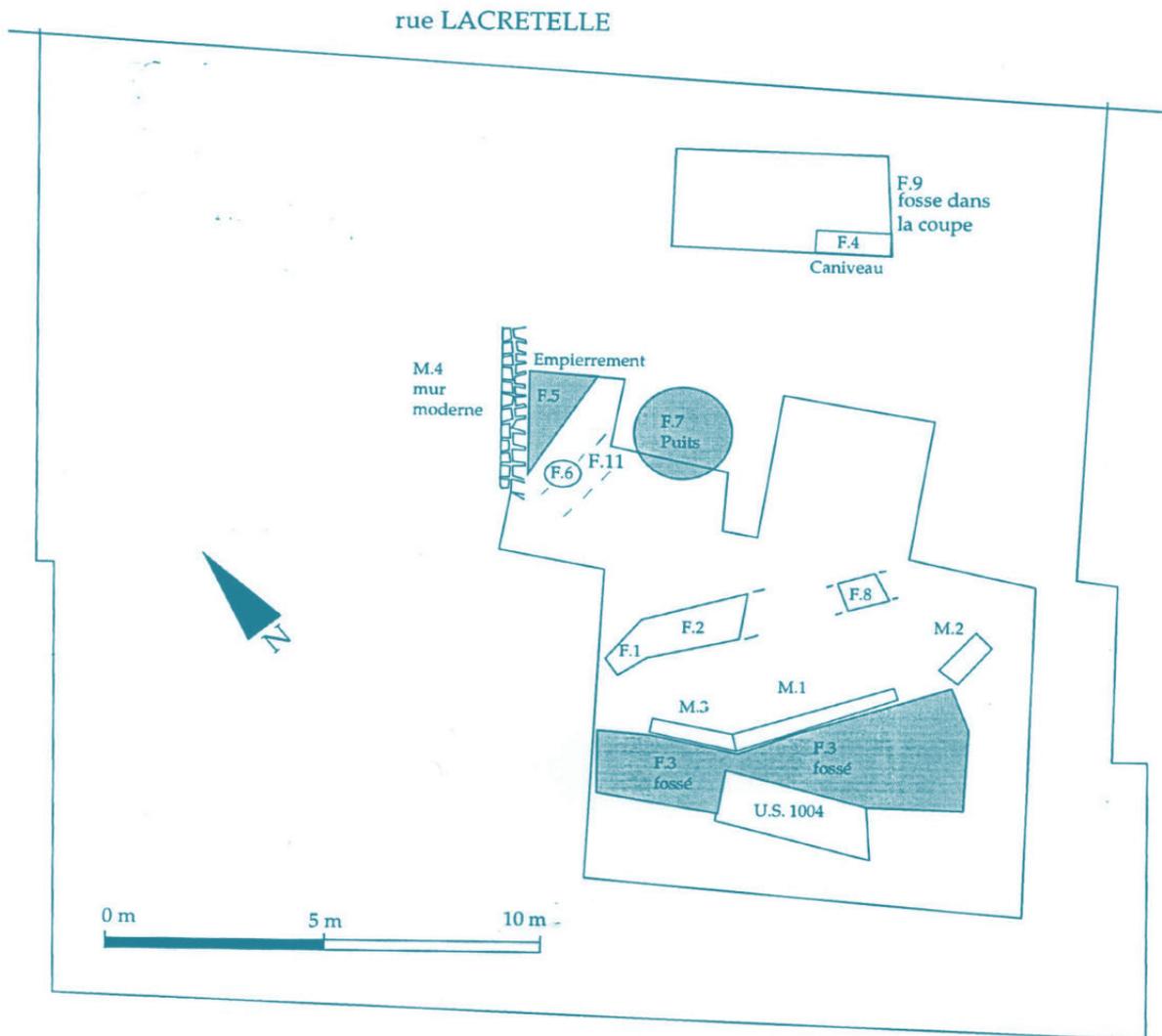


Fig.2 Plan général de l'emprise de fouille et positionnement des structures © rapport de fouilles du 17 rue Lacreteille



Fig.3 Le fossé F3, le muret de soutènement côté nord souligne l'élargissement de la structure d'ouest en est © D. Barthélemy.



Fig.4 Le remplissage du fossé F3 © D. Barthélemy.

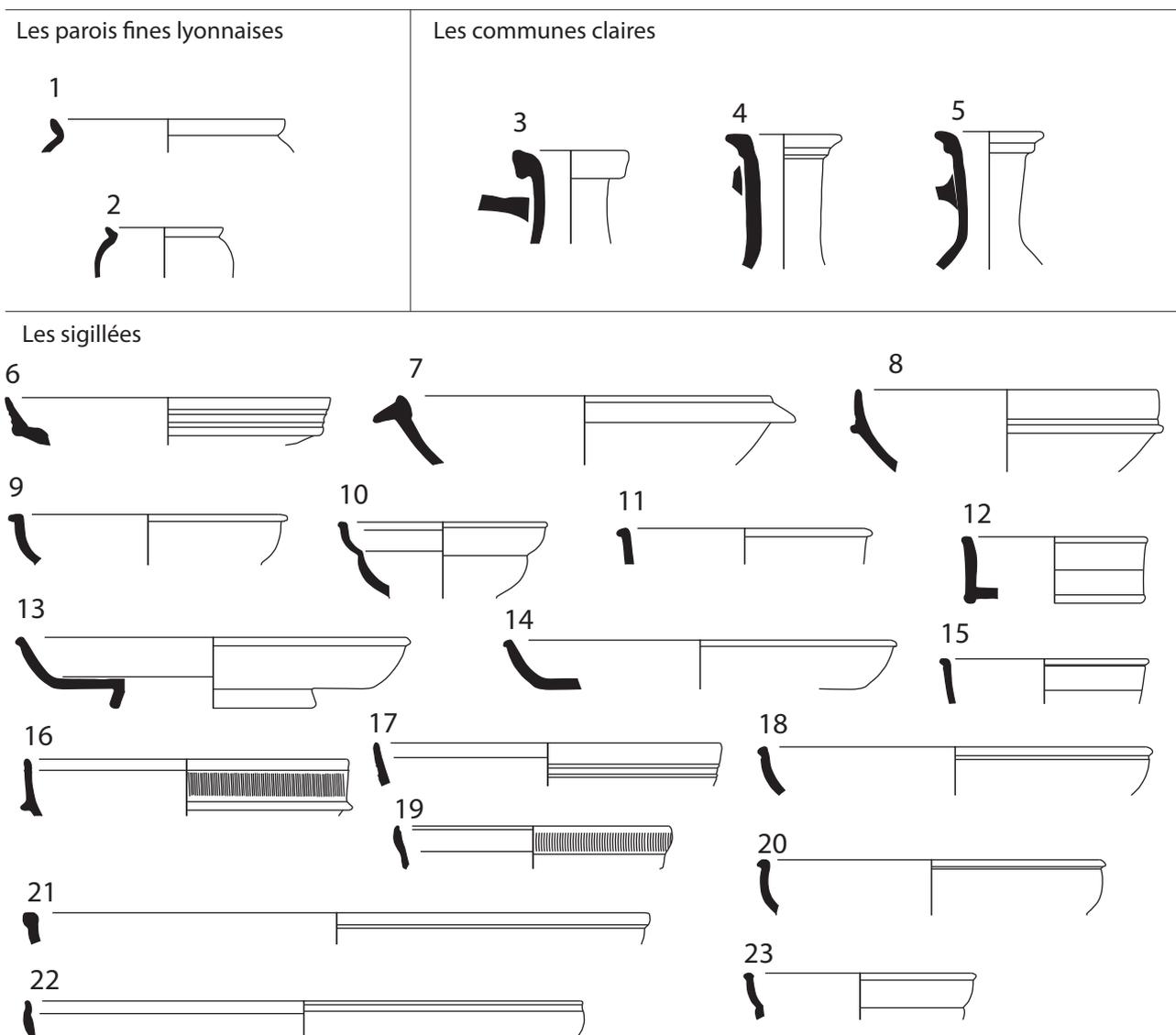
1. LE MOBILIER DU FOSSÉ F3

Après comptage, l'ensemble du mobilier céramique comprenait en tout 7236 NR (nombre de restes) pour 866 NMI (nombre minimum d'individus) (Fig.5). Les US de la première phase de comblement, correspondant au contenu du fond du fossé, sont les US 1018 et 1053. Pour la deuxième phase de comblement, seule l'US 1052 a été retenue car elle est suffisamment pourvue en quantité de mobilier et de divers type (1776 NR /165 NMI). La troisième et dernière phase de comblement, qui est la plus fournie en quantité de céramiques, est représentée par les US 1012, 1021, 1054-55 et 1035.

	Céramiques fines		Céramiques communes		Amphores	
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
1018, 1018-1053	297	68	736	86	0	0
1052	890	62	620	97	1	1
US 1012, 1021, 1054-1055, 1035	572	128	3410	408	441	21
Total	1759	258	4766	591	442	22

Fig.5 Tableau de comptage total des céramiques du site de la rue Lacreteille par catégorie technique

2. PREMIÈRE ÉTAPE DE COMPLEMENT



parois fines : n°1 (parois fines type Bertrand 16), n°2 (pot a onguent Bertrand 32)

communes claires : n° 3 cruche a lèvres en bandeau avec sillon sous le bandeau, n°4 et 5 (cruche a lèvres en bandeau mouluré)

sigillées : n° 6 (drag.15b), n°7 (Ritt.12), n°8 et 16 (drag. 24/25), n°9, 10, 20 et 23 (drag. 27), n°11 et 15 (Ritt. 9), n°12 (drag. 4/22), n°13, 14 et 18 (drag. 18a), n°17 (drag.15/17), n°19 (Ritt. 5a), n°21 (drag. 37), n°22 (drag. 29b)



Fig.6 Échantillon du contenu du premier comblement.

Les faciès de consommation, en ce qui concerne les céramiques communes, se rapportent plutôt à des productions locales, céramiques communes tournées grises destinées au stockage et à la cuisson et céramiques communes claires de type cruches (**Fig.6, n°3 à 5**). En revanche, pour les importations de céramiques fines, la vaisselle de table, les sigillées du sud de la Gaule (**Fig.6, n°6 à 23**) inondent le marché mâconnais, tandis que les céramiques à parois fines proviennent exclusivement des ateliers lyonnais (**Fig.6, n°1 et 2**). Aussi, par la typologie des céramiques de chaque groupe technique, nous pouvons convenir que cette première étape de comblement intervient au milieu du I^{er} siècle de notre ère.

3. DEUXIÈME ÉTAPE DE COMPLEMENT

Dans ce comblement, la production locale se retrouve dans les céramiques communes tournées grises (**Fig.7, n°14 à 21**). En ce qui concerne le reste du mobilier les provenances sont variées (**Fig.9**). Les cruches en céramique commune claire arrivent probablement des ateliers chalonnais. De ces mêmes officines de rares céramiques communes tournées rouges préfigurent la vaste production du II^e siècle. Les mortiers en « terre blanche » fabriqués dans les ateliers de l'Allier, dans la vallée de Loire, s'imposent dans l'univers domestique. En ce qui concerne les céramiques fines, les sigillées de Gaule du Sud (**Fig.7, n°7 à 13**) dominent toujours très largement le marché par leur omniprésence au sein de ce contexte mâconnais. On note une timide apparition des premières sigillées de Lezoux au vernis non grésé. Les parois fines sont encore pour majorité d'origine lyonnaise (**Fig.7, n°3 à 6**), même si on remarque l'apparition des parois fines du centre de la Gaule (**Fig.7, n°1 et 2**). De rares exemplaires de céramiques plombifères originaires de centre Gaule apparaissent au sein de ces corpus. La présence d'amphores d'origines diverses (lyonnaises, narbonnaises, bétiques, levantines) témoigne des importations de denrées variées approvisionnant l'agglomération mâconnaise (vin, huile d'olive, garum). Enfin, par l'identification du mobilier, on estime la datation du contenu de la deuxième étape de comblement au dernier tiers du I^{er} siècle de notre ère.

4. TROISIÈME ÉTAPE DE COMPLEMENT

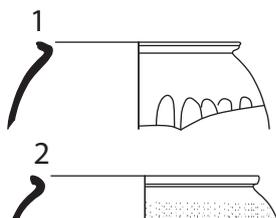
Les céramiques communes de ce comblement restent des productions locales et régionales avec une prédominance des tournées grises (**Fig.8, n°18 à 24**). En revanche, on observe un changement d'approvisionnement en céramiques fines correspondant à une période de bascule économique où les parois fines lyonnaises (**Fig.8, n°1 à 6**) se font moins nombreuses au profit des parois fines du centre de la Gaule (**Fig.8, n°7 à 10**) produites à la fin du I^{er} siècle. Même constat pour les sigillées du sud de la Gaule (**Fig.8, n°11 à 15**), qui laissent place peu à peu aux premières productions de sigillées grésées des ateliers du centre de la Gaule (**Fig.8, n°16 et 17**) produites au début du II^e siècle, permettant la datation du comblement à la fin du I^{er} siècle de notre ère, voire début du II^e siècle (**Fig.10**). Quant aux amphores, les productions sont sensiblement les mêmes que celles retrouvées dans le comblement précédent (**Fig.8, n°25 à 28**).

5. CONCLUSION

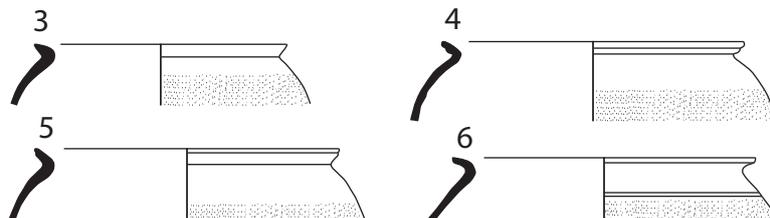
La chronologie continue des trois étapes de comblement du fossé F3 et le corpus céramique abondamment fourni de 866 NMI font de cet ensemble une référence pour l'agglomération mâconnaise pour la seconde moitié du I^{er} siècle et pour le début du II^e siècle de notre ère. Par ailleurs, la diversité de ce lot permet d'observer les transitions qui s'opèrent pour les céramiques fines, à savoir les sigillées et les parois fines des ateliers du centre de la Gaule, qui s'imposent sur les marchés et parviennent à Mâcon à la fin du I^{er} siècle de notre ère. Le centre producteur de Lezoux deviendra prédominant au cours du II^e siècle, puis à la fin de ce siècle sa succursale de Gueugnon s'imposera à son tour comme le montre d'autres fouilles mâconnaises (Barthélemy, Bonnet, Dub, 2020). Signalons aussi au II^e siècle, l'importance prise par les ateliers du chalonnais qui approvisionnent en masse le val de Saône et Lyon en céramique culinaire tournée rouge (**Fig.11**).

Le nombre très important de céramiques communes tournées grises permet enfin une vue d'ensemble de ce type de mobilier sur la région (Lamoine 2000) et sert encore actuellement de corpus incontournable à qui souhaite traiter le sujet.

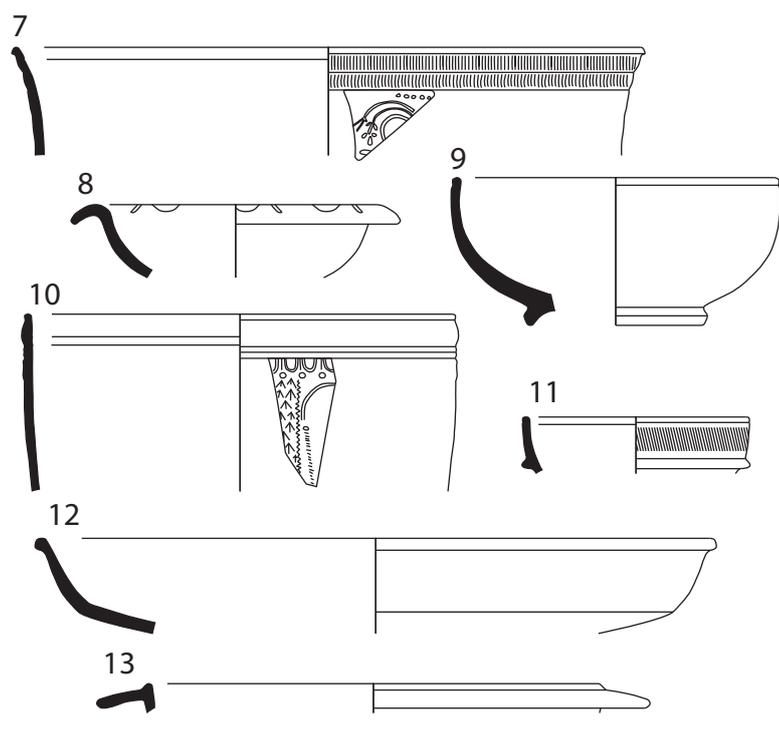
Les parois fines du Centre



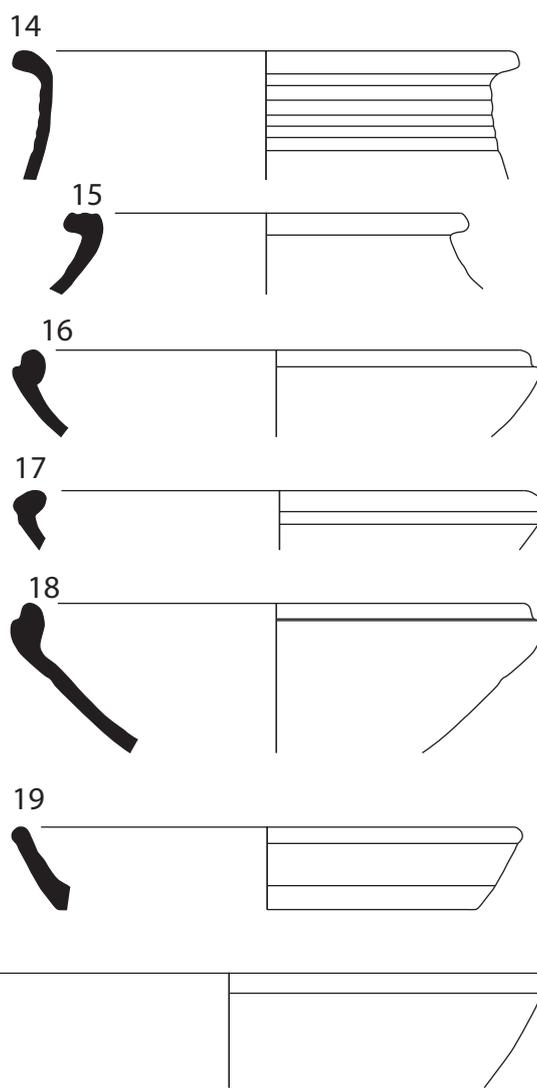
Les parois fines lyonnaises



Les sigillées



Les communes tournées grises



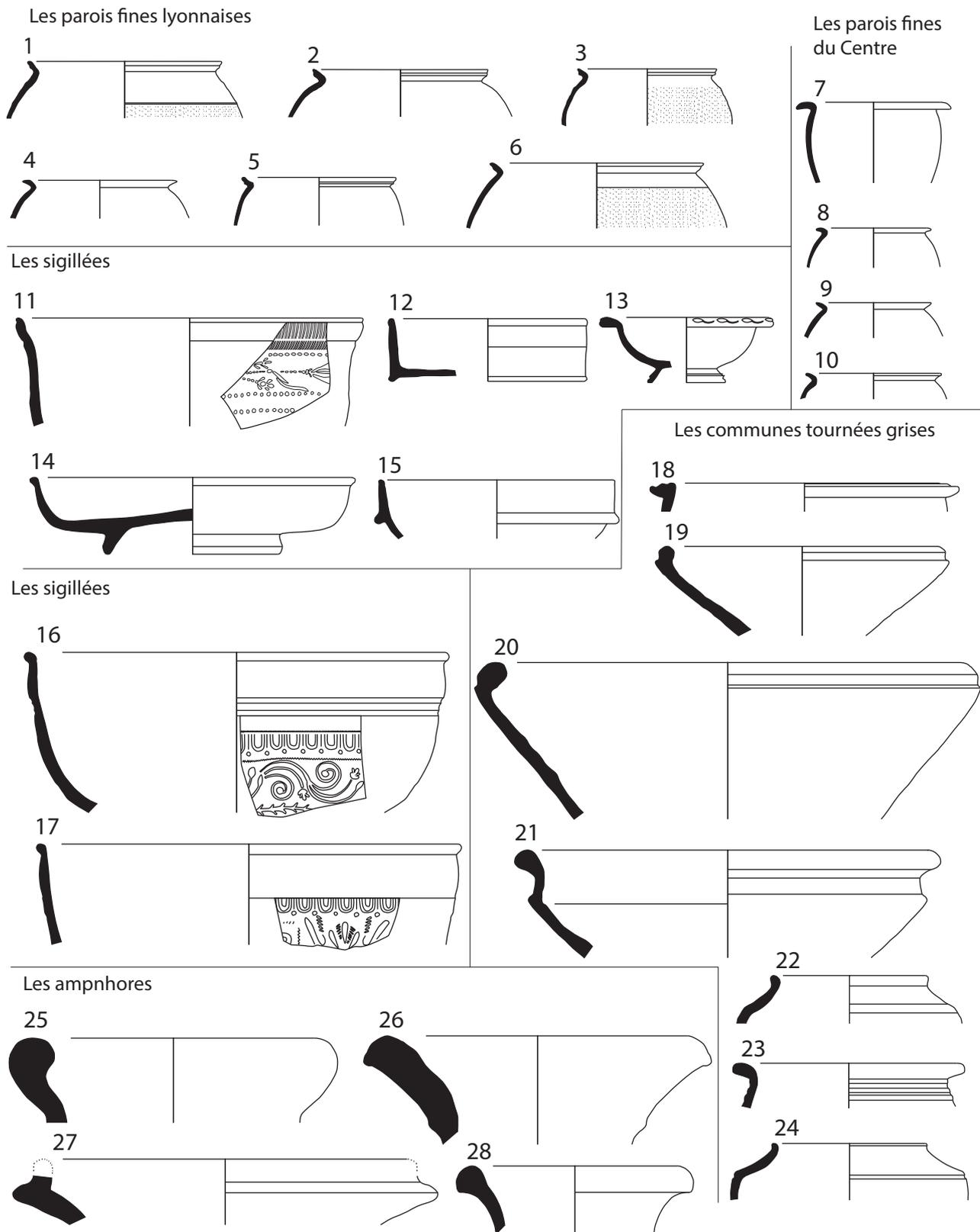
Les parois fines : n°1 (gobelet ovoïde à lèvres rainurées et décors d'épingle), n°2 (gobelet ovoïde lèvres non rainurées à décors sablés)
n°3 à 6 (gobelet type Bertrand 16 à décors sablés)

Les sigillées : n°7 (drag. 29b), n°8 (drag. 35/36), n°9 (Ritt. 8), n°10 (drag. 30b), n°11 (drag. 24/25), n°12 (drag. 18a), n°13 (Ritt. 12)

Les communes tournées grises : n°14 (pot à col coté), n°15 (pot à col et lèvres débordantes moulurées),
n°16, 17 et 18 (jatte évasée à bord rentrant et gorge externe), n°19 (plat à parois rectilignes)
n°20 (jatte évasée à col mouluré et lèvres en bourrelet déversés), n°21 (plat à parois courbes)



Fig.7 Échantillon du contenu du deuxième comblement.



Les parois fines : n°1 à 6 (gobelets type Bertrand 16 à décors sablé), n°7 à 10 (gobelets ovoïdes)

Les sigillées : n°11 (drag. 29b), n°12 (drag 4/22), n°13 (drag 35/36), n°14 (drag. 18), n°15 (drag.24/25b)
n° 16 et 17 (drag. 37)

Les communes tournée grises : n°18 (pot à col et lèvre applatie moulurée), n°19 et 20 (jatte évasée à bord rentrant et gorge externe)
n°21 (marmite carénée à col et lèvre déversée)
n°22 et 24 (pot à épaule carénée), n°23 (pot à col cotelé et lèvre éversée)

Les amphores : n°25 (Dressel 20B), n°26 (Dressel 7/11), n°27(Dressel 28), n°28 (Lyonnaise 3B)



Fig.8 Échantillon du contenu du troisième comblement.

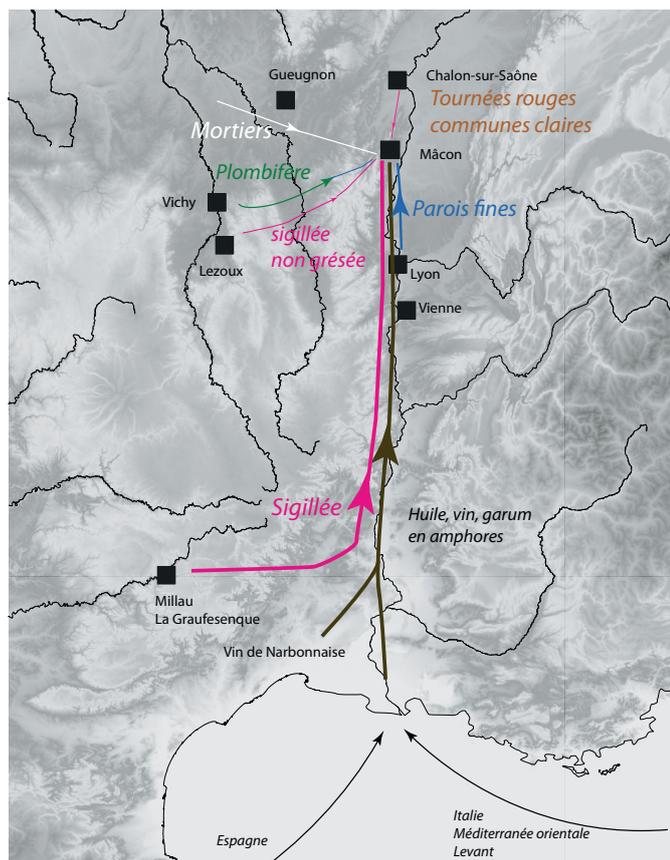


Fig.9 L'approvisionnement de l'agglomération de Mâcon en céramique et en denrées transportées en amphore dans les années 60/80 de notre ère.

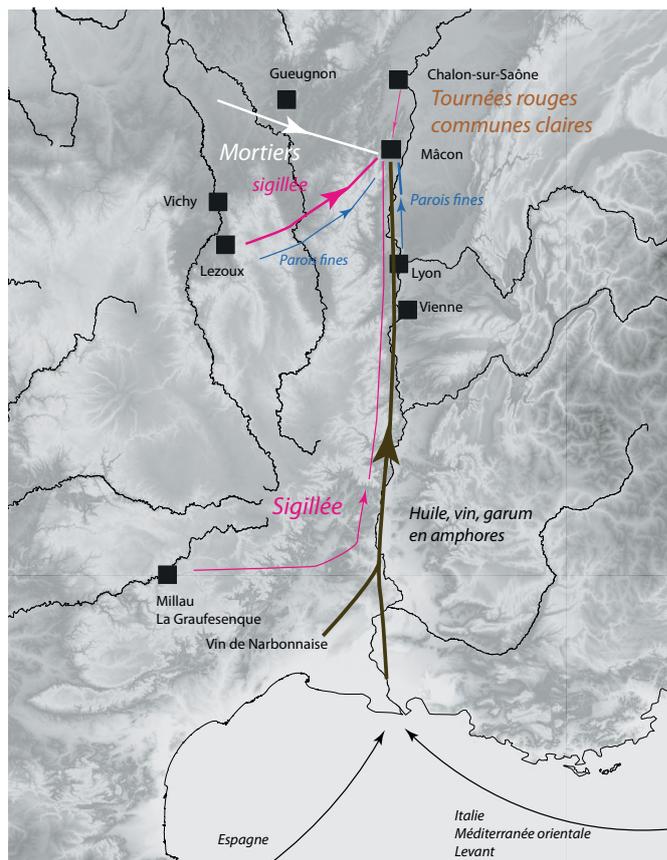


Fig.10 L'approvisionnement de l'agglomération de Mâcon en céramique et en denrées transportées en amphore dans les années 80/120 de notre ère. Progressivement les céramiques fines du centre de la Gaule vont supplanter les ateliers du sud.

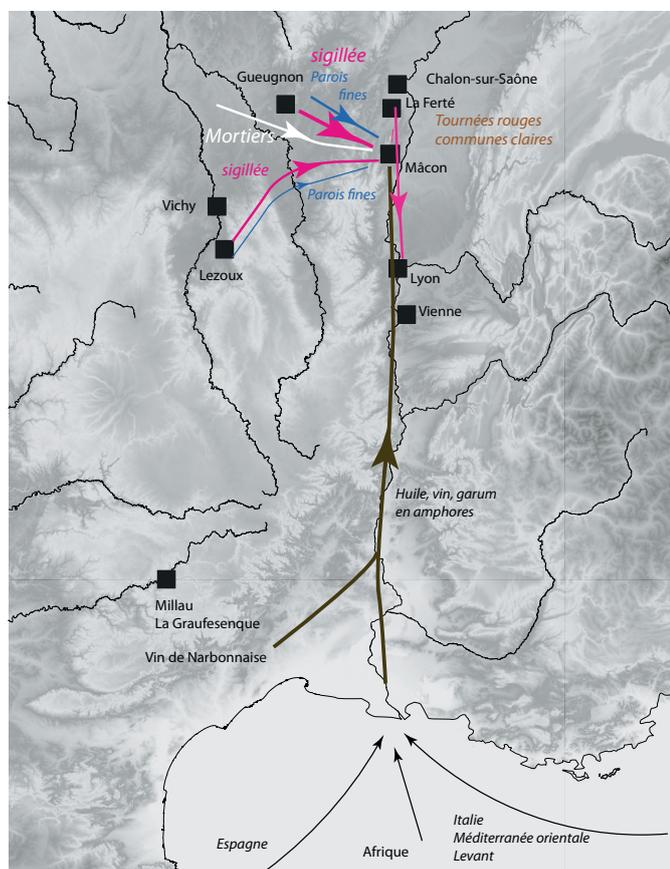


Fig.11 L'approvisionnement de l'agglomération de Mâcon en céramique et en denrées transportées en amphore dans les années 175/220 de notre ère. Les céramiques fines du centre de la Gaule ont supplanté les ateliers du sud.

BIBLIOGRAPHIE

Barthélemy et al. 1997 :

BARTHELEMY (D.), DUCREUX (F.), PROST (P.). - *Mâcon, 17 rue Lacretelle*, Document Final de Synthèse, AFAN, 1997, 90 p.

Barthélemy, Bonnet, Dub 2020 :

BARTHELEMY (D.), BONNET (C.), DUB (S.). – Céramique antique en val de Saône mâconnais, faciès de consommation urbain (*Matisco*) et ruraux. I^{er} siècle – début du III^e siècle, *S.F.E.C.A.G., actes du congrès de Lyon, 2020*, pp. 97-130.

Bas 2020 :

BAS (S.). – *Évolution du mobilier céramique du I^{er} siècle après J.-C. à Mâcon : L'exemple du fossé F3, fouilles de la rue Lacretelle (1997)*, Mémoire de Master 2, Université Lumière LYON 2, UFR Temps et Territoire, 2020, 153 p.

Lamoine 2000 :

LAMOINE (F.). – La céramique culinaire grise gallo-romaine de Mâcon, *G.A.M.info, n°1*, 2000, pp. 2-25

AUX DÉTOURS DES ARCHIVES DE LA VILLE DE MÂCON.

Petites histoires de nos remparts.

⋮ JOSÉ RAYMOND¹

Outre leur rôle poliorcétique évident, les murailles protégeant les cités sont des éléments hautement significatifs pour comprendre les populations qui les ont élevées.

Elles expriment visuellement des notions de prestige (par les dimensions ou la qualité des constructions) et de dissuasion (par la robustesse et la variété des ouvrages défensifs). Plus subtilement, elles véhiculent aussi des messages implicites : barrière vis-à-vis de l'extérieur, l'enceinte définit un espace de vie dans lequel se développe une population donnée. En d'autres termes, une entité socioculturelle distincte (Raymond 2000). Dans ses murs (notez l'expression) s'expriment une culture et des usages qui lui sont propres. À haute époque, c'était également dans les limites de leurs murailles que les dirigeants des premières communautés fortifiées faisaient appliquer leurs lois de manière toute puissante : ainsi, comme l'explique F. Brüscheweiler à propos de la civilisation sumérienne (Brüscheweiler 1983), la ville était le lieu de l'ordre établi, dans lequel s'exerçait supposément le pouvoir divin et concrètement celui des humains. Le texte de l'Hymne à *Enlil* ne laisse à ce sujet aucune ambiguïté :

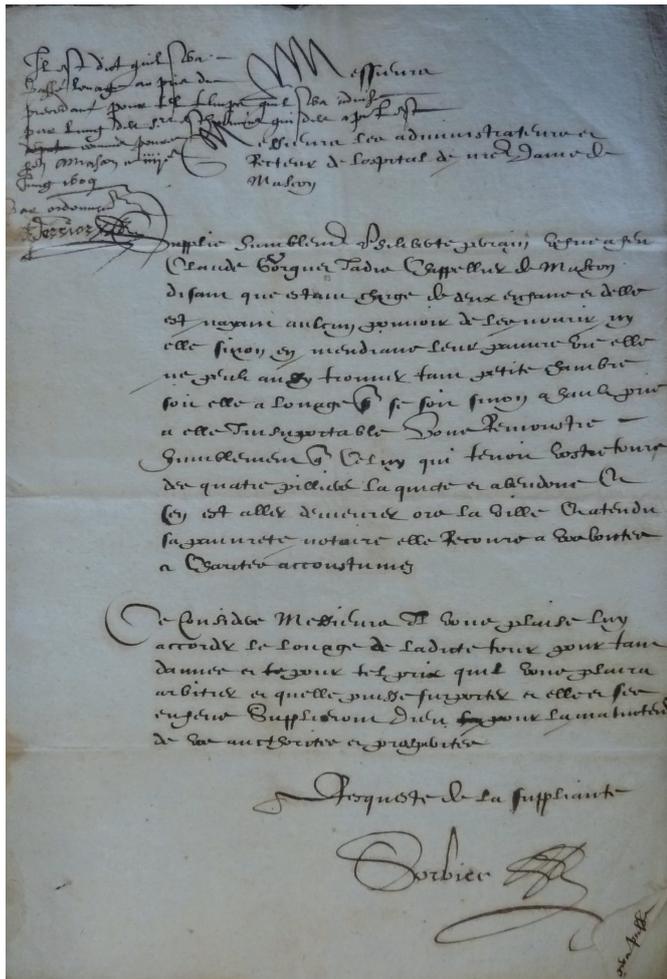
« Son intérieur est semblable à une bouche garnie de lames effilées, il est un piège pour les insoumis, qui agit à la manière d'une fosse ou d'un filet, le vantard n'y fait pas long feu, aucune parole hostile à un jugement rendu n'y est tolérée » (FALKENSTEIN 1959).

Plus près de nous, les Archives municipales de Mâcon ne jouissaient pour leur fonds ancien, jusqu'à une date récente, que d'un inventaire sommaire, réalisé au XIX^e siècle par Louis Michon. Cet immense et précieux travail d'identification avait cependant l'inconvénient de passer sous silence nombre de documents, jugés peu importants par son auteur, sous des « etc. » masquant parfois des centaines de références. Afin de résoudre ce problème, nous avons entrepris un inventaire systématique des fonds (pour lors les séries AA² et EE³), lequel nous a fourni de précieux renseignements sur Mâcon et les mâconnais.

1. Assistant de conservation aux Archives municipales de Mâcon
2. Actes constitutifs et politiques de la commune.
3. Affaires militaires.

Parmi ceux-ci, on trouve des informations concernant les travaux de fortification et l'utilisation des enceintes en temps de paix. Commençons par ces dernières : lorsqu'aucun péril imminent ne planait sur la ville, les échevins de Mâcon utilisaient tours et corps de garde à de surprenants usages, montrant parfois un caractère social inattendu sous l'Ancien Régime (durant lequel les sujets du roi étaient, comme chacun sait, « taillables et corvéables à merci »).

Ainsi, le 12 avril 1601, Benoit Geoffray, manouvrier âgé et nécessiteux, ne parvenant pas à louer un endroit pour se retirer, demanda-t-il aux échevins de Mâcon de pouvoir utiliser le bas de l'une des tours près de la porte de Bourgneuf, ce qui lui fut accordé contre la somme de 40 sols par an. Même chose en 1609 pour Philiberte Perrin (Fig.1), veuve de Claude Borguet (chapelier), en charge de 2 enfants qu'elle ne pouvait nourrir ni loger sans tomber dans la mendicité, qui fit la requête de louer à bas prix la tour dite « des quatre piliers », dont le précédent occupant était parti, ce que les échevins acceptèrent.



Il est dit qu'il sera passé louage au pris du précédant pour tel temps qu'il sera advisé par l'ung des s(ie)urs eschevins qui dès à pré(sen)t est rature commis pour ce f(air)e. A Mascon ce IIIIème jung 1609 par ordonnance (signé) Perrier. Messieurs, Messieurs les administrateurs et Recteurs de l'ospital de n(ot)re dame de Mascon.

Supplie humblem(ent) Philiberte Perain vesve à feu Claude Borguet jadis chappellier de Mascon disant que estant chargé de deux enfans et d'elle et n'ayant aucun pouvoir de les nourrir ny elle sinon en mendiant leur pauvre vie, elle ne peult aussy trouver tant petite chambre soit elle a louage q(ue) se soit sinon à hault pris à elle insupportable. Vous remonstre humnlement q(ue) celui qui tenoit vostre toure des quatre pilliers la quicte et abandone et c'en est aller demeurer ors la ville et atendu sa pauvreté notoire elle recours à vos bontés et charités accoustumés. Ce considéré messieurs il vous plaise luy accorder le louage de ladicte tour pour tant d'année et pour tel prix qu'il vous plaira arbitrer et qu'elle puisse supporter, et elle et ses enfens supplieront dieu pour la maturted de vos authorités et prospérités.

Resqueste de la suppliante (signé : Sorbier)

Fig.1 Document EE12/4 et sa transcription.

Parfois, la demande pouvait émaner d'un bourgeois ou d'un artisan ayant besoin d'espace : en 1560, un boulanger (au nom prédestiné de Philibert Pain) obtint la location de la partie basse de deux tours situées en la porte de la Barre.

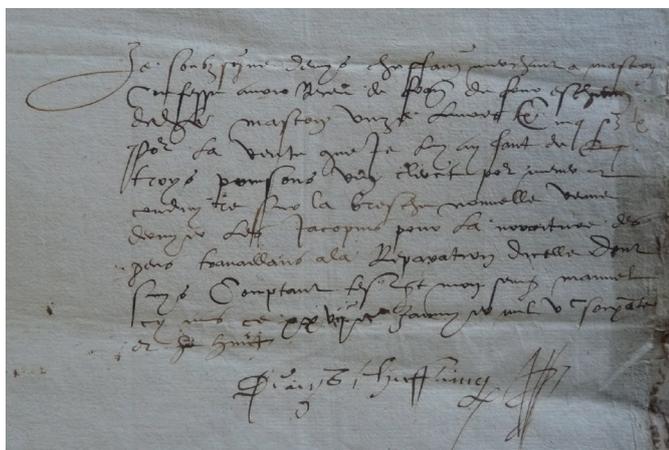
Il arrivait aussi que cette faveur s'octroyât en échange d'un service, notamment la garde d'une porte attenant à la tour allouée. Par exemple, Henry Acquary, serrurier et portier de la porte de la Barre requit-il en 1615 de pouvoir jouir gratuitement, en tant que portier, du dessous de l'une des tours de la porte de la Barre. Ces locations étaient le plus souvent accordées pour une durée 6 ans, pour des montants variant en fonction de la taille du local et des moyens du locataire. Ils comportaient néanmoins tous une restriction de taille : cet accord était révoicable au gré des échevins (i.e. si le besoin s'en faisait sentir, comme pour loger des troupes ou en cas de guerre).

Nos documents fournissent également des informations sur les travaux de réfection menés sur les remparts. Ces chantiers étaient fréquents, en partie à cause de leur mode d'attribution. Ils étaient en effet attribués « au plus ravalant », c'est-à-dire à l'entrepreneur qui proposait aux échevins le tarif le plus bas : par conséquent, les fortifications avaient fréquemment besoin de réparations. Exceptionnellement, les textes nous livrent des précisions sur les conditions de travail des ouvriers. Prenons l'exemple concret de 1568.

Le 8 janvier, une brèche énorme apparut subitement dans les remparts de la ville, derrière le couvent des Jacobins⁴ : mesurant 20 pieds de long (soit près de 6 m), elle suscita la plus grande inquiétude chez les autorités compétentes. Le seigneur de Trémont, gouverneur de Bourgogne, ordonna qu'elle fût réparée, sous la direction du sieur de Villers, commissaire des fortifications de Bourgogne.

Ce fut alors le début d'un important ballet d'hommes et de matériaux : maçons, bien sûr (ceux de Mâcon et ceux des communes avoisinantes, réquisitionnés pour cette tâche), charretiers, manouvriers, gagne-deniers⁵ mais aussi marchands, qui amenaient l'objet de leur commerce. On charriait de la terre, du sable, des pierres, de la chaux, du bois, de l'eau. De l'eau pour le mortier, car, pour désaltérer les travailleurs, c'était du vin qu'on apportait, de grandes quantités de vin⁶.

Ainsi, Denys Chuffaing marchand de Mâcon, vendit-il aux échevins de cette ville 3 poinçons de vin claret⁷ (Fig.2) destinés à ceux qui travaillaient à la réparation de la brèche (le 27 janvier 1568). Le poinçon est une ancienne mesure de liquide dont la valeur oscille entre 112 et 210 litres, selon les sources⁸, cette dernière valeur étant confirmée par l'étude des sommes versées⁹ : nous avons donc la livraison de 630 litres de vin pour les ouvriers ! Et ce n'est pas tout : le 26 janvier, on livre 1 poinçon, 3 le lendemain et 1 botte¹⁰ le 28, soit 1250 litres de vin en 3 jours...



Je soubsigné Denys Chuffain, marchand à Mascon, confesse avoir reçu de Fran(çois) de Feu eschevin dud(it) Mascon onze livres cinq s(ols) t(ournois) po(ur) la vente que je luy ay fait de troys poinsons vin claret po(ur) mener et conduyre sur la bresche nouvelle venue deryer les Jacopins pour la norriture des gens travaillans à la réparation d'icelle, dont suys comptant. Tes(moi)g(n)e mon seing manuel cy mis ce XXVIIème janvier de mil V^c soixante et huict.

(signé) Denys Chuffaing

Fig.2 Document EE10/54 et sa transcription.

Grâce à EE10/38, nous savons que le nombre des manouvriers présents les lundi 26 et mardi 27 janvier fut de 36 : gageons que ces hommes eurent largement de quoi étancher leur soif... Et c'est loin d'être un cas isolé : entre le 17 janvier et le 27 mai, on ne compte pas moins de 4 bottes et 13 poinçons, soit au minimum un total d'un peu plus de 5300 litres...

BIBLIOGRAPHIE

Brüschweiler 1983 :

BRUSCHWEILER (F.). - La ville dans les textes sumériens. In *La ville dans le Proche-Orient ancien*, actes du colloque de Cartigny de 1975, cahiers du C.E.P.O.A., Leuven, 1983, p. 184.

Falkenstein 1959 :

FALKENSTEIN (A.). – Hymne à Enlil. In *Sumerische Götterlieder*, I, 1959, p. 16-19.

Raymond 2000 :

RAYMOND (J.). - Les fortifications de la péninsule ibérique aux troisième et deuxième millénaires av. J.-C. : réflexions autour d'un thème méditerranéen, *Madriider Mitteilungen*, n° 41, Mainz am Rhein, 2000, p. 71-82.

4. Peu ou prou à l'emplacement de l'actuel couvent des Saints-Anges.

5. Manouvriers et gagne-deniers renvoient à des réalités proches mais pas identiques : si les premiers sont des ouvriers, généralement agricoles, accomplissant des travaux saisonniers pour autrui, les seconds gagnent leur vie au jour le jour, sans même avoir de métier déterminé.

6. D'une part à cause de la salubrité approximative de l'eau disponible en ville à cette époque, véhiculant de nombreuses maladies ; d'autre part en raison des propriétés vivifiantes accordées à l'alcool par les médecins, parfois même utilisé comme médicament dans les hôpitaux (notamment pour fluidifier le sang).

7. Ne nous laissons pas abuser par la mention de « claret » : il s'agit bien de vin rouge. Et tout ce qu'il a de clair, c'est sa teinte : rien d'allégé dans ce breuvage.

8. 210 litres dans : JEANNET, André, *Glossaire du langage populaire de Saône-et-Loire*, 1996, p. 159 ; 114 litres sur le site du CNRTL, qui donne une équivalence entre la feuillette et le poinçon au XIII^e siècle.

9. Avec 8 livres la botte et 4 livres le poinçon, il apparaît que, à la fin du XVI^e siècle tout au moins, le second est la moitié de la première, ce qui donne bien environ 210 litres.

10. La botte valait le double d'un tonneau, soit environ 410 litres en région mâconnaise.

NOTE À PROPOS DE L'ARTICLE DE JOSÉ RAYMOND.

⋮ DANIEL BARTHÉLEMY¹

Les travaux de classement et de dépouillement des archives entrepris par José Raymond ont trouvé une résonance dans le diagnostic réalisé par l'Inrap en 2022 dans la cour de l'ancienne prison de Mâcon, au 1 rue Léonce Lex (Barthélemy *et al.* 2022).



Fig.1 Évocation des travaux de restauration du rempart de la ville © F. Gauchet, Inrap.

1. Président du GAM (Groupement Archéologique du Mâconnais). Chargé d'opération Inrap Bourgogne-Franche-Comté. Chercheur associé laboratoire ArAr, UMR 5138, Lyon 2

Cette opération d'archéologie préventive menée en amont du projet de cité judiciaire, nous a amené à effectuer un large et profond sondage au nord-ouest de la cour. Les recherches ont permis de mettre au jour des aménagements appartenant à l'ancien couvent des Jacobins détruit au moment des guerres de religion et en particulier lors de la prise de la ville par les troupes protestantes en 1567 (Jeanton 1934 p. 234). La structure principale découverte est un vaste bassin interprété comme un vivier (Fig. 2). Le mur nord-ouest de ce bassin limitait l'espace conventuel et bordait le chemin qui circulait le long du rempart de la ville (Fig. 3), chemin bien attesté sur le plan de Rancurel de 1575 (Fig. 4).



Fig.2 Le bassin interprété comme un vivier de l'ancien couvent des Jacobins entièrement dégagé dans le sondage du diagnostic de 2022 © cliché Inrap.

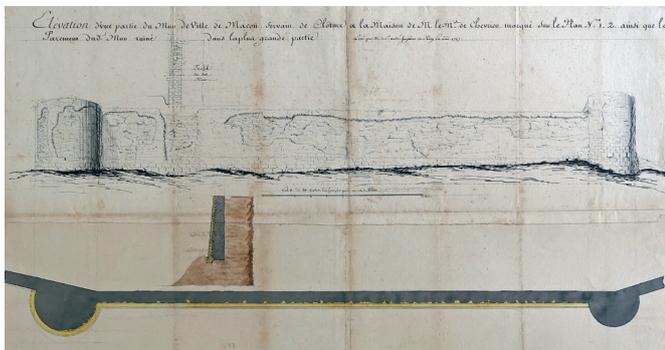


Fig.3 Relevé du rempart de la ville réalisée au XVIII^e siècle. Cette portion de la muraille est celle qui sépare aujourd'hui l'École Municipale d'Art Plastique du Palais de Justice. Le diagnostic de 2022 se positionne de l'autre côté de cette courtine, proche de la tour visible à gauche © Archives municipales.

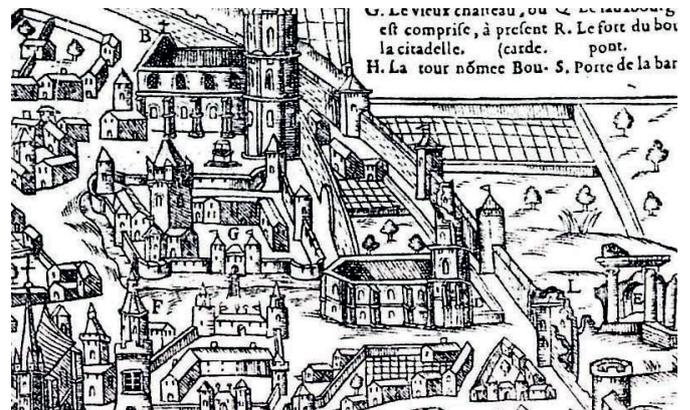


Fig.4 Extrait du plan de Rancurel de 1575. Le couvent des Jacobins est à droite, le long du rempart. L'église en est représentée sans toit pour signifier sa ruine © Archives municipales.

Les investigations sur ce chemin ont révélé divers niveaux de remblais que nous relierons aux travaux de réfection du rempart dont les traces ont été mises en évidence (Fig. 5). Une couche (US 30) dans ces remblais s'est avérée particulièrement riche en fragments de poteries et en particulier de pichets. Ces récipients mono-ansés, en céramique, présentent une surface extérieure recouverte d'une glaçure au plomb, et pour certains exemplaires, des décors faits de bandes blanches (Fig. 5). Il s'agit là de productions bien typiques de la fin du Moyen-Âge (Faure-Boucharlat et al. 1991 p.81 et 1996 pp. 196-197). Cette unité stratigraphique a livré 303 fragments de pichets pour un total de 447 fragments de céramiques. Ces tessons de pichets correspondent à un nombre minimum d'individus estimé à 26 pour un total de 40 vases. Les pichets constituent ainsi 65% du lot. Ces récipients dénommés « pichets » en raison de leur forme pourvu d'une anse peuvent être assimilés à des genres de chopes et donc être destinés directement à la consommation de liquide plus qu'au service desdits liquides.



Fig.5 Se superposant au mur du rempart antique, diverses maçonneries témoignent des restaurations apportées aux fortifications de la ville © cliché Inrap.



Fig.6 Pichets glaçurés de la fin du Moyen-Âge. **A** US 30, diagnostic de 2022 ; **B** fouille de l'École de musique 1984 © cliché Inrap.

À partir de ces observations, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas un lien à faire entre cette abondance de vases à boire et les documents retrouvés par José Raymond ?

Compte tenu du nombre de ces « pichets » dans l'Unité Stratigraphique 30, une hypothèse pour expliquer cette présence serait de relier ces récipients à la consommation de vin pendant un chantier employant des ouvriers à la réfection du rempart. Nous ne pouvons pas faire le lien avec les travaux de 1568 car les pichets glaçurés sont plus anciens d'au moins un siècle, mais les fortifications ayant connu d'incessantes restaurations, pourquoi ne pas retenir cette proposition (**Fig. 6**) ?

BIBLIOGRAPHIE

Barthélemy et al. 2022 :

BARTHELEMY (D.), BAUDRY (G.), BRUNET-GASTON (V.), MOREL-LECORNUÉ (S.), ROLLIER (G.). – Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire, Mâcon, 1 rue Léonce Lex, nouvelles données sur la zone nord du plateau de la Baille, Rapport de diagnostic archéologique, Dijon : Inrap Bourgogne-Franche-Comté, 2022, 170 p.

Faure-Boucharlat et al. 1990 :

FAURE-BOUCHARLAT (E.), AUGER (M.), ALEXANDRE-BIDON (D.), GARMIER (J.-F.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUÉRAZ (S.), VICARD (T.), coll. ARLAUD (C.), BECKER (Ch.), LASCOUX (J.-P.), LAUXEROIS (R.), ZANNETTACCI-STEPHANOPOLI (M.). – À la fortune du pot, la cuisine et la table à Lyon et à Vienne, X^e – XIX^e siècle, d'après les fouilles archéologiques, catalogue d'exposition, Lyon-Vienne – Mâcon 1990-1991, 1990, 234 p.

Faure-Boucharlat et al. 1996 :

FAURE-BOUCHARLAT (E.), MACCARIPOISSON (B.), SAVAY-GUÉRAZ (S.), VICARD (T.), coll. DUCOMET (G.), MEILLE (E.), VICHY (M.), SCHMITT (A.) - Pots et potiers en Rhône-Alpes, époque médiévale, époque moderne, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 1996, 314 p.

Jeanton 1934 :

JEANTON (G.). - Le vieux Mâcon, histoire des rues et des quartiers de la ville, Mâcon, 1934, réimpression 1994, 343 p.

COLLOQUE INTERNATIONAL : Du traité de Verdun à l'an Mil : frontières, pouvoirs, économies. Regards croisés de l'histoire et de l'archéologie.

⋮ GILLES ROLLIER¹

Le colloque international ayant pour thème « du Traité de Verdun à l'an Mil : frontières, pouvoirs, économies. Regards croisés de l'histoire et de l'archéologie » s'est déroulé entre le 8 et le 10 novembre 2023 à Mâcon dans l'amphithéâtre Guillemin. Cette manifestation qui a été un franc succès a rassemblé 80 chercheurs dont 36 intervenants, historiens ou archéologues, qui ont débattu sur cette période mal reconnue du Moyen-Âge.

Les résultats des fouilles réalisées au niveau de l'ancien couvent des Minimes ont été des prétextes dans la mise en place de cette manifestation. En effet, l'opération archéologique a mis en évidence une importante occupation datée entre le milieu du IX^e siècle et le début du XI^e siècle qui laissait supposer une extension précoce de la ville de Mâcon depuis le *castrum*. L'existence d'une fortification imposante de terre et de bois (grand fossé, palissade) permettait par ailleurs d'envisager l'implication appuyée des édiles (évêque, comte) dans ce développement.

Le glissement de la ville en dehors du secteur du *castrum* ne marquerait-il pas un dynamisme économique du lieu qu'il faudrait éventuellement pouvoir généraliser à d'autres lieux ? Il paraissait opportun suite aux découvertes de Mâcon mais aussi suite aux résultats de plusieurs fouilles régionales très récentes (Entrains-sur-Nohain, Sevrey, Collonges-les-Premières...) de se donner l'occasion de faire un point sur la période située entre le milieu du IX^e siècle et l'an Mil.

Pendant ces trois jours du mois de novembre, les travaux des chercheurs ont mis l'accent à la fois sur les traditions mais aussi sur les capacités de mutation économique et technique de la société carolingienne des IX^e siècle et X^e siècles. Les innovations techniques - comme le passage de la céramique à cuisson oxydante à la cuisson en atmosphère réductrice, celui du verre sodique vers le verre potassique, etc., etc. -, le développement économique incarné vraisemblablement par un essor plus général de la ville, des campagnes, le rôle des édiles dans ce dynamisme sont autant de signes qui contredisent l'image d'une société déclinante du fait de la fragmentation du pouvoir. À travers les différentes communications se dessine l'évidence d'une société prospère où vont se restructurer les territoires et se dessiner de nouveaux rapports socio-économiques. La vision d'un déclin de cette société entre le traité de Verdun de 843 et l'an Mil a plus à voir avec les modifications structurelles qui amorcent le Moyen-Âge classique, avec notamment la création de la paroisse.

Compte tenu de l'état de la réflexion et des questions engagées dans le cadre de la connaissance de cette période, les organisateurs ont choisi de publier le résumé des communications dans ce volume, et de préparer le déroulement d'une seconde manifestation scientifique à portée internationale qui se déroulera à la fin du mois de novembre 2025.

1. Archéologue émérite à l'Inrap, laboratoire HiSoMa

Comité d'organisation scientifique

Gilles Rollier (Inrap)

Daniel Barthélemy (Inrap, Groupement Archéologique du Mâconnais)

Organisation administrative

Estelle Belay (Inrap)

Comité scientifique

Anne Baud (UMR Arar, Université Lyon II)

André Bazzana (Cnrs)

Luc Bourgeois (Craham-université de Caen)

François Demotz (Ciham-université Lyon II)

Alain Guerreau (ArteHis-Cnrs)

Damien Martinez (Ciham-université Lyon II)

Christian Sapin (ArteHis-Cnrs)

photographie : Sarah Champagnon

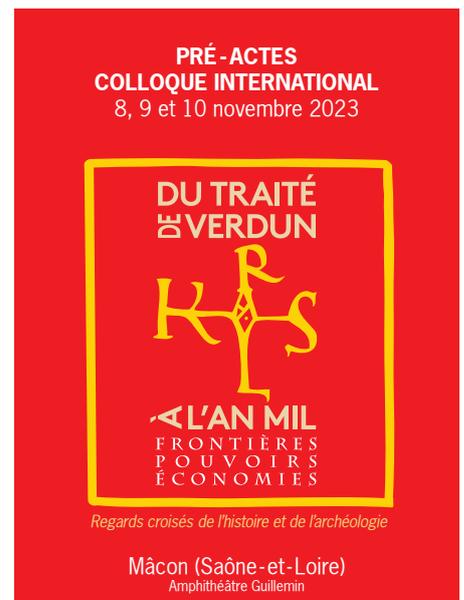
Avec le concours de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), le département de Saône-et-Loire, la ville de Mâcon, le GAM (Groupement Archéologique du Mâconnais) et le laboratoire ARAR (Archéologie et Archéométrie UMR 5138).

ARGUMENTAIRE

Gilles Rollier (Inrap)

La connaissance de la période située entre le milieu du IX^e siècle caractérisée historiquement par le partage de l'Empire carolingien entre les petits fils de Charlemagne et l'an Mil est en pleine évolution. En témoignent de nombreuses fouilles qui, notamment avec des outils chronologiques plus affinés et une vision plus globale permettant l'intégration des sites dans les différents environnements naturels et humains, apportent des données parfois très inattendues. Du point de vue épistémologique, nous profitons aussi depuis maintenant plusieurs années d'une évolution dans l'historiographie du haut Moyen Âge qui ouvre le champ des possibles pour apprécier les périodes considérées plus dans leurs continuités que dans leurs ruptures. Le colloque proposé en 2023 participera à apporter un débat et une réflexion sur les IX^e-X^e siècles, ceux-ci pouvant être interprétés comme un temps participant à la gestation de la société du Moyen Âge central.

La programmation d'un colloque scientifique dans la ville de Mâcon s'inscrit dans la suite des fouilles réalisées à Mâcon en 2019 à la hauteur du jardin de l'ancien couvent des Minimes. L'opération archéologique a mis en évidence une très importante occupation carolingienne qui pourrait être datée de la deuxième moitié du IX^e siècle. Les premières conclusions poussent à envisager que la ville de Mâcon connaît dès cette époque une première extension vers le sud, depuis le *castrum* en direction de la nécropole antique et médiévale dite « des Cordiers ». Ce développement de la ville, précoce, associant habitats et lieux artisanaux orientés en particulier autour de la métallurgie pourrait avoir été voulu par les pouvoirs en place, ceux de l'évêque ou/et du comte de Mâcon. La mise en place d'une importante fortification comportant un large fossé de défense et une palissade est très symptomatique de cette volonté des édiles d'assurer la protection de nouveaux espaces, pôles de production et gages de prospérité. Le glissement de la ville en dehors du secteur du *castrum* ne marquerait-il pas un dynamisme économique du lieu qu'il faudrait éventuellement pouvoir généraliser à d'autres lieux ? Il paraissait opportun suite aux découvertes de Mâcon mais aussi suite aux résultats de plusieurs fouilles et travaux récents (Entrains-sur-Nohain, Sevrey, Collonges-les-Premières, Coulanges-les-Nevers, Cluny, Molles...) de se donner l'occasion de faire un point sur cette période de l'histoire médiévale. Les travaux mettront l'accent à la fois sur les traditions mais aussi sur les facultés d'évolution de la société carolingienne dans cette période peu connue et souvent dépréciée de l'histoire. Les innovations techniques comme le passage de la céramique à cuisson oxydante à la cuisson en atmosphère réductrice, le développement économique incarné vraisemblablement par un développement plus général de la ville, des campagnes, le rôle des édiles dans ce dynamisme, l'augmentation possible de machines productives comme le moulin hydraulique sont autant de signes, souvent à l'interprétation difficile, qui permettent cependant d'apprécier un peu plus ce moment du Moyen Âge où s'organisent et se structurent les nouveaux territoires, et où s'élaborent d'autres rapports socio-économiques.



PROGRAMME

Mercredi 8 novembre 2023*présidente de séance : Anne Baud*

- 13h-14h** accueil des participants.
- 14h-14h30** communications inaugurales.
- 14h30-16h** communications.
 - Florian Bonvalot (Eveha) : **L'habitat carolingien des Chiloux à Woippy (Moselle) : morphologie, évolution et création ou extension d'un domaine foncier.**
 - Gaëlle Bruley-Chabot (Inrap) : **Essor d'un village (IX^e-XI^e siècles) dans la somme entre le littoral et Amiens, Croixrault.**
 - Germain Cuvillier (Service archéologique départemental de l'Oise) : **Le site carolingien de Chiry-Ourscamp (Oise) : un domaine agricole du seigneur évêque de Noyon.**
- 16h-16h15** pause.
- 16h15-17h45** communications.
 - Tristan Martine (Université de Lille), Florent Minot (Archéologie Alsace) : **Aux marges de l'Empire : le Purpurkopf, une fortification de hauteur post-carolingienne ? (IX^e-X^e siècle).**
 - François Demotz (Université Lyon II) : **Occuper le territoire au X^e siècle : l'exemple de régions jurassiennes.**
 - Christian de Reynier (Archéologue, Etat de Neuchâtel) : **le versant oriental du Jura au X^e siècle, renouveau archéologique.**
- 17h45-18h45** discussions.
- 19h** visite de l'exposition archéologique au musée de Ursulines, Mâcon.

Jeudi 9 novembre 2023*président de séance : Warren Pezé*

- 8h30-9h** accueil des participants.
- 9h-10h30** communications.
 - Gilles Desplanque (Service archéologique départemental de l'Aisne) : **Le palais carolingien de Samoussy (Aisne) : nouvelles données archéologiques.**
 - Stéphanie Forel-Boeckler, Gilles Rollier (Inrap) : **L'habitat aristocratique IX^e-X^e siècle de Collonges-les-Premières, Le Devant de la Fortelle (21).**
 - Anna Lafont-Chardin, Damien Martinez (Université de Lyon II) : **Le site de La Couronne (Molles, Allier) aux IX^e-X^e siècles : une fortification sur les marges de l'Auvergne.**
- pause.
- 10h30-10h45** communications.
- 10h45-12h15** communications.
 - Victorien Leman (Docteur Histoire et civilisations médiévales) : **Du roi Morvan au pagus du Porhoët : le site fortifié de Motten Morvan (Saint-Aignan, Morbihan) du IX^e au XI^e siècle.**
 - Thomas Vergine (Doctorant Craham), Georgie Baudry (Inrap, ArteHis) : **La résidence élitare carolingienne de Salives (Côte d'Or).**
 - Laurent Fournier (Inrap), Sébastien Jesset (Service archéologique de la ville d'Orléans), Sophie Liégard (Service archéologique préventive d'Eure-et-Loir), Didier Josset (Inrap) : **Réflexions sur le statut des établissements ruraux carolingiens enclos de la région Centre-Val de Loire.**
- 12h30-14h** déjeuner.

président de séance : André Bazzana

- 14h-15h30** communications.
 - Anne Baud (Université Lyon II), Christian Sapin (Cnrs) : **La villa carolingienne et les débuts de Cluny : nouvelles questions.**
 - Alain Henton (Inrap) : **L'abbaye d'Elnone/Saint Amand au X^e siècle. Données archéologiques et contexte géopolitique.**
 - Jessy Crochat (Archéodunum) : **L'édifice triconque de Saint-Romain-le-Puy (Loire) au IX^e siècle.**
- 15h30-15h45** pause.
- 15h45-17h15** communications.
 - Sophie Liégard (Service archéologique préventive d'Eure-et-Loir) : **De la villa de Souvigny au castrum de Montluçon (Allier) ; forme et nature des vestiges carolingiens associés à deux sites élitaires bourbonnais.**
 - Jacques Witrouw, Emmanuel Delye (Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, université de Liège Centre européen d'archéométrie) : **Évolution du type d'implantation des centres de pouvoir dans le Condroz (Belgique), au cours des IX^e et X^e siècles : l'exemple des sites de Thier d'Olne (Engis) et de Pont-de-bonne (Modave).**
 - Jacques Péricard (Université de Limoges, UR 14476 OMIJ) : **L'exemple du Berry carolingien. Quelques propositions relatives aux autorités et à l'administration territoriale.**
- 17h15-17h45** discussions.
- 18h** réception à l'Hôtel de ville de Mâcon.

Vendredi 10 novembre 2023**président de séance : Alain Guerreau**

- 8h30-9h** accueil des participants.
- 9h-11h** communications.
 - Gilles Rollier (Inrap) : **Mâcon, les Minimes : premier développement de la ville de Mâcon à partir de la deuxième moitié du IX^e siècle (71).**
 - Adrien Bayard (Université d'Artois, CREHS (UR4027), Mathieu Béghin (service archéologique municipal d'Arras, IRHiS (UMR8529)) : **Le renouveau du réseau urbain en Flandre méridionale à la lumière de l'archéologie (IX^e-X^e siècles).**
 - Warren Pezé (Université Paris Est–Créteil) : **L'aristocratie de Francie occidentale et la frontière de Verdun, 843-923.**
 - Ilona Bede (UMR 8167 Orient et Méditerranée–Monde byzantin) : **La présence des Hongrois dans la vallée rhodanienne et les alpes occidentales au X^e siècle.**
- 11h-11h15** discussions.
- 11h15-11h30** pause.
- 11h30-12h15** communications posters.
 - Daniel Barthélemy (Inrap) : **Les mottes de Loisy et la frontière entre Francie occidentale et Francie médiane (IX^e-XI^e s).**
 - Carole Fossurier (Inrap) : **Une société variée et en mutation : quelques éléments issus de l'approche biologique des populations carolingiennes de la moitié Nord de la France.**
 - Olivier Legey (Club numismatique, Mâcon) : **L'atelier monétaire de Mâcon.**
 - Valérie Viscusi (Inrap) : **L'église de Fixey à Fixin autour de l'an Mil (21).**
- 12h30-14h** déjeuner.

président de séance : Damien Martinez

- 14h-16h** communications.
 - Fabrice Henrion (Service régional de l'archéologie de Normandie) : **Les sarcophages de pierre de la fin du haut Moyen Âge : continuités, productions contemporaines et emplois.**
 - Luc Jaccottey (Inrap) : **Traditions antiques et évolutions techniques de la carrière au moulin. Meules et moulins carolingiens en Bourgogne–Franche-Comté.**

- Gaëtan Jouanin (Cravo), Jean-Hervé Yvinec (Inrap) : **D'un troupeau à l'autre : évolution des choix d'élevage (bœuf, porc et mouton) durant le haut Moyen Âge dans le Nord de la France.**
- Inès Pactat (Laboratoire TRACES, UMR 5608, université de Toulouse) : **De sable et de cendres : réinventer l'activité verrière à la fin du premier millénaire.**

- 16h-16h15** discussions.
- 16h15-16h30** pause.
- 16h30-17h15** communication de synthèse par Olivier Bruand (Université Clermont-Auvergne CHEC-UPR1001/UCA).
- 17h15-17h30** clôture du colloque.





*L'habitat carolingien des Chiloux à Woippy (Moselle) :
morphologie, évolution et création ou extension d'un domaine foncier.*

Florian Bonvalot (Eveha)

La fouille de l'habitat polynucléaire de Woippy « Les Chiloux » a permis de mettre en évidence plusieurs unités d'organisations rurales s'échelonnant du milieu du VII^e jusqu'au milieu du XII^e siècle. La nature des vestiges, essentiellement constitués de négatifs de poteaux, de fossés, de structures en creux, a donc impliqué la mise en œuvre de toutes les techniques et méthodes à disposition pour discriminer la chronologie et les fonctions éventuelles des espaces. Cette fenêtre d'étude, à la lumière des comparaisons avec d'autres sites de même nature, montre à l'évidence également toutes les limites des interprétations, en particulier celles des superstructures. Toutefois, ce site doit pouvoir éclairer davantage les connaissances actuelles sur l'environnement rural autour de grands ensembles urbains altomédiévaux comme celui de Metz.



*Essor d'un village (IX-XI^e siècles) dans la Somme,
entre le littoral et Amiens, Croixrault.*

Gaëlle Bruley-Chabot (Inrap, UMR 7041 "Archéologies environnementales")
gaelle.bruley-chabot@inrap.fr

L'archéologie préventive a permis de révéler un grand nombre d'habitats du haut Moyen Âge dont l'organisation tend à évoluer entre le début et la fin de cette période. La fouille du site de Croixrault (Somme), qui s'est achevée en avril 2022, s'est étendue sur 22 ha et a mis au jour un ensemble qui fera référence pour ce type d'étude à plusieurs raisons.

En premier lieu, le village a pu être étudié dans sa globalité avec son cimetière, ses voies de circulation et une partie de ses champs. Ainsi, l'habitat occupe près de 13 ha et se développe particulièrement à partir du IX^e siècle où les constructions et les infrastructures se densifient. L'essor s'observe d'autant plus que les occupations se succèdent sur ce plateau dès le III^e siècle avant notre ère. La ferme gauloise et la villa antique montrent ainsi plusieurs phases. Puis, entre les VI^e et VIII^e siècles, l'habitat est dispersé et semble davantage former des regroupements familiaux. Si les chemins préexistent, c'est à partir du IX^e siècle qu'ils paraissent structurer l'habitat avec des alignements de bâtiments et de cabanes. L'enclos cémétieriel est installé en bordure d'un des chemins. L'étude devra également confirmer la reconnaissance de secteurs d'activité distincts : pour le travail du métal (réduction et forge), les zones de stockage, les cabanes de tisserands, les fours à pain. La standardisation de ces deux dernières structures est souvent constatée sur les sites contemporains mais elle est particulièrement prononcée à Croixrault. Les bâtiments semi-excavés présentent quasiment tous des plans attribuables à l'accueil d'un métier à tisser vertical. Et les fours à pain excavés sont majoritairement grands et reconstruits donc probablement destinés à une production collective.

En second lieu, le site est localisé dans la Somme à mi-chemin entre le littoral et Amiens, 50 km de la côte (Tréport par la vallée de la Bresle et 25 km d'Amiens, où les sites reconnus pour la période sont rares mais significatifs (Dury, Saleux). Cet emplacement a vu l'essor des Seigneurs de Poix de Picardie durant le Moyen Âge, qui prenaient part au contrôle des itinéraires de chasse-marées. De plus, la région d'Amiens est également réputée aux XII-XIII^e siècles pour son industrie textile et l'emploi de la teinture bleue par la guède ou waide. Le développement du village observé à la fouille à partir du IX^e siècle et l'attention portée à l'artisanat textile peuvent-ils témoigner d'un ancrage plus ancien de ce commerce et de la gestion des productions par les seigneuries montantes ? La teinture de guède est attestée sur les sites voisins de Dury et Saleux (IX-XI^e siècles). Les prélèvements réalisés à Croixrault permettront peut-être de concourir à cette hypothèse.

Aux prémices des études des données archéologiques, il apparaît dès lors qu'une mise en perspective avec les sources historiques sera déterminante pour souligner le développement du village constaté au IX^e siècle. Les correspondances et les particularités qui se dégageront des comparaisons avec les sites contemporains

seront autant de marqueurs à confronter avec les connaissances historiques et peut-être révélateur du développement d'un pouvoir fort et prégnant sur le commerce dès le IX^e siècle.



*Le site carolingien de Chiry-Ourscamp (Oise) :
un domaine agricole du seigneur évêque de Noyon ?*

Germain Cu villier (Service départemental d'archéologie de l'Oise)
Germain.CUVILLIER@oise.fr

Le site de Chiry-Ourscamp RD 1032 correspond à une zone de riches terres agricoles qui se situent en fond de vallée entre le cœur du village de Chiry installé sur les coteaux du Mont Conseil et le canal de l'Oise qui borde le cours naturel de cette rivière. Au total, les deux tranches de la fouille ont mis au jour 2904 structures (1199 en 2012 et 1705 en 2013), toutes périodes confondues, réparties sur une surface importante de 4,5 hectares. Il s'agit essentiellement de structures fossoyées liées principalement à la présence de plusieurs unités agricoles carolingiennes (bâtiments sur poteaux, fours culinaires, silos, fonds de cabanes, fossés, voies etc.). Certaines archives et recherches historiques indiquent que le site correspond très probablement à une partie d'un domaine agricole d'importance exploité pour le compte du seigneur évêque de Noyon.

Les particularités du site :

- Indices de fréquentations à l'époque préhistorique et protohistorique.
- Occupation agropastorale qui se développe à la fin du Bas-Empire.
- Pour l'époque mérovingienne : occupation agropastorale et mise en évidence de fosses de charbonnage.
- Pour l'époque carolingienne :
 - Plusieurs unités agricoles dont une privilégiée composée d'un enclos quadrangulaire et à proximité possible présence d'une grange sur poteaux de grandes dimensions.
 - Mise en évidence d'une activité artisanale textile (fonds de cabanes associés à l'installation de métiers à tisser, broches et poinçons de tisserands, lissoirs, plantes textiles) probablement liée, d'après une archive, à une redevance épiscopale.
 - Découverte de petits morceaux de tissus dans un silo carolingien (X^e-mi XI^e siècles)
 - Nombreuses analyses notamment fauniques, anthracologiques, carpologiques, palynologiques qui nous permettent de reconstituer en grande partie à la fois les modes de vie et le paysage dans lequel s'insère le site.
 - Pour le début du Moyen Âge : les données de fouille confrontées aux archives locales et au contexte historique attestent que les exploitations agricoles (bâtiments et terres) sont progressivement réorganisées à partir de la seconde moitié du XI^e et au cours du XII^e siècles. L'hypothèse privilégiée est celle d'un regroupement de l'habitat à proximité de l'église et du château de Chiry.
 - Époque contemporaine : découverte de fosses de plantation correspondant à la présence d'un verger et de vestiges de tranchées, trous d'obus, d'abris liés au prolongement d'une ligne de tranchée française utilisée pendant la Première Guerre mondiale.

Au cours de cette communication nous nous intéresserons particulièrement aux deux activités principales du domaine carolingien : les activités agropastorale et textile.



Aux marges de l'Empire : le Purpurkopf, une fortification de hauteur post-carolingienne ?

Tristan Martine (Université d'Angers, TEMOS (UMR 9016))
tristan.martine@yahoo.fr

et Florent Minot (Archéologie Alsace, ARCHIMEDE (UMR 7044))
florent.minot@archeologie.alsac

Le Purpurkopf (commune de Rosheim, Bas-Rhin) est un site de hauteur fortifié non daté attribué à la protohistoire ou à l'antiquité par la tradition historiographique. Il est composé d'une vaste enceinte éboulée enserrant un sommet et délimitant un espace intérieur de 142 m de long pour 83 m de large. Le centre de cet espace est occupé par un bâtiment rectangulaire doté de murs de 2 m d'épaisseur. Des recherches en cours proposent une nouvelle interprétation de ces vestiges. Il pourrait s'agir d'un des rares sites castraux à être connu à la fois par des données textuelle et archéologique pour les IX^e et X^e siècles en Alsace. Une bulle de Léon IX pourrait renvoyer à ce site et évoquer la fondation par ses ancêtres, à la fin du IX^e ou dans la première partie du X^e siècle, d'un *castrum*. Dans le cadre d'un PCR sur les fortifications de hauteur dans le nord du massif vosgien, des sondages effectués à l'été 2021 sur le bâtiment sommital ont permis de mettre au jour de la céramique attribuée à cette période. Une fouille menée à l'été 2022 devrait permettre de préciser ces premiers éléments.

L'objectif de cette communication sera tout d'abord de faire le point sur les données textuelles et archéologiques sur ce site. Il s'agira ensuite de l'intégrer dans son contexte historique et archéologique. Que nous apprend le Purpurkopf sur l'évolution des sites de hauteur entre mondes carolingien et post-carolingien dans un espace correspondant à l'ancien cœur de l'Empire carolingien devenu marge de l'Empire germanique ? Une comparaison avec les rares sites castraux contemporains connus dans la région rhénane sera ainsi proposée.



Occuper le territoire au X^e siècle : l'exemple de régions jurassiennes.

François Demotz (université Lyon II)
francois.demotz@wanadoo.fr

La compréhension des régions qui bordent le Jura, en particulier le long du lac de Neuchâtel, a été profondément et récemment enrichie par le croisement fécond d'une historiographie renouvelée et d'apports archéologiques décisifs. Cela permet de mieux comprendre des sites ponctuels mais également l'organisation d'un type d'espace, ici un piémont à la fois distant des cités et marqué par les axes de circulation. Il est ainsi possible de dépasser une approche purement typologique de la présence royale (cité, villa...) et de restituer l'espace du pouvoir dans une géographie symbolique et politique. En effet, la zone est dominée par des pôles royaux qui obéissent à deux logiques qui sont aussi le reflet de deux legs : manifester le prestige du pouvoir en mettant en avant une continuité depuis l'Antiquité, un phénomène inconnu pour ce type d'espace mais confirmé sur les rives escarpées de lacs alpins ; contrôler les passages en tirant partie des ajouts carolingiens en la matière, un phénomène bien balisé par l'historiographie.

Cette géographie des points éminents, à la fois symbolique et fonctionnelle, doit être confrontée à celle, plus générale, des lieux de vie et de production, une géographie surtout fiscale et aristocratique. Comme dans d'autres zones comparables du royaume de Bourgogne, le grand domaine paraît peu entamé et souvent aux mains du roi. Il témoigne aussi des échanges entre les versants du Jura, à l'image de propriétés laïques et ecclésiastiques de part et d'autre. En revanche, le rôle dévolu aux reliefs eux-mêmes demeure mal connu, différant semble-t-il de leurs équivalents alpins. Cette physionomie, particulièrement traditionnelle pour son époque, est fortement remodelée à la fin du X^e siècle. Le revers oriental du Jura est, au final, un bon exemple de l'occupation de l'espace rural dans une zone royale à la topographie structurante.



Le palais carolingien de Samoussy (Aisne) : nouvelles données archéologiques.

Gilles Desplanque (Service archéologique du Département de l'Aisne)
gdesplanque@aisne.fr

La commune de Samoussy, dix kilomètres environ à l'est de Laon, dans l'Aisne, est reconnue pour avoir été le siège d'une résidence royale et impériale de la dynastie carolingienne au cours des VIII^e et IX^e siècles. La première mention écrite relative à Samoussy concerne Pépin le Bref qui, à Noël 766, « *celebravit natalem Domini in Salmontiagum villam* ». Ce n'est que trois ans plus tard que Samoussy n'est plus dénommé *villa* mais *palatium*. Le terme de *villa* ne disparaît pas pour autant car c'est sous cette appellation que le domaine de Samoussy est désigné en 771 lorsque Carloman y meurt le 5 décembre. Sous le bref règne de ce souverain (768-771), quatre diplômes sont datés de Samoussy. Au vu des différents actes délivrés par ce roi, ce palais paraît constituer sa résidence préférée. L'utilisation concurrente des deux vocables montre en tout cas l'importance du caractère domanial de cette résidence. Charlemagne et Louis le Pieux n'y séjournent que peu, contrairement à Charles le Chauve dont la présence y est attestée à quatre reprises.

C'est sur la base de données textuelles que l'archéologue allemand Georg Weise, alors qu'il est lieutenant au 23^e régiment de gardes-dragons et nommé officier de protection de l'art sur le front de Laon, entreprend en 1917 des fouilles au cœur du bourg de Samoussy. Les vestiges dégagés sont interprétés comme les fondations du palais carolingien et publiés en 1923 par le fouilleur. Sans déprécier l'importance du travail et de la découverte, les résultats de ces investigations appellent des réserves. Georg Weise n'évoque jamais le mobilier archéologique mis au jour qui lui aurait permis d'étayer ses propositions de datation. Les critères de datation mis en avant par l'archéologue semblent par ailleurs discutables, en particulier la nature des mortiers et le type de maçonnerie. Le travail de fouille n'a visiblement consisté qu'à mettre en évidence les arases des murs sans jamais procéder à des sondages plus profonds. De manière générale, les vestiges sont interprétés comme le fruit d'une campagne de construction unique, selon un a priori qui, en occultant une lecture stratigraphique, empêche de percevoir une chronologie fine de l'occupation.

Les investigations archéologiques ont repris au début des années 2000, puis à partir de 2016, quand la pression immobilière a occasionné une série de diagnostics. Les données recueillies, en particulier depuis 2020, permettent désormais de réévaluer le potentiel archéologique du secteur et de redéfinir, sur la base des travaux de Georg Weise, de nouvelles problématiques.

La mise en évidence de vestiges correspondant à un vaste bassin dont le fond est tapissé de blocs de grès de très grande dimension constitue une découverte remarquable. Ce bassin est circonscrit par une terrasse édifiée en moellons de grès sur les bords sud et ouest. Enfin, un mur d'une épaisseur de 2 m, construit au moyen de moellons de grès et soutenu par un contrefort d'une largeur de 1,80 m, a été mis en évidence. L'ensemble de ces éléments constituent des points d'ancrage permettant de restituer approximativement le plan de vestiges découverts en 1917.

En décembre 2020, sous l'impulsion du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, une prospection géophysique a été réalisée par la société Géocarta. Les résultats font état de nombreuses anomalies dont la majorité est difficile à interpréter. L'analyse des données permet néanmoins d'observer avec certitude un vaste rectangle orienté selon un axe est-ouest. Les dimensions et la localisation de ce rectangle permettent d'interpréter cette « anomalie » comme le vaste bâtiment rectangulaire que Georg Weise interprète comme l'*aula*.

En avril 2021, deux parcelles situées immédiatement au nord du palais présumé ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique. En limite sud de l'emprise étudiée, un four à chaux qu'une datation par radiocarbone a permis d'attribuer au Haut Empire a été mis en évidence. Cette structure, associée à des épandages antiques et quelques vestiges en creux, confirme que le cœur de Samoussy est occupé au cours de l'Antiquité. En limite nord, un large et profond fossé a livré un maigre mobilier montrant qu'il est probablement en activité à la charnière des X^e et XI^e siècles. Les dimensions importantes du creusement font de ce fossé une structure dont la vocation ostentatoire et/ou défensive est envisagée. À ce titre, il pourrait délimiter une occupation importante et correspondre, le cas échéant, à un fossé d'enceinte lié à l'hypothétique palais édifié dans le courant des VIII^e et IX^e siècles.

Ces données, en particulier la présence d'une occupation antique aux abords du palais,

Ces données, en particulier la présence d'une occupation antique aux abords du palais, questionnent l'interprétation traditionnelle des vestiges mis en évidence par Georg Weise. En effet, une occupation antique importante dans la zone étudiée n'apparaît pas en contradiction avec une présence importante au cours du haut Moyen Âge. Le scénario selon lequel les vestiges d'une occupation « domaniale » antique auraient été récupérés par les dynasties mérovingiennes, puis carolingiennes dans le cadre d'une continuité diffuse, avérée par ailleurs, est d'ailleurs possible à Samoussy.

C'est ainsi, riche de problématiques variées, qu'une première campagne de fouille programmée débute cette année. Une première intervention est menée cette année au cœur de l'« anomalie » rectangulaire repérée par prospection et déjà observée par Georg Weise (une *aula* ?). Elle initie une reprise de la recherche sur la question palatiale en France à l'époque carolingienne, un champ de recherche qui, outre-Rhin, est abondamment travaillé par nos confrères archéologues.



L'habitat aristocratique IX^e-X^e siècle de Collonges-les-Premières, Le Devant de la Fortelle (21).

Stéphanie Forel-Boeckler (Inrap)

stephanie.forel-boeckler@inrap.fr

et **Gilles Rollier** (Inrap)

gilles.rollier@inrap.fr

Les fouilles réalisées en 2012 puis en 2013 sur le lieu-dit Le Devant de la Fortelle sur la commune de Collonges-les-Premières (21) ont permis de mettre en évidence un important habitat aristocratique de la période carolingienne.

L'implantation de l'habitat serait approximativement placée sur la séquence VIII^e-IX^e siècle. Une seconde phase correspondrait à la fin de la période carolingienne entre le courant du IX^e et la première moitié du XI^e siècle qui voit l'abandon définitif du site.

La deuxième phase se caractérise par deux espaces bien délimités par un fossé, une zone d'habitat au sud et un secteur réservé à l'artisanat au nord. Au sud, les bâtiments d'habitation sont de grandes dimensions et orientés autour d'une cour limitée à l'est et au nord par le fossé. La construction principale est constituée de trois corps de bâtiment à nefs qui se trouvent en partie disjoints dans un premier temps, puis vont être associés par la suite pour former un édifice de 26 m de long selon l'axe nord-sud sur 18 m de large au niveau des ailes latérales. L'espace construit se caractérise par d'important poteaux porteurs d'un diamètre supérieur à 0,50 m et à fond plat. Par ses dimensions et par son plan, le bâtiment d'habitat s'apparente à un grand bâtiment édilitaire carolingien, dont l'inspiration peut être trouvée dans des plans de villas antiques, voire de palais carolingiens.

La dimension des constructions, leurs plans au sol, leur mise en œuvre mais aussi les différents mobiliers retrouvés (parure, mouture, cynégétique, sur-représentativité de l'avoine) concourent à envisager que nous sommes en présence de constructions mises en place par une élite.

La disparition totale du site de Collonges-les-Premières, dans les débuts du XI^e siècle, pourrait être mise en relation avec la mise en place d'un nouveau paysage qui se caractérise en particulier sur le secteur par la création de multiples lieux de pouvoir sous la forme de mottes castrales. Quatre anciennes mottes encadrent dans un rayon proche d'un kilomètre le site carolingien. Il s'agit des Mottes de Premières, commune du même nom, au nord, celle de Fourey, au sud-ouest et de la Ressingle, à l'est, toutes deux repérées sur la commune de Collonges-lès-Premières et, au sud, celle de Soirans. La motte de la Ressingle est particulièrement remarquable avec une enceinte de sept hectares. L'hypothèse du glissement des lieux aristocratiques du « palais » retrouvé au lieu-dit le devant de la Fortelle vers les quatre résidences du Moyen Âge n'est pas exclue selon un processus qui reste à définir.



*Le site de La Couronne à (Molles, Allier) aux IX^e-X^e siècles :
une fortification sur les marges de l'Auvergne.*

Anna Lafont-Chardin (Doctorante, EHESS - A.T.E.R. en histoire médiévale à l'Université Clermont Auvergne, UMR 5648/CIHAM–MSH Lyon Saint-Etienne)

anna.lafond-chardin@ehess.fr

et Damien Martinez (Université Lumière Lyon 2, UMR 5648/CIHAM–MSH Lyon Saint-Etienne)

damien.martinez@univ-lyon2.fr

Le site perché et fortifié de La Couronne, situé à quelques kilomètres à l'est de Vichy (Allier), au nord-est de l'Auvergne, fait l'objet de fouilles archéologiques programmées depuis 2010. Celles-ci ont permis la découverte d'une imposante forteresse des V^e-VII^e siècles abritant une vaste église, des entrepôts, des citernes, ainsi que des installations résidentielles et artisanales. Ces recherches permettent aujourd'hui de compléter les connaissances accumulées depuis une vingtaine d'années sur la thématique des établissements de hauteur tardo-antiques, mais surtout d'appréhender sur le temps long du haut Moyen Âge les processus de transformation de l'un d'entre eux en un château à motte médiéval.

En effet, après un épisode de destruction daté de la première moitié du VII^e siècle, le site fait l'objet d'une attention nouvelle au début de la période carolingienne (IX^e siècle), se traduisant par des modifications d'une partie du dispositif de fortification d'origine, ainsi que par la construction de bâtiments sur poteaux plantés au centre de l'assiette de la forteresse tardo-antique. L'église paléochrétienne, pour partie détruite, est peut-être encore utilisée. L'organisation du site à cette période reste toutefois difficile à saisir en l'état actuel des recherches, en raison d'une part de la difficulté à caractériser les structures, d'autre part au regard de l'indigence et de la méconnaissance des mobiliers. De ce point de vue, seules les datations par le radiocarbone effectuées sur des tombes, des charbons résiduels et la chaux des maçonneries ont offert des pistes de caractérisation chronologique.

La fin du X^e siècle est ensuite marquée par de nouveaux changements, illustrés par la mise en place d'une motte à la racine de l'éperon, à l'arrière de laquelle sont édifiés de nouveaux bâtiments sur poteaux se superposant aux constructions de l'état précédent.

L'objectif de cette communication, au-delà d'une présentation de l'évolution topographique du site fortifié, est de mettre en évidence les difficultés méthodologiques rencontrées pour la caractérisation chronologique et formelle des vestiges de la période carolingienne. Il s'agira également de proposer de premiers éléments de réflexion sur le rôle stratégique de cette fortification située dans les confins septentrionaux de l'Auvergne et, à plus large échelle, sur les marges nord-est du duché d'Aquitaine.

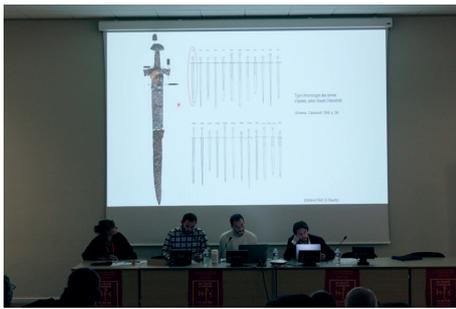


*Du roi Morvan au pagus du Porhoët : le site fortifié de Motten Morvan
(Saint-Aignan, Morbihan) du IX^e au XI^e siècle.*

Victorien Leman (Docteur histoire et civilisations médiévales)

leman.vict@gmail.com

Connu depuis le XIX^e siècle, le site fortifié du Corboulo/Motten Morvan (Saint-Aignan, Morbihan), tour à tour interprété comme un tumulus, une mine d'or gauloise ou une motte castrale, n'avait pas fait l'objet de l'attention des archéologues jusqu'en 2020, à l'exception d'un relevé topographique réalisé en 2009. Deux campagnes archéologiques programmées, financées par le Ministère de la Culture, Pontivy Communauté et des partenaires associatifs et privés, ont eu lieu en 2020 et 2021. Les découvertes témoignent d'une occupation aristocratique dense et de la richesse des occupants des lieux et permettent de préciser la période d'occupation de ce château à motte. La communication retracera les résultats des opérations 2020-2021 et replacera les données issues de la fouille dans une perspective historique. En effet, ce site, dont la toponymie renvoie au roi des Bretons Morvan, est la transcription physique des mutations sociopolitiques qui s'opèrent en Centre Bretagne entre le VIII^e et le X^e siècle et invite à s'interroger sur les modalités des transformations des cadres territoriaux carolingiens au profit de la féodalité.



La résidence élitare carolingienne de Salives (Côte-d'Or).

Thomas Vergine (doctorant en archéologie médiévale (CRAHAM), chargé d'opération et de recherche (Inrap))

thomas.vergine@gmail.com

et **Georgie Baudry** (chercheur associé (ARTEHIS), spécialiste de l'*instrumentum* (Inrap))
georgie.baudry@inrap.fr

Un sondage, réalisé en 2019 dans l'emprise de l'ancien château de Salives, en Côte-d'Or, permit de mettre partiellement au jour une résidence élitare carolingienne inédite. L'incendie puis l'enfouissement qui suivit la destruction de l'édifice aux alentours de l'an Mil ont préservé des maçonneries et des niveaux archéologiques remarquablement conservés ainsi qu'un mobilier assez abondant, parmi lequel une épée courte en fer dont l'étude est l'opportunité de questionner les typologies en vigueur. Les observations réalisées lors du sondage ainsi que les données de la prospection géophysique menée en 2020 permettent de mieux appréhender l'édifice et de proposer une première restitution des élévations et du plan. Ce type d'édifice n'était pas isolé et s'intégrait généralement dans un complexe résidentiel et élitare plus ou moins important. Un diagnostic archéologique de l'Inrap, conduit en avril 2022 à proximité de cette résidence élitare, permit justement d'en documenter une partie de l'environnement immédiat. Par ailleurs, bien que cette résidence carolingienne ait été détruite, Salives se maintient comme un pôle élitare et de pouvoir par la construction d'un château dès le début du XI^e siècle.



Réflexions sur le statut des établissements ruraux carolingiens enclos de la région Centre-Val de Loire.

Laurent Fournier (Inrap Centre/Île-de-France),

laurent.fournier@inrap.fr

Sébastien Jesset (Service archéologique de la ville d'Orléans),

sebastien.jesset@orleans-metropole.fr

Didier Josset (Inrap Centre/Île-de-France), didier.josset@inrap.fr

et **Sophie Liégard** (Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir; Ciham/UMR 5648)
s.liegard@hotmail.fr

Les fouilles préventives réalisées ces vingt dernières années en région Centre-Val de Loire ont entraîné la découverte de plusieurs établissements ruraux carolingiens dont tout ou partie des occupations sont encloses. Les enceintes se présentent sous la forme de palissades ou de fossés imposants, voire des deux types de structures. De par leur nature et leur disposition, ces aménagements se différencient nettement des éléments des réseaux parcellaires éventuellement environnants. En se basant sur quatre exemples emblématiques, une réflexion sur le statut de ces établissements peut être proposée.

Le site de Nétilly à Sorigny (37) a été fouillé en 2001 et 2003, sur une surface totale de 4600 m². L'occupation datable de la seconde moitié du IX^e siècle, semble avoir été d'assez courte durée. Elle succède à un habitat rural ouvert attribuable aux VII^e-VIII^e siècles. L'implantation carolingienne se caractérise par la présence d'une enceinte palissadée trapézoïdale de 3020 m², à l'intérieur de laquelle se trouvaient un ensemble de constructions sur poteaux réparties autour d'une cour centrale, ainsi que des aménagements semi-excavés, deux puits, un four et une zone de carrière. À l'extérieur de l'enceinte, une petite aire funéraire de la même période a également été mise au jour.

Le site des Ribets à Mer (41) a été fouillé en 2003, sur une surface de 3150 m². Son occupation s'inscrit dans une fourchette couvrant le IX^e siècle et à la première moitié du X^e siècle. Il recelait les vestiges d'une zone d'occupation renfermant plusieurs bâtiments sur poteaux et structures de stockage, le tout étant réparti au sein d'un espace de plus de 2800 m² dont au moins deux côtés étaient délimités par des fossés partiellement longés d'aménagements palissadés. Une autre aire quadrangulaire, d'au moins 1500 m², se développait au nord. Celle-ci, vide de toute structure en creux, était délimitée par plusieurs segments de fossés. Au nord-ouest et à l'extérieur de cette dernière, se trouvait un petit espace funéraire de la même période.

Le site d'Atouas à Mareau-aux-Bois (45) a été fouillé en 2006-2007. Il a livré les vestiges d'un habitat groupé mérovingien de plan lâche auquel succèdent deux pôles d'occupation carolingiens plus circonscrits. L'un de ceux-ci, localisé au sud-est de l'emprise décapée, correspond à la partie nord-ouest d'un enclos palissadé curviligne de plus de 1500 m². Ce dernier abritait un bâtiment sur solins renfermant un aménagement semi-excavé aux parois maçonnées (probable cellier), plusieurs constructions sur poteaux (dont une accolée à l'extérieur de l'enceinte) et deux inhumations. Le mobilier céramique associé à ces vestiges invite à les attribuer à une période allant du milieu du VIII^e siècle au X^e siècle.

Le site de Villeneuve à Pourpy (28), a été fouillé en 2015-2016. Les vestiges carolingiens qu'il abrite sont répartis sur une surface de 3 ha. Ils comprennent un enclos fossoyé trapézoïdal de 5400 m² qui abritait deux édifices sur poteaux de grande taille (de 100 et 270 m²). Cet enclos était environné d'une dizaine d'unités d'occupation satellites recelant des bâtiments sur poteaux plus modestes, des constructions semi-excavées, des silos, des latrines, des fours et deux autres petits enclos fossoyés. La durée d'occupation de ce site, qui doit avoisiner un siècle, couvre la majeure partie du X^e siècle et le tout début du XI^e siècle.

Si dans certaines régions, les sites enclos carolingiens sont assez fréquents, ce n'est pas le cas dans le centre de la France. La rareté de ce type d'implantations invite à s'interroger sur leur statut. La présence de vestiges en lien direct avec des activités agricoles, indique que tous ces sites s'inscrivent dans des contextes ruraux, bien qu'ils se différencient nettement de la plupart des habitats ruraux de cette période. Les données archéologiques, ainsi que les résultats des analyses mobilières et environnementales conduisent à penser, selon les cas, qu'ils pourraient être le siège d'habitats privilégiés, voire qu'ils pourraient correspondre à des manses ou à des curties, à moins qu'il ne s'agisse de dépendances monastiques telles que de petits prieurés.



La villa carolingienne de Cluny et les débuts du monastère.

Anne Baud (université Lyon II)
anne.baud@univ-lyon2.fr
et Christian Sapin (Cnrs)
sapin.christian@wanadoo.fr

Citée dans tous les travaux sur les origines de la grande abbaye de Cluny, la villa carolingienne qui l'a précédée reposait essentiellement sur le texte de la charte de fondation de 910. Celle-ci donnait des informations suffisamment explicites pour que l'on accepte sa réalité. Elle précisait en particulier dans les biens de la donation : « ... *Le domaine de Cluny avec sa cour, sa réserve et la chapelle dédiée à Marie, ... avec tout ce qui en dépend en fonds, chapelles, serfs de l'un et l'autre sexes ; vignes, champs, prés bois, plans d'eau et cours d'eau, moulins...* ». Il était aisé de voir là le centre d'un domaine comme on en connaît dans la région à cette époque, et qui pour certaines seront également à l'origine de fondations monastiques. On connaît cependant rarement – du moins en France – le processus d'occupation des lieux et d'exploitation du domaine lors de la venue des premiers moines avec les premiers choix d'organisation qui vont en découler. Kenneth John Conant le premier avait tenté lors de ses travaux sur le terrain à partir de 1928, qui visait alors la restitution des lieux de culte, de proposer des hypothèses pour la restitution de la *domus* à partir de vestiges retrouvés qui n'étaient pas nécessairement de cette période et d'une réflexion sur les alignements. Mais c'est seulement avec la reprise des recherches archéologiques sur le terrain en 2006 que l'on a pu donner corps à la *domus* de la villa en argumentant sur une datation dès la fin du VIII^e siècle. Cette réalité, avec en particulier la chapelle retrouvée, suggéra de nouvelles perspectives quant au programme envisagé par les moines avant la grande église édifiée au cours du X^e siècle.



L'abbaye d'Elnone/Saint-Amand du VIII^e au X^e siècle. Données archéologiques et contexte géopolitique.

Alain Henton (Inrap Hauts-de-France)
alain.henton@inrap.fr

En mars 2018, un diagnostic réalisé par l'Inrap sur la Grand-Place de la ville de Saint-Amand-les-Eaux (Hauts-de-France, Nord) mettait en évidence une forte densité de vestiges sur un secteur bordant directement l'ancienne et importante abbaye d'Elnone/Saint-Amand, fondée avant 639 par le moine évangéliste aquitain Amand. La fouille préventive (Inrap HDF) menée en 2019 sur la partie centrale de la place et l'étude en cours permettent de distinguer cinq grandes phases d'occupation, couvrant plus de 10 siècles (VIII^e-XVIII^e siècles).

Concernant l'occupation alto-médiévale (phases 1 et 2), le secteur fouillé se situe en bordure extérieure du clos abbatial carolingien, dans un secteur dédié à l'origine aux activités artisanales en lien avec l'abbaye. Parmi celles-ci, un atelier de verrier du VIII^e siècle a livré de nombreux vestiges de sa production. Vers la même époque, une palissade et un fossé semblent délimiter le grand enclos abbatial. Une autre puissante palissade, de nature probablement défensive, doublera la première, entre le VIII^e et le IX^e siècle. C'est sur celle-ci que sera édifié en pierre (avec fondations en *opus spicatum*) un grand complexe de type atrium, faisant face à l'église abbatiale Saint-Etienne et pouvant être mis en parallèle avec celui de l'abbaye Saint-Pierre à Gand (X^e siècle). La datation de sa fondation demeure encore problématique et se situe potentiellement entre le IX^e siècle et le milieu du X^e siècle. Il convient de rappeler ici la mention vers 847 de la porta de l'abbaye carolingienne et d'un *hospitale pauperum*, sans qu'un lien ne puisse être assuré avec les vestiges dégagés lors de la fouille. Vers le milieu du X^e siècle, l'abbaye passe du domaine royal franc dans le giron des comtes de Flandre, qui en feront l'une des plus puissantes du comté. Installée au confins de celui-ci, à quelques kilomètres à peine de l'Escaut faisant frontière depuis 843 entre les royaumes de Francie occidentale et de Germanie, et de la marche de Valenciennes (créée vers 953), l'abbaye d'Elnone marque la mainmise des comtes de Flandre dans un secteur frontalier (pagus de l'Ostrevant) convoité par le comté naissant de Hainaut, situé en rive droite du fleuve. C'est à la fin du X^e siècle qu'est situé l'épisode de Rozala d'Italie/reine Suzanne. Descendante de Charlemagne, fille du roi d'Italie Béranger II et veuve du comte de Flandre Arnoul II, Rozala épouse (sous le nom de Suzanne) en 987 Robert le Pieux, alors associé au trône d'Hugues Capet. Répudiée vers 991 par Robert, la reine trouve refuge à Elnone/Saint-Amand. Les sources mentionnent une « *aula regum francie* » et une « *domus regia* », dans laquelle la « *regina susanna* » s'installe avec son fils mineur, le futur comte Baudouin IV. À cette époque existerait déjà un *westbau* accolé à l'église abbatiale et prolongé par l'atrium. C'est à partir de sa résidence (*aula* installée dans la tour-*westbau* ?) que Rozala va gérer pendant plusieurs années le comté et faire face aux visées expansionnistes de Robert le Pieux, mais aussi des premiers comtes de Hainaut voisins. À la mort de Rozala vers 1005, le pouvoir comtal s'installe définitivement à Gand, où la dépouille de la reine sera ultérieurement transférée.

Selon des sources contemporaines, la *domus* est détruite par le feu vers 1060, et un cimetière prend place pour partie sur ses ruines pendant plus d'un siècle, à l'entrée du grand enclos abbatial.

Au cours du Moyen Âge, la puissante abbaye et son bourg feront régulièrement les frais des conflits de cette zone frontalière entre le royaume de France et le Saint-Empire germanique et entre les comtes de Hainaut et de Flandre.



*Les églises triconques à l'époque carolingienne.
L'exemple de Saint-Romain-le-Puy (Loire).*

Jessy Crochat (Responsable d'opération - Archeodunum SAS,
Chercheur associé UMR ArTeHis 6298)
j.crochat@archeodunum.fr

À la fin des années 1980, les fouilles archéologiques de l'église prieurale de Saint-Romain-le-Puy ont mis en évidence un bâtiment de plan triconque construit durant le haut Moyen Âge. À partir du phasage des différents états de construction et de comparaisons stylistiques, Jean-François Reynaud et Isabelle Parron proposent que l'édifice a été érigé entre le V^e et le VIII^e siècle. En 2020, une nouvelle opération basée sur une étude d'archéologie du bâti, réalisée dans le cadre de la restauration des parements extérieurs de la nef et du faux-transept, permet de confirmer la chronologie relative proposée, mais revient sur la datation absolue du monument. En effet, la datation par radiocarbone de plusieurs charbons de bois piégés dans le mortier de construction montre que l'édification de l'église triconque date du IX^e siècle. Par ailleurs, l'analyse archéologique des élévations permet d'envisager que le projet architectural de l'église a été modifié avant la construction de ses parties occidentales durant la première moitié du X^e siècle.

L'inventaire des édifices triconques du haut Moyen Âge met en exergue la résurgence de ce type de plan durant l'époque carolingienne. Lors de cette période, ce plan, hérité de l'antiquité et du monde byzantin, est utilisé pour deux types d'églises, d'une part, les chapelles impériales et monastiques et, d'autre part, les églises rurales.



*De la villa de Souvigny au castrum de Montluçon (Allier) ;
forme et nature des vestiges carolingiens associés
à deux sites élitaires bourbonnais.*

Sophie Liegard (Ciham/UMR 5648)
s.liegard@hotmail.fr

Qu'il s'agisse de Souvigny, située en plein cœur du Bourbonnais, ou de Montluçon, localisés aux confins occidentaux de ce territoire, les fondements de ces deux villes médiévales se mettent en place dans le courant du haut Moyen Âge. Dans les deux cas, l'époque carolingienne semble marquer un tournant dans l'évolution de ces implantations qui constituent, à l'aube du dernier millénaire, deux des principales agglomérations de cette région.

Les fouilles préventives conduites dans ces deux localités permettent de constater que la caractérisation des contextes des IX^e et X^e siècles est loin d'être aisée et qu'elle nécessite d'avoir recours à des approches nécessairement croisées, alliant les informations stratigraphiques aux données mobilières et aux datations radiométriques et/ou dendrochronologiques. L'interprétation des éléments carolingiens s'avère aussi souvent délicate du fait de leur caractère ubiquiste et de leur fragilité découlant notamment de la mise en œuvre préférentielle de matériaux périssables peu aptes à traverser les siècles et à résister aux aménagements postérieurs qui ont souvent remodelé les sites.

Les éléments de fortification identifiés, tant à Souvigny qu'à Montluçon, illustrent une certaine variété de forme des structures défensives, ces dernières d'adaptant et tirant profit de la configuration des lieux. La relative précocité de ces aménagements témoigne par ailleurs de la présence, dès cette période, d'autorités locales seules à même de commander la réalisation de tels ouvrages.

À Souvigny, les vestiges associés aux zones d'occupation révèlent également une diversité dans les techniques de construction, des édifices sur poteaux, avec ou sans sablière basse, côtoyant des bâtiments sur solins. Du fait de la préservation des sols archéologiques dans certains secteurs du site, l'ensemble de la documentation recueillie a parfois permis une interprétation précise des contextes étudiés. Ainsi, il a été possible

d'identifier une construction abritant une cuisine, sans doute directement associée à l'habitation du propriétaire de la *villa*.

À Montluçon, l'analyse récente du plan des structures archéologiques mises au jour dans l'enceinte du château lors d'une évaluation en 2000 conduit à proposer la restitution de plans de bâtiments de grande taille. L'un de ceux-ci pourrait s'apparenter à une construction monumentale édifée dans la partie centrale du *castrum* mentionné par les textes. L'attribution de ces vestiges à l'époque carolingienne reste hypothétique, mais plausible au regard de l'organisation des structures en question et du mobilier recueilli, d'autant qu'une datation invite à situer leur abandon avant le milieu du XII^e siècle. Par ailleurs, la découverte, en périphérie de la plate-forme castrale, des traces d'une aire de chauffe, datée des VIII^e-IX^e siècles, peut-être liée à un atelier métallurgique, confirme l'ancienneté de l'occupation des lieux et la pluralité des activités qui s'y déroulaient.

Les sites de Souvigny et de Montluçon se révèlent abriter des vestiges remarquables en rapport avec des implantations élitaires carolingiennes, peu ou pas documentées par les textes. La rareté des découvertes en lien avec ce type de contexte confère à ces éléments un intérêt indéniable, d'autant qu'ils fournissent un éclairage didactique, tant sur la technicité des ouvrages et constructions de cette période, que sur la genèse de ces agglomérations concomitantes à l'enracinement des pouvoirs locaux.



Évolution du type d'implantation des centres de pouvoir dans le Condroz (Belgique), au cours des IX^e et X^e : l'exemple des sites du Thier d'Olne (Engis) et de Pont-de-Bonne (Modave).

Jacques Witvrouw (Cercle archéologique Hesbaye - Condroz)

jacqueswitvrouw@msn.com

et **Emmanuel Delye** (Cercle archéologique Hesbaye - Condroz et Université de Liège, Centre européen d'Archéométrie)

emmanuel.delye@skynet.be

Deux sites en cours de fouilles dans le Condroz (Belgique, Province de Liège) illustrent une évolution des structures caractéristiques des centres de pouvoir (résidences aristocratiques ou élitaires) dans le bassin mosan, au cours des IX^e et X^e siècles.

Le Thier d'Olne à Engis est une colline implantée sur la rive droite de la Meuse, fortifiée à l'époque protohistorique (La Tène A), à proximité d'un point de franchissement du fleuve (gué, pont romain). L'installation carolingienne construite au début du IX^e s. succède à un centre domanial mérovingien (fin VII^e s.) et carolingien précoce (VIII^e s.). À l'intérieur d'un vaste enclos trapézoïdal, délimité par une simple palissade (70 x 95 m), prennent place quatre grands bâtiments aux murs maçonnés : une église (21 x 6 m) entourée de sépultures, une habitation principale (17,5 x 27 m) composée d'une dizaine de pièces (portique et *aula*), un second bâtiment d'habitation (9 x 23,3 m) doté lui aussi d'un portique, et un édifice de stockage de denrées (grenier compartimenté de 10 x 25 m). Les deux premières constructions entourent une cour résidentielle, les deux autres bordent une vaste cour trapézoïdale. Ce complexe carolingien est identifié à la *villa Alnith*, possession pippinide mentionnée dans une charte de Charles le Gros (885). Le matériel archéologique indique un abandon de l'habitat aristocratique du Thier d'Olne dès la fin du IX^e s., sans traces de destruction violente.

Situé à 11 kilomètres au sud-ouest du Thier d'Olne, le *Rocher du Vieux Château* à Pont-de-Bonne est un éperon rocheux dominant la vallée du Hoyoux, affluent de la Meuse. Déjà occupé et fortifié au Néolithique moyen II puis à la fin du second âge du Fer (*murus gallicus*), le site est de nouveau ceinturé d'un rempart au X^e s. La façade orientale de l'éperon est défendue par un imposant rempart en maçonnerie à la chaux, scandé par des tours. Une tour-porche monumentale, dont l'architecture est comparable à celle de Germanie (Werla, Tilleda), permettait l'accès à la fortification. Un second porche, plus petit, est situé à l'ouest de l'éperon. Au centre de la fortification, au sud d'un chemin reliant les deux entrées, prend place une petite église mononef à chœur carré rétréci et chevet en abside (15,8 x 7,4 m). La microtopographie de la surface enclose (4 hectares) montre des amoncellements de pierres qui traduisent probablement la présence d'autres bâtiments. Cette fortification, qui n'a laissé aucune trace dans

les sources écrites, devait appartenir aux comtes de Huy. Son abandon à la fin du X^e s., pourrait correspondre à la donation du comté de Huy à l'évêque de Liège Notger, par Otton III en 985.



L'exemple du Berry carolingien.

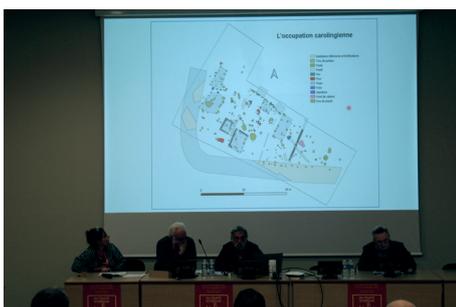
Quelques propositions relatives aux autorités et à l'administration territoriale.

Jacques Péricard (professeur d'histoire du droit à l'Université de Limoges
UR 14476 OMIJ (Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques))
jacques.pericard@unilim.fr

La rencontre de Mâcon donne l'occasion d'apporter quelques éléments de comparaison en s'appuyant sur l'exemple voisin du Berry carolingien.

Si le rôle des autorités archiépiscopales et comtales dans l'administration du territoire berrichon a été mis en évidence il y a quelques années (Gourgues, 2002 ; Péricard, 2008), plusieurs zones d'ombre persistent quant à l'organisation spatiale et l'implication des différents acteurs institutionnels. Des travaux récents (Boyer, 2015) ouvrent toutefois la voie à une nouvelle perception de l'articulation des différents pouvoirs et de leur expression sur le territoire. Dès lors, plusieurs hypothèses peuvent être proposées, autant que les sources et l'archéologie les permettent.

Dans le cadre du colloque, sera privilégiée l'étude d'une zone située dans l'est du Berry, le long de la Loire et du Val d'Allier. Dans ce secteur qui jouxte la Bourgogne, on constate notamment une remarquable concentration des vicairies et des certaines qu'on ne peut simplement imputer à un effet de sources. Leur origine et leur rôle demeurent floues mais quelques propositions seront faites. Une autre approche possible est de prêter attention à l'implantation monastique : le développement durant les IX^e-X^e siècles de monastères d'origine mérovingienne invite à s'interroger sur les raisons et les promoteurs d'un tel essor. D'autres marqueurs (maillage paroissial, implantations castrales, traces archéologiques récentes, etc.) seront exploités pour compléter la compréhension de l'organisation de cette zone frontalière.



Mâcon, les Minimes : premier développement de la ville de Mâcon à partir de la deuxième moitié du IX^e siècle.

Gilles Rollier (Inrap)
gilles.rollier@inrap.fr

Programmées pendant le premier semestre 2019 au niveau de l'ancien jardin du couvent de Minimes, les fouilles mettent en évidence les vestiges d'une importante occupation s'établissant à partir de la deuxième moitié du IX^e siècle. Les premières conclusions poussent à envisager que la ville de Mâcon connaît dès cette époque une première extension vers le sud, depuis le *castrum* en direction de la nécropole antique et médiévale dite « des Cordiers ». Ce développement de la ville, précoce, associant habitats et lieux artisanaux orientés en particulier autour de la métallurgie du fer pourrait avoir été voulu par les pouvoirs en place, ceux de l'évêque ou/et du comte de Mâcon. La mise en place d'une importante fortification comportant un large fossé de défense et une palissade est très symptomatique de cette volonté des édiles d'assurer la protection de nouveaux espaces, pôles de production et gages de prospérité.



Le renouveau du réseau urbain en Flandre méridionale à la lumière de l'archéologie (IX^e-X^e siècles).

Adrien Bayard (Maître de conférences en archéologie et histoire médiévale, Université d'Artois, CREHS (UR 4027)/LaMOP (UMR 8589))
adrien.bayard@univ-artois.fr

et Mathieu Béghin (Docteur en histoire médiévale, Responsable du Service Archéologique Municipal d'Arras, IRHIS (UMR 8529))
m-beghin@ville-arras.fr

Le délitement de l'Empire carolingien dans le dernier tiers du IX^e siècle contribue au renforcement des puissances laïques et ecclésiastiques locales. Celui-ci s'exprime notamment par le renouveau du réseau urbain d'un comté de Flandre alors en pleine émergence. Mis en évidence par l'historiographie des années 1990-2000¹, ce phénomène reste toutefois mal connu en Flandre méridionale et souffre de poncifs induits par un raisonnement uniquement construit sur les sources textuelles. Néanmoins, le retour des opérations d'archéologie, préventives comme programmées², dans le centre-ville des agglomérations, ainsi que le lancement d'un PCR portant sur les établissements monastiques et canoniaux dans les Hauts-de-France, contribuent à profondément renouveler la connaissance du réseau urbain local, pour les IX^e-X^e siècles³.

À la lumière des données archéologiques récentes, la présente communication propose une relecture des sources textuelles afin de mieux identifier et comprendre le renouveau du réseau urbain en Flandre méridionale lors de la fondation et le premier accroissement du comté. Ainsi, seront successivement interrogés les rôles des communautés religieuses et du pouvoir comtal émergeant, ainsi que leurs actions en termes d'aménagement du territoire, autant à des fins de lotissement que de développement économique.

1 Hirschmann, 1998 ; Verhulst, 1999 ; Derville, 2002.

2 La fouille programmée menée par Mathieu Vivas (Univ. de Lille) et Adrien Bayard (Univ. d'Artois) à Vieil-Hesdin (Pas-de-Calais), amène des résultats précieux et inattendus concernant la ville du X^e siècle.

3 Prémices au lancement du PCR pluridisciplinaire porté par Mathieu Béghin (Serv. Archéo ; Muni d'Arras), Adrien Bayard (Univ. d'Artois) et Christopher Manceau (Dir. Archéo. Agglo. Béthune-Bruay, Artois, Lys-romane), la journée d'études organisée à Arras, en juin 2021, abonde dans ce sens (Bayard et al., à paraître).

Références bibliographiques :

BAYARD et al., à paraître : Bayard Adrien, Béghin Mathieu et Manceau Christopher (dir.), *Archéologie des établissements monastiques médiévaux et modernes des Hauts-de-France (VI^e-XVIII^e siècles). Bilan et perspectives. Actes de la journée d'études tenue à l'Université d'Artois (Arras, les 3 et 4 juin 2021)*, en cours d'édition.

DERVILLE, 2002 : Derville Alain, *Villes de Flandre et d'Artois (900-1500)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002.

VERHULST, 1999 : Verhulst Adriaan, *The Rise of Cities in North-West Europe*, Cambridge, Univ. Press, 1999.

HIRSCHMANN, 1998 : Hirschmann Frank. G., *Stadtplanung, Bauprojekte und Großbaustellen im 10. und 11. Jahrhundert*, Stuttgart, A. Hiersemann, 1998.



L'aristocratie de Francie occidentale et la frontière de Verdun, 843-923.

Warren Pezé (université Paris-Est Créteil)

warren.peze@u-pec.fr

et Martin Gravel (université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis)

martin.gravel@univ-paris8.fr

Il est bien connu que la frontière du traité de Verdun a été reconnue comme la frontière officielle du royaume de France jusqu'aux traités de Westphalie en 1648 : mais au IX^e siècle, ça n'est que progressivement que cette nouvelle frontière a acquis un caractère de long terme. Notre intervention portera sur les rapports de l'aristocratie à cette frontière. En effet, le partage de l'empire franc, rapidement suivi de conflits entre héritiers de Louis le Pieux, remettait en question l'identité et les usages de l'aristocratie impériale, dont la propriété était dispersée à l'échelle de toute l'Europe. La période envisagée – qui va de l'apogée à la disparition de la confraternité carolingienne – permet d'observer, à l'échelle des grands du royaume comme à l'échelle locale des *boni homines*, de part et d'autre de la frontière, la naissance de nouvelles cultures politiques et d'une nouvelle configuration sociospatiale des rapports de pouvoir.



La présence des Hongrois dans la vallée rhodanienne et les Alpes occidentales au X^e siècle.

Ilona Bede (UMR 8167 Orient et Méditerranée-Monde byzantin)

ilonabede@yahoo.fr

Il s'agit d'interroger les données sur les troupes armées hongroises qui passent à plusieurs reprises par la Bourgogne, la vallée du Rhône et les Alpes durant la première moitié du X^e siècle. Alors que de nombreux vestiges archéologiques ont été identifiés au nord des Alpes (Autriche, Allemagne), très peu sont connus à l'ouest du Rhin. Suite à la redécouverte d'un ensemble mobilier particulièrement caractéristique dans une sépulture mise au jour dans les Hautes-Alpes et grâce à de nouveaux travaux sur les sources écrites, le projet se propose de reprendre et croiser les données pour retrouver le fil ténu de cette présence qui demeure curieusement invisible. L'objet est dans un premier temps de recenser et caractériser le matériel lié aux Hongrois du X^e siècle en Europe occidentale, peu ou mal connu en France. Dans un deuxième temps, le projet vise à cibler des sites ou régions qui recèlent d'un important potentiel de vestiges encore non identifiés.

POSTER



Les fouilles de la motte de Loisy (71).

Daniel Barthélemy (Inrap, GAM)
daniel.barthelemy@inrap.fr

La motte de Loisy, située dans la plaine de la Bresse, dans le département de Saône-et-Loire, a fait l'objet d'une fouille menée de 1966 à 1975 par une équipe du Groupement Archéologique du Mâconnais dirigé par Messieurs G. Berthoud et G. Hurou. Cette motte castrale est érigée dans le lit majeur, et en rive droite de la rivière Seille, cours d'eau qui prend sa source dans le Jura et traverse d'est en ouest la plaine de Bresse pour se jeter dans la Saône. Dans sa partie bressane, la rivière affecte un parcours tourmenté et révèle de nombreuses traces de méandres abandonnés et de paléochenaux, preuves de l'existence d'un réseau fluvial en tresse qui évolue dans le temps sous l'action de l'érosion naturelle et des interventions anthropiques. La motte fouillée fait partie d'un groupe de trois tertres dont un a été rasé au XIX^e siècle. Celles-ci n'étaient pas fossoyées, un paléochenal en permettait la défense. Ces mottes installées en bord de rivière ne sont pas un cas unique le long de la Seille. On en connaît sur les communes de Pont-Seille et Huilly. On peut supposer que leur installation est liée à la frontière établie par le traité de Verdun en 843, ainsi qu'au contrôle du trafic sur la rivière et la surveillance des points de passage à gué dont elles sont proches. Le site de Loisy est mentionné dans une charte du cartulaire de Cluny datée de 1015. Ce document signale l'existence, en dessous de l'église du village, et au-dessus de la rivière, d'une tour et d'une réserve de chasse (breuil). La motte a été en partie détruite par les crues de la rivière. Elle conserve aujourd'hui un diamètre de 24 m pour une élévation de 4,50 m. Les recherches archéologiques ont concerné une surface de 56 m². Le mobilier recueilli provient d'un remblai cendré unique limité à l'intérieur d'un reste de palissade dont ne subsistait qu'un angle, seule structure construite retrouvée. Les vestiges mis au jour attestent de la présence élitaire sur la motte. La faune révèle notamment la présence de gibier et une basse-cour avec du paon. Le mobilier métallique a livré fers à cheval, éperon et carreaux d'arbalète. Mais le mobilier le plus remarquable est constitué par la tableterie et en particulier les pièces de jeu d'échecs. Cette occupation est datée de la fin du X^e siècle et du début du XI^e siècle par deux deniers d'argent du X^e siècle, horizon chronologique confirmé par des datations au radiocarbone dont une réalisée sur une pièce du jeu d'échecs.



Une société variée et en mutation : quelques éléments issus de l'approche biologique des populations carolingiennes de la moitié Nord de la France.

Carole Fossurier (Inrap, UMR 7268 ADES, AMU, CNRS, EFS)
carole.fossurier@inrap.fr

L'analyse biologique des populations carolingiennes, réalisée d'après de multiples critères observables sur les squelettes (sex, âge, état sanitaire, signes d'activités), permet de mettre en avant la grande variété de groupes sociaux carolingiens ainsi que les changements qu'ils connaissent. Ainsi, cette étude permet de supposer l'existence de populations très diverses à cette époque. Les sites résultants d'implantation de type « village » au sens large du terme illustrent la présence de communautés éphémères liées à l'essartage (La Tombe, Seine-et-Marne) ou au contraire plus pérennes et issues de groupes mérovingiens (Ichtratzheim, Bas-Rhin). Des inhumations de potentiels militaires semblent aussi envisageables (Mortefontaine, Aisne). Les populations peuvent également être privilégiées et/ou monastiques (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis ; Hamage, Nord) ou au contraire hautement défavorisées car de provenance peut-être hospitalières ou esclaves (Amiens, Somme ; Entrains-sur-Nohain, Nièvre). L'état sanitaire illustre également de possibles modifications depuis la période mérovingienne dans l'accès de plus en plus difficile aux ressources. L'analyse de la pratique intensive cavalière suggère quant à elle que cette activité est de plus en plus restreinte à certaines catégories (individus favorisés, de sexe masculin). L'existence de populations spécifiques évoque pour sa part très légèrement la présence de l'Église dans la société.



L'atelier monétaire de Mâcon.

Olivier Legey (club numismatique de Mâcon)
 olivierlegey.oleg@gmail.com

Mâcon eût en son sein un atelier monétaire où fut frappée monnaie de la seconde moitié du V^e siècle à la fin du XV^e siècle, soit pendant dix siècles.

À la période carolingienne, l'atelier de Mâcon est aux mains des comtes, qui bénéficient du droit de monnayer, mais rares sont ceux qui frappèrent en leur nom et titre, privilégiant des titulatures d'hommage et d'allégeance aux rois, en affichant le nom du prince régnant sur les monnaies produites. Toutes les productions carolingiennes de Mâcon sont très rares, certainement plus forgées pour affirmer l'autorité comtale que pour alimenter le commerce en numéraire. Ce monnayage est tardif, puisque les plus anciennes monnaies sont très postérieures au Traité de Verdun de 843, elles ne remontant qu'au principat de Charles III dit le Simple, roi de 898 à 922.

En 931, Hugues-le-Noir est fait Comte de Mâcon par son frère Raoul, élu roi des francs en 923, et qui régna jusqu'en 936. Hugues est le seul comte carolingien à faire forger, à son monogramme, de rares deniers, entre 931 et 938, année où il reconnaît l'autorité de Louis IV d'Outremer comme roi et successeur de son défunt frère. De nouvelles monnaies sont alors produites au nom de Louis.

Le règne de Louis IV d'outremer prend fin en 954, lui succède Lothaire, dernier roi franc de la dynastie des Carolingiens, qui s'éteint en 987, à l'aube de l'an mil, qui marquera l'avènement de la lignée des rois francs capétiens. Le monnayage mâconnais au nom de Lothaire, bien que très rare, est le plus abondant, avec une douzaine de deniers retrouvés.



L'église de Fixey à Fixin autour de l'an mil (21).

Valérie Viscusi (Inrap)
 valerie.viscusi@inrap.fr

L'église du hameau de Fixey à Fixin est un édifice composite qui comprend un chœur gothique, un clocher de la fin du XI^e siècle et une nef construite autour de l'an Mil.

La restauration de la couverture de lave et des enduits et les travaux de drainage réalisés entre 2015 et 2017 ont été accompagnés par une étude archéologique de la nef. Le site d'implantation est actuellement localisé en bordure du hameau, en limite supérieure du vignoble et à proximité de la forêt. L'église dédiée à saint Antonin est mentionnée en 902 dans la Chronique de Saint-Bénigne et aurait été une possession de l'abbaye dijonnaise dès cette période, avant d'être donnée à l'abbaye Saint-Etienne de Beaune vers 1012.

La construction aux élévations dénuées d'articulation montre un appareil allongé en moellons bruts noyés dans un mortier abondant. Le matériau est majoritairement un calcaire local mais de nombreux remplois antiques en calcaire blanc y sont insérés. L'édifice était initialement charpenté. Il est éclairé par d'étroites baies en plein cintre et desservi par des petites portes latérales à épaules et par un portail ouest couvert par un arc en pierres de taille.

L'implantation de cet édifice interroge sur sa fonction. Il ne semble pas associé à un espace cimétériel proche pour cette période. Il est situé dans un secteur où l'épaisseur réduite des sédiments accumulés sur la roche ne permettait pas l'inhumation directe et aucune fosse aménagée dans le calcaire n'a été détectée dans les tranchées de drainage.

La présence de trois portes, une dans chaque façade, questionne également sur les fonctions de l'édifice et sur son inscription dans le bâti avoisinant qui demeure totalement inconnu.

Une datation radiocarbone réalisée à partir de charbons contenus dans le mortier a permis de confirmer une datation autour de l'an mil qui inscrit l'édifice dans une période de multiplication des lieux de culte et de renouveau de la construction en pierre en milieu rural.

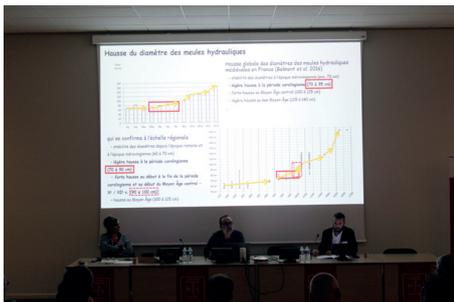


Les sarcophages de pierre à la fin du haut Moyen Âge : continuités, productions contemporaines et remplois.

Fabrice Henrion (Conservateur régional adjoint, DRAC de Normandie – Service régional de l'archéologie (site de Rouen))
fabrice.henrion@culture.gouv.fr

Si la production et l'utilisation des sarcophages de pierre, de tradition antique, prend un nouvel essor à la charnière entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge pour se développer considérablement durant la période mérovingienne dans l'ensemble des régions disposant des potentiels géologiques adaptés et partageant un même foyer culturel, la tendance a longtemps été de considérer l'arrêt d'emploi de ce type de contenant funéraire à l'orée de la période carolingienne. Or, la recherche actuelle tend à montrer que la situation est sans doute plus complexe et aborde ces problématiques par un changement de paradigme. La production de sarcophages de pierre se poursuit au-delà du VIII^e siècle, et parfois même jusqu'à la période romane, avec toutefois une disparition accomplie des décors, avec quelques modifications d'ordre morphologiques, de nombre d'objet taillé et surtout de statut du défunt pour lequel on choisit ce contenant. À côté de ces productions contemporaines de l'inhumation se côtoient des remplois de sarcophages mérovingiens, déplacés du site d'origine, sans doute dans l'idée pour les vivants d'inscrire la mémoire du défunt dans la longue histoire du groupe ou du lieu.

La Bourgogne est un terrain propice à l'étude des sarcophages par la diversité des ressources géologiques, par le nombre de sites et d'exemplaires accessibles, mais cette communication sera aussi l'occasion d'évoquer d'autres territoires pour lesquels la recherche est tout aussi active.



Traditions antiques et évolutions techniques de la carrière au moulin. Meules et moulins carolingiens en Bourgogne Franche-Comté.

Luc Jaccotey (Inrap)
luc.jaccotey@inrap.fr

Dès 1935, Marc Bloch mettait en avant la filiation entre les moulins hydrauliques antiques et leurs homologues médiévaux. Mais les moulins médiévaux diffèrent à bien des égards de ceux de l'Antiquité. L'étude des meules qui les équipaient laisse entrevoir plusieurs évolutions depuis l'époque romaine, jusqu'au Moyen Âge central. Au premier rang de ces changements, les matériaux qui composent les meules sont, dès les prémices du Moyen Âge, issus exclusivement de carrières de grès d'origines régionales. Les carrières de meules antiques en grès s'éteignent doucement au cours du haut Moyen Âge (Autunois, Collonges-en-Charollais), alors que d'autres, qui perdureront pendant toute la période médiévale, apparaissent (Saint-Vallier) ou se développent de manière importante (Moissey). Dans le même temps, les meules de moulins hydrauliques, fortement coniques à l'époque romaine, s'aplanissent alors que leur diamètre augmente. Ces évolutions typologiques et morphométriques trahissent l'augmentation de la puissance des moulins et de leurs capacités de production. Elles nécessiteront à partir du Moyen-âge central, une évolution des techniques d'extraction des meules au sein des carrières. Il est ainsi possible de faire un lien entre l'augmentation de la puissance des moulins, la forme et les dimensions des meules, ainsi que les techniques d'extraction.



D'un troupeau à l'autre : évolution des choix d'élevage (bœuf, porc et mouton) durant le haut Moyen Âge dans le Nord de la France.

Jean-Hervé Yvinec (Inrap Hauts-de-France, AASPE UMR 7209, CRAVO)
jean-herve.yvinec@inrap.fr
et Gaëtan Jouanin (CRAVO, AASPE UMR 7209)
jouanin_gaetan79@yahoo.fr

L'évolution des choix d'élevage et de consommation dans la moitié Nord de la France a bénéficié de synthèses pour la période antique comme pour la fin du Moyen Âge et le début de la période Moderne (Lepetz 1996, Lepetz et Morand 2017, Clavel 2001).

La période alto-médiévale ne bénéficie pas encore d'une approche de ce type. Pourtant, certaines évolutions sont pressenties à l'échelle d'un site seul ou d'un groupe de sites géographiquement proches, mais peuvent trop rarement être confirmées (Yvinec 1996, Frère et Yvinec 2009). L'agrégation des données fauniques issues de plus de 80 sites ruraux du premier Moyen Âge de la moitié Nord de la France autorise une première approche synthétique et permet de mettre en valeur des changements dans les choix agro-pastoraux, notamment concernant la gestion des bovins et des ovins. Si ces changements semblent s'amorcer, pour certaines régions, dans le courant de la période mérovingienne, pour la plupart c'est durant la période carolingienne qu'ils sont pleinement identifiables. Ces modifications sont très probablement en lien avec des mutations tant économiques que sociales ou techniques et s'inscrivent sans nul doute dans un élan tout particulier qui s'opèrent à partir des IX^e et X^e siècles. Nous nous proposons donc, à travers l'étude des proportions et des âges à la mort des trois principales espèces domestiques que sont le bœuf, le porc et le mouton, de mettre en avant ces évolutions et d'ouvrir la réflexion sur l'apport de l'archéozoologie à la compréhension des phénomènes évolutifs mis en jeu durant la période carolingienne.

Références bibliographiques :

CLAVEL B., 2001 – L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XII^e-XVII^e siècles), *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 19, Amiens.

FRERE S. et YVINEC J.-H., 2009 – Elevage et alimentation carnée en Île-de-France durant le haut Moyen Âge, in GENTILI F. et LEFEVRE A. (dir.) *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, 2ème supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise : 11-20.

LEPETZ S., 1996 – L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 12, Amiens.

LEPETZ S. et MORAND N., 2017 – Archéozoologie des territoires du nord-est de la France, du second âge du Fer à l'Antiquité tardive : banque de données et éléments de synthèse, in LEPETZ S. et ZECH-MATTERNE V. (dir.), *Productions agro-pastorales, pratiques culturelles et élevage dans le Nord de la France du deuxième siècle avant J.-C. à la fin de la période romaine*, Editions Mergoïl, Archéologie des Plantes et des Animaux, 05 : 11-42.

YVINEC J.-H., 1996 – Eléments de synthèse sur l'alimentation carnée durant le haut Moyen Âge dans le Douaisis, in COLARDELLE M. (dir.), *L'homme et la nature au Moyen Âge, paléoenvironnement des sociétés occidentales*, Actes du V^e congrès international d'archéologie médiévale, Grenoble 6-9 octobre 1993, Editions Errance, Paris.



De sable et de cendres : réinventer l'activité verrière à la fin du premier millénaire.

Inès Pactat (chercheuse associée au Centre Ernest Babelon/IRAMAT (UMR 7065))
ines.pactat@gmail.com

Magnifier les baies des églises, illuminer les espaces liturgiques, embellir les tables : le matériau verre occupe une place substantielle dans la société carolingienne. Les artisans verriers produisent des biens de consommation de la vie quotidienne comme des pièces plus luxueuses, faisant évoluer leurs techniques en fonction des modes et des besoins. Si le système de production n'a pas sensiblement évolué entre l'Antiquité et la première moitié du haut Moyen Âge, la fin du premier millénaire de notre ère marque un tournant majeur dans la chaîne opératoire du verre. Les importations de verre brut au natron proche-orientales cessent peu à peu, remplacées par des matières premières exploitées pour la première fois en Europe occidentale. C'est ainsi qu'apparaissent dès la seconde moitié du VIII^e siècle des verres fabriqués à partir d'un mélange de sable et de cendres de plantes forestières, fournissant chaux et potasse pour abaisser la température de fusion de la silice. Au-delà d'un changement de recette, ce sont toutes les étapes de l'industrie verrière qui ont dû être repensées, les structures de chauffe et l'outillage adaptés, les lieux et les circuits d'approvisionnement en matières premières créés ou modifiés. Cette communication propose d'aborder cette période de transition à travers l'exploitation de données archéologiques et archéométriques en les confrontant au contexte politique, économique et social à l'aube de l'an Mil. Elle interrogera ainsi les liens éventuels entre les autorités laïques et religieuses et l'évolution des techniques verrières en France.



GAM

Groupement
Archéologique
du Mâconnais

GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE DU MÂCONNAIS

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE
RUE SENECE
71 000 MÂCON
03.85.40.25.17
C.C.P. 1.550.46 S DIJON
<http://archeologiemacon.free.fr>